



Filons ensemble la métaphore de l'espace mental comme une scène, un théâtre, un lieu de représentation, où tous les personnages qui nous constituent se lancent la réplique, déclament, se rencontrent ou se fuient, débattent ou remballent leurs émotions.

Pour penser la folie, les troubles psychiques, les handicaps, sans crainte et sans se sentir trop démuni, il en faut des images pleines de mouvements, de couleurs et de toutes les vibrations du monde sensible.

Pour soigner, il en faut des vocations, des talents, des performances d'équilibristes, de clowns et de jongleurs.



Il faut même être cracheur de feu ou avaleur de sabre pour engloutir sans ciller les couleuvres que le contexte social, économique et politique nous impose...

Il faut aussi le savoir-faire des illusionnistes et de nombreux tours de passe-passe pour maintenir nos institutions vivantes et nos projets de soins créatifs !

Tenez bon, choisissez votre costume et entrez sur la piste !!!

**Anne Brisson, psychologue clinicienne-psychanalyste,
membre de notre comité rédactionnel associatif**



Les établissements de l'association

A l'affiche

Hôpital de jour André Bouloche : 56, rue du Faubourg Poissonnière
75010 Paris - 01 42 46 08 60 - Courriel : hjp@cerrep-phymentin.org

Hôpital de jour EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 79 - Courriel : epi@cerrep-phymentin.org

Hôpital de jour Raymond Cahn : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris
01 45 88 89 54 - Courriel : secretariat.hjmecerep-phymentin.org

Hôpital de jour USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 91 - Courriel : usis@cerrep-phymentin.org

COFI-CMP : 68, rue des Plantes - 75014 Paris
01 53 68 93 46 - Courriel : coficmp@cerrep-phymentin.org

CMPP de Courbevoie : 7-9, impasse Michaël Winburn - 92 400 Courbevoie
01 43 33 56 35 - Courriel : cmpp.cbvecerep-phymentin.org

CMPP Denise Weill : 25, rue d'Alsace - 75010 Paris
01 48 24 76 14 - Courriel : cmpp@cerrep-phymentin.org

CMPP Saint-Michel : 6, allée Joseph Récamier - 75015 Paris
01 45 30 03 06 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerrep-phymentin.org

IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris
01 42 00 53 15 - Courriel : secretariat.ime@cerrep-phymentin.org

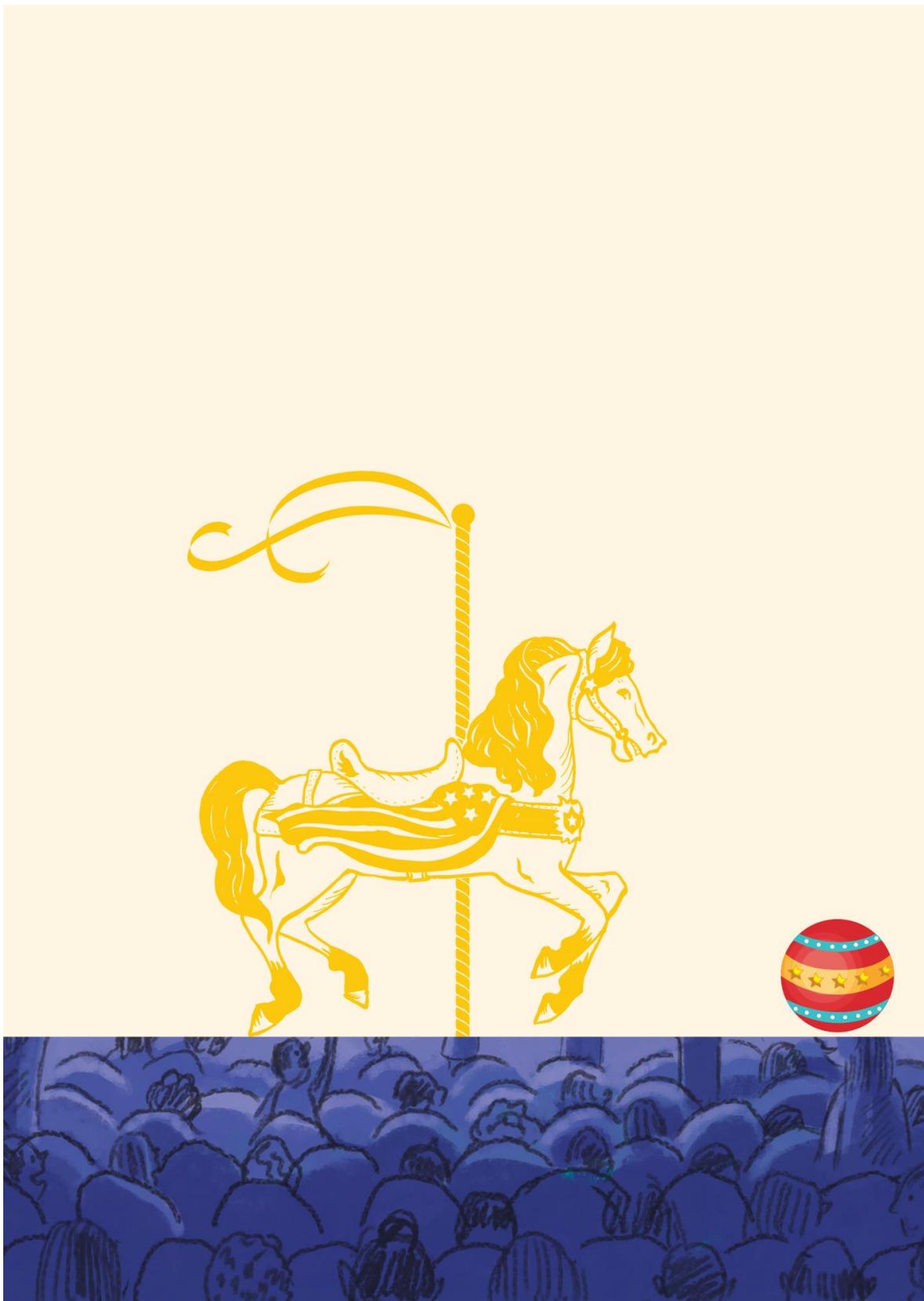
Crèche : 12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26 - Courriel : creche@cerrep-phymentin.org

Babylab : 12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26 - Courriel : babylab@cerrep-phymentin.org

COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris
01 40 44 12 27 - Courriel : formationecopes.fr



Cerep-Phymentin : une association engagée



Les membres du conseil d'administration



Président : Professeur Bernard Gelse
Vice-président : Docteur Jacques Angelergues
Trésorière : Mme Odile Naudin
Secrétaire : M. Xavier Moya-Plana
Secrétaire adjoint : Docteur Luc Chaudoye
Administratrice : Docteur Martine Agman
Administrateur : M. Sébastien Beauval
Administratrice : Mme Corinne Ehrenberg
Administratrice : Mme Clarisse Menez Peyrelevalde
Administratrice : Mme Nicole Pernot
Administrateur : M. Denys Ribas



SOMMAIRE

Les membres du conseil d'administration	5
<i>Le mot du président</i>	<i>7</i>
<i>Editorial de la direction générale</i>	<i>9</i>
<i>Le bilan social</i>	<i>10</i>
<i>La démarche qualité</i>	<i>18</i>
Hôpital de jour André Bouulloche	21
Hôpital de jour EPI	45
Hôpital de jour Raymond Cahn	55
Hôpital de jour USIS	69
COFI CMP	77
CMPP de Courbevoie	85
CMPP Denise Weill	97
CMPP Saint-Michel	113
IME	123
La crèche	139
Le Babylab	153
Le Copes	163
Comité Sociale et Economique	179
Santé Sécurité et Conditions de Travail	187

Le mot du président

Nous avons eu récemment à découvrir les recommandations de la Haute autorité de Santé (HAS) quant à la prise en charge de l'hyperactivité.

Les nouvelles recommandations en matière de bonnes pratiques pour les TSA (Troubles du spectre autistique) sont en cours d'écriture par le biais d'une enquête qui n'est qu'une pure mascarade puisque tout est d'ores et déjà fixé, figé et ficelé à l'avance.

On voit bien dans ces deux documents à quel point la vie psychique des enfants concernés comme celle de leurs parents est purement et simplement ignorée voire même activement déniée.

Comme quoi, Eliott Jaques avait raison : toute institution court toujours le risque – si elle n'y prend pas garde – de finir par fonctionner à l'image de la problématique qu'elle prend en charge.

Autrement dit, dans notre champ la dépression déprime et la maltraitance peut rendre maltraitant ... mais en ce qui concerne la HAS, il est clair que l'autisme autistise et que l'hyperactivité induit une agitation tout bonnement stérile !

José Bleger¹ l'avait souligné et René Roussillon² l'a ensuite illustré par son concept de « pénétration agie de la psychopathologie » dans nos modes de faire et de penser.

On parlera ici soit de contamination, soit de contagion psychique.

L'urgence est en tout cas de s'indigner et de résister mais aussi de proposer.

Je suis fier et heureux de présider aux destinées du Cerep-Phymontin qui me semble représenter de manière exemplaire l'un de ces îlots de pensée, l'une de ces poches de résistance dont nous avons tant et tant besoin.

Merci à toutes et à tous de faire qu'il en soit ainsi et qu'il puisse encore en être ainsi en dépit du contexte scientifique et socio-culturel désastreux.

Pierre Delion qui travaille étroitement à nos côtés, défend une (pédo)psychiatrie humaine et humaniste à l'opposé d'une vision simplement comptable et technologique, soit d'une (pédo)psychiatrie qui voudrait se passer de la rencontre et du transfert, d'une (pédo)psychiatrie sans contact en quelque sorte.

On notera d'ailleurs à quel point en ce moment le discours néolibéral utilise à ses propres fins les perspectives d'un discours neuroscientifique parfois dévoyé³.

Tenon bon et nous finirons par avoir à nouveau raison mais en nous trouvant enrichis de tous les développements et de toutes les avancées théorico-cliniques qui ont bel et bien lieu pourtant, en dépit de tout, dans le champ de la psychopathologie.

L'idée est magnifique qui souligne bien la place de la vie psychique et la dimension institutionnelle du soin psychique.

Alors, qu'en est-il de la vie institutionnelle en tant qu'ensemble de « scènes ordinaires de vies extraordinaires »

¹ J. Bleger, *Symbiose et ambiguïté – Étude psychanalytique*, P.U.F., Coll. « Le fil rouge, Paris, 1985

² R. Roussillon, *Le psychanalyste et les situations extrêmes de la subjectivité*, 273-286, In : *Raconter avec Jacques HOCHMANN* (ouvrage collectif publié sous la direction de Ph. Gutton), Les Éditions GREUPP, Paris, 2002

³ F. Gonon, *Neurosciences – Un discours néolibéral*, Champ social éditions, Nîmes, 2024

Compte tenu de la diversité stupéfiante qui caractérise notre espèce humaine, aucun être humain ne ressemble à un autre, pas même chez les vrais jumeaux et probablement pas non plus chez les clones qui probablement verront un jour le jour ...

De ce point de vue-là, toute vie psychique est extra-ordinaire et fait notre ordinaire.

Les soignants de la psyché sont peut-être les mieux placés pour en témoigner car les scènes ordinaires de nos institutions sont précisément là pour mettre en scène l'extra-ordinaire de chaque patient, soit son caractère unique et irremplaçable.

L'ordinaire des protocoles opératoires n'est que grisaille, l'extra-ordinaire de nos patients et de leurs familles est un trésor.

Ce qu'ignoreront toujours les protocoles de la HAS, c'est donc bien l'autre scène, celle de nos inconscients étrangers à nous-mêmes⁴ et qui pourtant nous constituent.

Dans son roman «1984», George Orwell⁵ invente la «novlangue», un langage dont le but est l'anéantissement de la pensée, la destruction de l'individu devenu anonyme, l'asservissement du peuple.

La novlangue de la HAS consiste aujourd'hui à supprimer des mots mais cela ne supprime pas les choses.

L'inconscient et la psychanalyse en témoignent : qu'on les nomme ou non, ils n'en finissent pas d'infiltrer l'ordinaire de nos vies qui se métamorphose ainsi en de l'extraordinaire au quotidien.

Vive le Cerep-Phymentin !

Bernard Golse



⁴ J. Kristeva, *Étrangers à nous-mêmes*, Fayard, Paris, 1988

⁵ G. Orwell (1949), « 1984 », Gallimard, Coll. « Folio », Paris, 2020

Editorial de la direction générale

Le collectif associatif d'année en année.

Dans un groupe, une équipe, une institution ou une association, nous savons que nous pouvons compter les uns sur les autres, nous faire confiance, réfléchir et parler ensemble, et même nous « accrocher » ... Aucune procédure ou aucun modèle opératoire ne pourra remplacer cela, nous dire où est notre place et organiser nos relations humaines.

A certains moments, nous sommes spectateurs ou acteurs, parfois les deux dans ces scènes du quotidien où chacun éprouve le collectif, le collectif associatif, celui qui permet de faire face aux difficultés rencontrées ou de travailler aux dossiers importants : les groupes de travail sur le projet associatif, la refonte du site Internet, le groupe d'accompagnement de l'USIS, la journée associative, les voyages thérapeutiques, les activités, les entrées dans un établissement, et même les sorties, mais avant tout l'accueil du quotidien, ce qui se lit dans ce rapport, des heures et des heures pour accueillir, comprendre et accompagner l'autre, le bébé, l'enfant, l'adolescent et la famille.

Apprendre à jouer ensemble, mais s'inscrire dans une culture, c'est être attentif et écouter l'autre, les autres, respecter les institutions, ce qu'elles représentent et leur utilité.

Accepter les différences, la conflictualité, le débat, la complémentarité, travailler ensemble, jouer, jongler, inventer, dire... les possibilités sont infinies et la créativité certaine au CEREP PHYMENTIN et l'année 2024 l'a encore montré.

Grégory Magneron



Le bilan social

✍ Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail

Depuis 2020, nous avons pu constater que le monde du travail basculait vers une nouvelle prise de conscience. Tout d'abord, le travail devait s'articuler avec la vie privée de telle sorte que le salarié ne puisse pas sacrifier l'un au détriment de l'autre. Puis, un pouvoir d'achat en baisse et des salaires qui n'augmentent pas assez. Ce qui s'est traduit, comme dans beaucoup d'autres secteurs, par des problèmes de recrutement sur une longue période.

Partant de ces deux constats, les accords que nous avons signés en 2024 et ceux sur lesquels nous avons travaillé et qui aboutiront l'année prochaine vont dans le même sens, améliorer la qualité de vie et des conditions de travail.

L'année 2024 a donc commencé par la signature d'un accord d'entreprise relatif à la qualité de vie et des conditions de travail, le 23 janvier 2024. Accord que nous avons initié avec les partenaires sociaux dès 2019 et qui du fait de la pandémie et du changement des membres du CSE n'a abouti qu'en ce début d'année. Mais tout ce temps a permis de le consolider et d'être au plus proche de nos pratiques et de nos besoins.

En 2024, 4 réunions dans le cadre des NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) ont ouvert la discussion sur plusieurs thématiques :

- Accord jeune diplômé*
- Ouverture d'un plan d'épargne entreprise et d'un Plan d'épargne retraite collectif*
- Un projet d'accord sur la gestion des emplois et des parcours professionnels des agents techniques, de service et de maintenance, et des maîtresses de maison*

L'accord d'entreprise relatif à la mise en place d'une prime dite « jeune diplômé » signé le 24 septembre 2024 a été mis en place dans le but d'attirer de nouveaux candidats sur des postes en tension, renforcer donc l'attractivité de l'association et récompenser l'effort de formation initiale. Pour cette année, une seule salariée a pu en bénéficier.

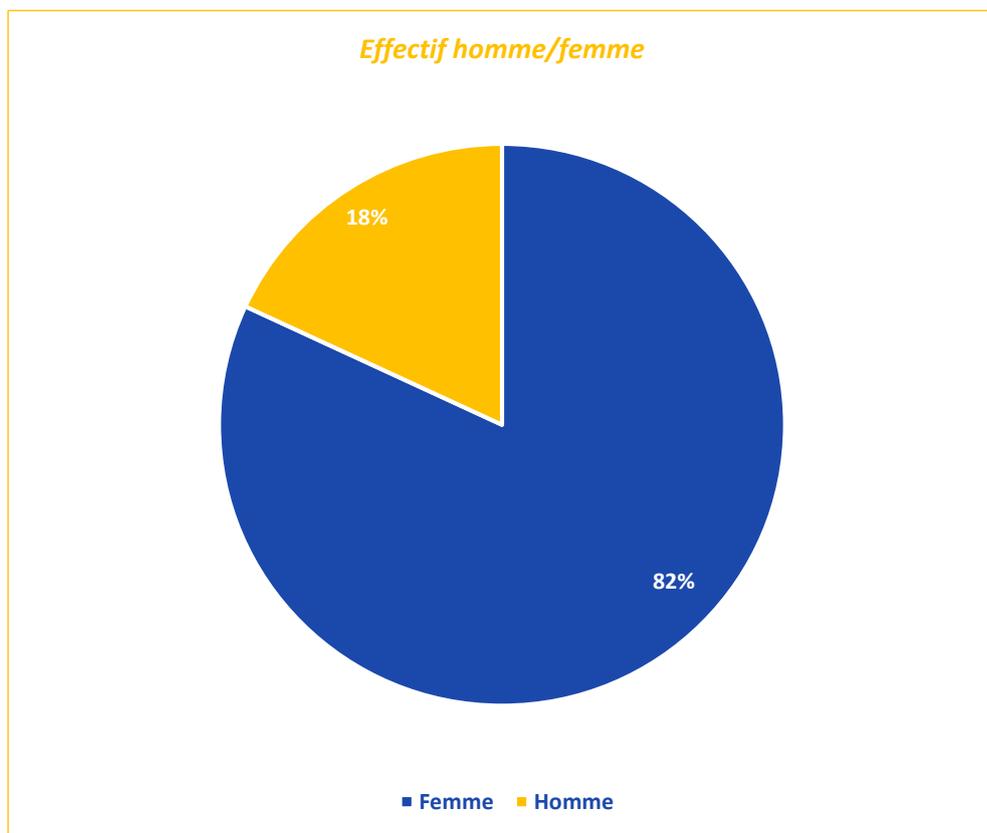
Autre effort sur le pouvoir d'achat, la mise en place d'un plan d'épargne. Cette proposition initiée par les membres du CSE, dès 2019, a pu voir le jour par la signature le 22 octobre 2024 de deux plans : le Plan d'Épargne Entreprise (PEE) et la Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERECO). Il se déploiera dès 2025 avec les premiers versements et les premiers abondements.

Autre thématique abordée lors de ces NAO, les conditions de travail des agents de service, agents de maintenance et des maîtresses de maison. Même si l'accord n'a pas encore abouti en 2024, nous avons, de manière anticipée, pris la décision de mettre en place une des mesures qui participe à l'amélioration des conditions de travail de ces agents. Il a été décidé de diminuer leur temps de travail de 10 % tout en maintenant leur salaire, à partir de 50 ans. Ces postes nécessitent beaucoup de manutention et de prévention sur les gestes et postures. Les autres mesures porteront sur le déroulement de carrière, l'accompagnement individuel et la formation professionnelle que nous expliciterons en 2025.

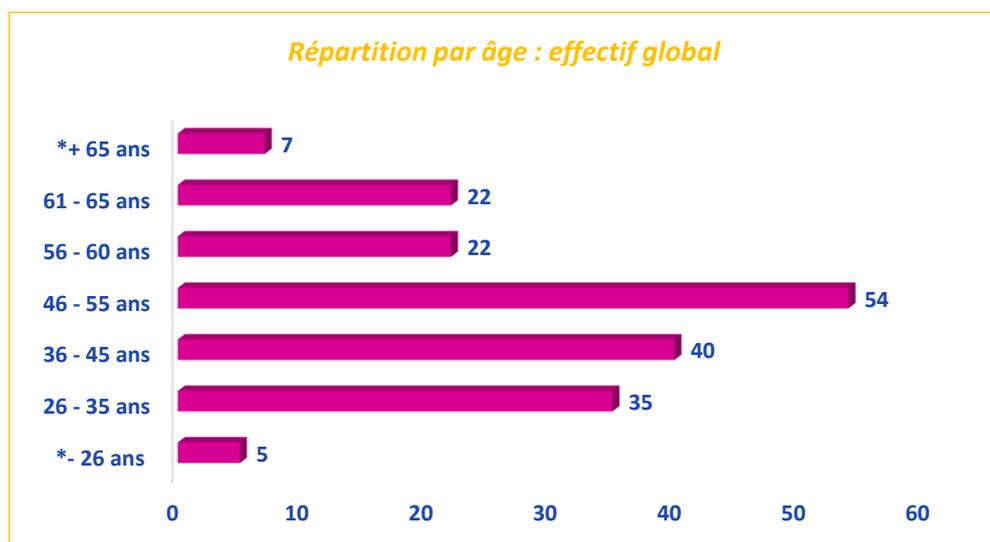
Une première rencontre avec l'ensemble des agents a été organisée le 14 mai 2024, l'occasion de recueillir leurs avis, leurs témoignages et leurs propositions. Il a été convenu qu'une réunion annuelle sera à chaque fois planifiée.

Enfin, nous continuons à mener, comme chaque année, une politique de formation au plus près des besoins des professionnels et de chaque équipe, d'accueillir et d'être disponibles pour chacun car il nous semble important de prendre soin de ceux qui prennent soin

Au 31 décembre 2024, un effectif global de 185 salariés pour 129,37 ETP et pour une masse salariale de 5 697 335 euros dont 238 440 euros pour les formateurs occasionnels du COPES.

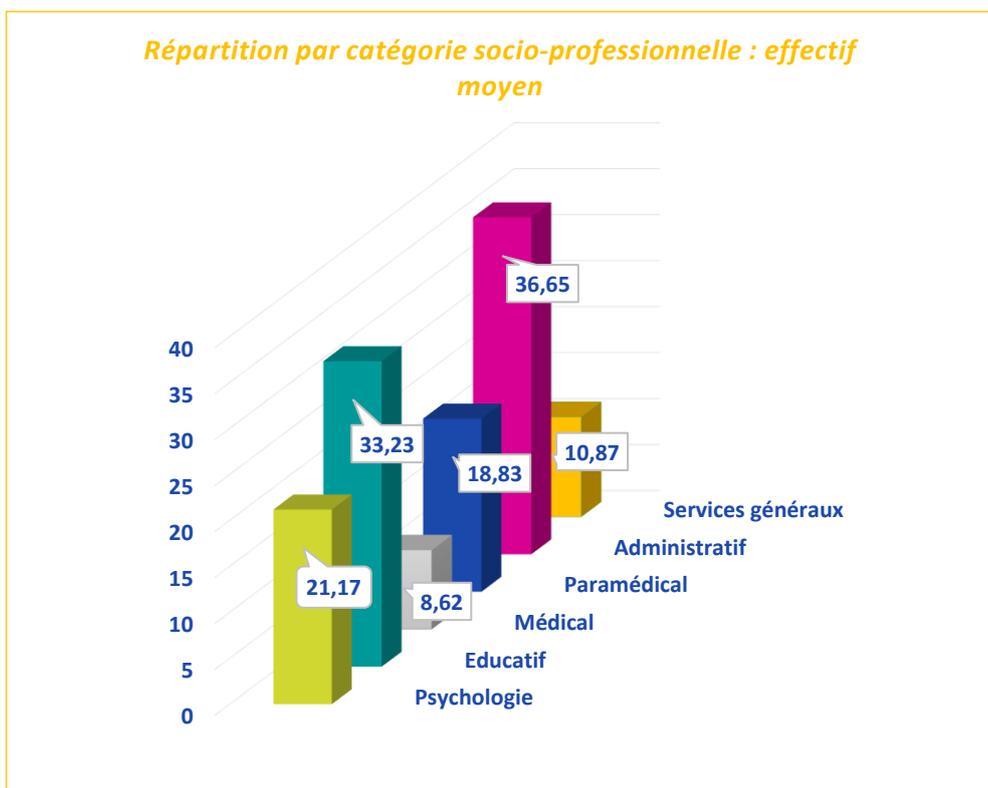
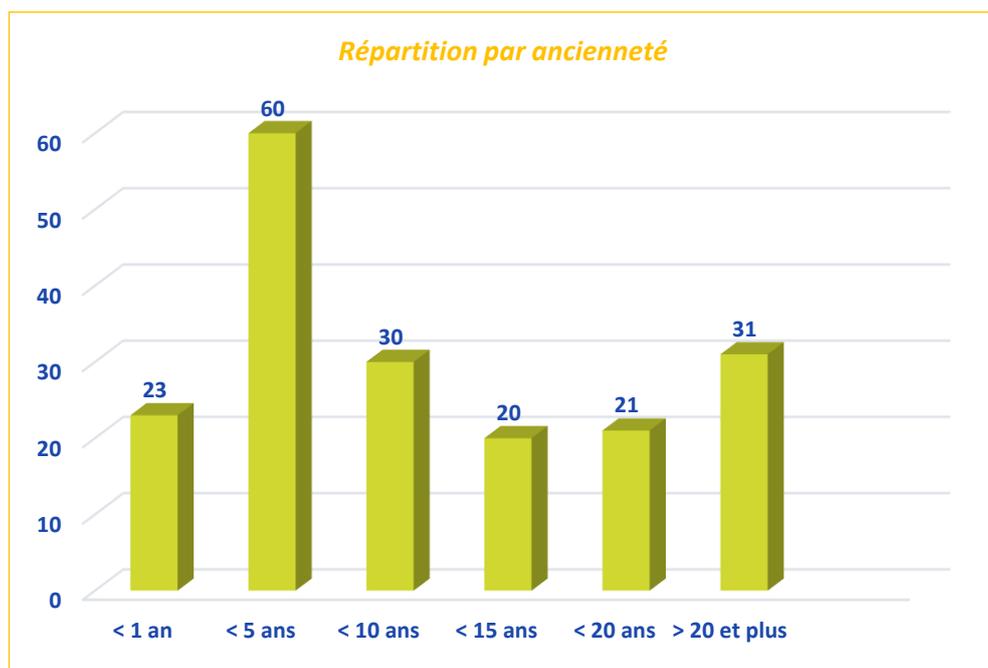


Homme : 18 %
Femme : 82 %



L'âge moyen
est de 53 ans.

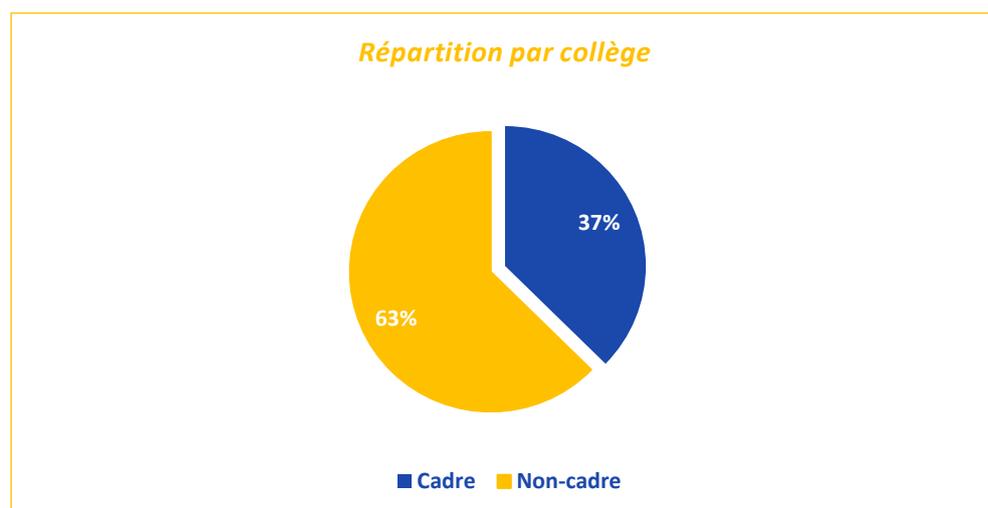
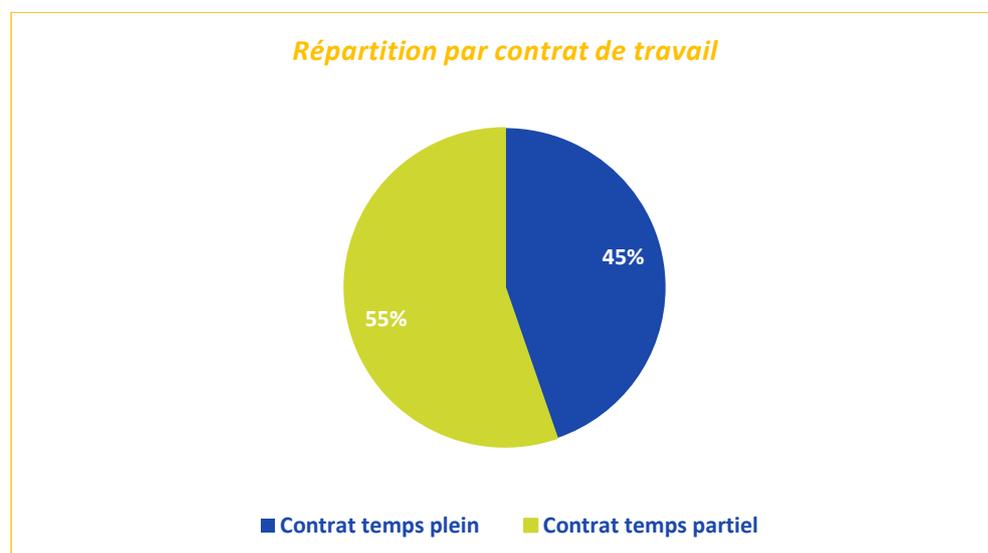
Une centaine de salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté et 31 salariés ont plus de 25 ans d'ancienneté. Il y a toujours une stabilité dans les équipes.



En 2024, les problèmes de recrutement persistent sur certains types de poste : les assistant(e)s sociaux(ales), et les éducateurs spécialisés alors que le travail social est toujours de plus en plus important dans les prises en charge.

Afin de faciliter les recrutements des jeunes diplômés, une réflexion en 2023 a donné lieu à la signature d'un accord relatif à la mise en place d'une prime dite « jeune diplômé », signée en 24 septembre 2024.

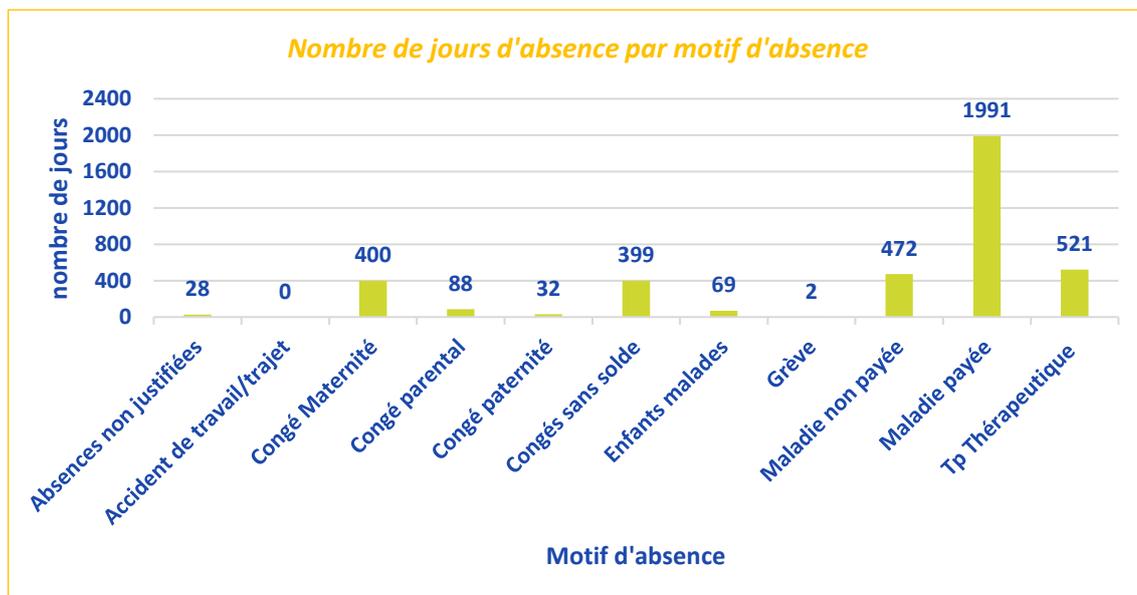
La réflexion se poursuit en 2024 concernant les agents de service intérieur, les maîtresses de maison et les agents de maintenance, pour améliorer leur condition de travail et leur permettre d'évoluer vers d'autres perspectives professionnelles avec la formation professionnelle. Une partie du futur accord est déjà mis en place en 2024 par anticipation, il s'agit de baisser leur temps de travail de 10 % à partir de 50 ans tout en maintenant leur salaire.



Pour les indicateurs concernant la répartition par contrat et par collègue, nous sommes dans les mêmes proportions depuis plusieurs années.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024, 29 CDI et 12 CDD ont été signés. 37 départs ont eu lieu dont : 21 fin de contrat CDD, 5 départs à la retraite, 5 ruptures conventionnelles, 6 démissions. Le turn-over représente **15 %** sur les CDI. Un taux qui reste assez stable. Nous enregistrons le plus grand nombre d'arrivées et de départs en fin d'année scolaire entre juillet et septembre, mais aussi en décembre.

Face aux problèmes de recrutement rencontrés au niveau des CDD de remplacement de courte durée et des postes vacants d'auxiliaires et d'éducateurs spécialisés, de nouveau cette année, nous avons fait appel à l'intérim.



Sur la totalité des absences, le nombre a augmenté cette année, on enregistre 4 002 jours d'absence, soit un ratio de 2,16 %. Beaucoup d'absences de courtes durées surtout sur les périodes de début et de fin d'année, des pics saisonniers d'I.R.A. Infections Respiratoires Aigües, comme la grippe.

Aucun n'accident de travail ou de trajet n'a donné lieu à des jours d'arrêt de travail cette année. Des accidents toujours liés à la pathologie des enfants accueillis dans nos établissements. On continue d'accompagner et de soutenir les équipes avec des réunions d'équipe, des supervisions et des formations.

Nous restons toujours très vigilants sur l'absentéisme avec un travail que nous continuons à mener en lien étroit avec la médecine du travail surtout concernant les visites de reprise après de longs arrêts. Les visites de pré-reprise sont encouragées afin que le retour soit mieux préparé. Et nous contactons les salariés en longue maladie pour maintenir le lien et éviter la désinsertion professionnelle.

La formation

Sur le plan du développement des compétences (PDC), 71 formations ont été demandées en 2024, 61 formations ont été acceptées et 57 ont pu se réaliser, soit 80 % des demandes.

L'ensemble des dépenses affectées à la formation pour l'année 2024 sont :

- Dans le cadre du PDC : **66 604 euros**
- Dans le cadre des formations hors plan : **46 023 euros**

En plus des formations sur le plan de développement des compétences, **2 928 euros ont été dépensés** dans le cadre de l'enveloppe mise à disposition des établissements pour des formations hors plan pour lesquelles l'association s'engage uniquement sur le coût pédagogique, en présentiel ou en distanciel, 100 euros par salarié sont mutualisés par établissement.

Nous avons aussi bénéficié des formations COPES. Comme chaque année, 10 stages sont offerts aux salariés et en tout 15 stages ont pu se faire.

Cette année, nous avons signé un seul contrat en alternance, un contrat de professionnalisation pour une durée d'un an.

Les formations suivies cette année sont pour une grande partie sur la thématique du soin et de l'accompagnement comme chaque année.

Soins et cliniques

- Autisme psychose infantile et fonction contenante
- Psychopathologie en hôpital de jour, autismes, évaluation et prise en charge, trouble du comportement, agitation hyperactivité
- Atelier classe PREAUT et suivi
- Emergences du langage chez les enfants autistes
- Transidentité et problématique de genre
- Thérapie familiale
- Agressivité et conduites à risque à l'adolescence
- Thérapies corporelles
- Relaxation corporelle
- Le travail familial en institution
- Travail institutionnel
- Clinique de l'adoption : enjeux actuels
- Regards croisés sur le développement psychomoteur du bébé
- Psychopathologie et culture
- Parlera, parlera pas ? Autisme et langage
- Approche du psychodrame psychanalytique
- Résonnances familiales
- Trouble du comportement et agitation
- Naître et grandir en situation migratoire
- La graphomotricité Niv. 2
- Les fondamentaux de l'approche Picklérienne
- Apports de l'approche sensorimotrice André Bullinger
- Attachement, traumatisme et narrativité
- Conduite de groupe : les fondamentaux
- Dynamique des groupes et institutions
- Rééducation des TSAM, partie 1 : le raisonnement
- Formation à la grille ECPA (TSA) de Haag
- Parenté et parentalité en protection de l'enfance
- Les appuis du rythme
- Autismes et langages
- Apprendre par le corps
- Activité autonome jeu libre
- Aménagement des espaces intérieur (crèche)
- L'enfant et sa relation avec l'environnement
- VAE : éducatrice jeune enfant

Logiciel/bureautique/socle de connaissance

- Logiciel IMAGO
- Logiciel GECKOS
- GRH budget
- Paramétrage paie
- Les fondamentaux de la bureautique

- Le secret professionnel
- Apprendre le français
- Formation Excel sur mesure

Management, pilotage, stratégie

- Manager Coach
- Supervision de direction
- Promouvoir sa marque employeur
- Connaissances juridiques en CMPP
- Bilan de compétences

Santé, sécurité et condition de travail

- Formation sécurité incendie
- Formation gestes 1^{er} secours
- HACCP

L'index égalité homme/femme

Toutes les associations et entreprises de plus de 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, chaque année au 1^{er} mars.

L'index se calcule sur 4 critères :

- Écart de rémunération (en %)
- Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)IME
- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

De fait, dans notre secteur d'activité, les critères 2 et 3 de cet index ne sont pas pertinents compte tenu de notre convention collective CCNT 66 dont le calcul des coefficients et échelons est suivant une grille des salaires basée sur l'ancienneté.

Pour 2024, nous avons donc obtenu la note de 45/50 (nombre de points maximum pouvant être obtenus) ou 95/100.

Pour information, depuis 2022, en cas d'index inférieur à 85 points, les entreprises doivent fixer et publier des objectifs de progression de chacun des indicateurs. Si leur index de l'égalité professionnelle est inférieur à 75 points, elles doivent adopter et publier des mesures de correction et de rattrapage.

Dispositif d'accueil des stagiaires

Cette année encore, une trentaine de stagiaires de nos établissements sanitaires, médico-sociaux, sociaux ont été accueillis lors d'un forum (2 à 3 dates dans l'année). Pour la rentrée scolaire 2024/2025 la première rencontre a eu lieu en novembre 2024.

Cette idée de Forum des stagiaires est née l'année précédente et s'est concrétisée par deux rencontres qui ont eu lieu le 5 février 2024 et le 28 juin 2024 (pour la rentrée scolaire 2023/2024)

Nous voulons renouveler et développer ce Forum des stagiaires qui nous permet, de connaître les stagiaires et leur permettre d'échanger entre eux, de poser des questions par rapport à leur cadre de stage et aux expériences vécues durant la réalisation de leur stage, de s'interroger sur leur statut de stagiaire et sur le rôle joué auprès de l'équipe, des patients et de leur famille.

La réunion annuelle avec les professionnelles administratives

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de réunir l'ensemble des professionnelles administratives : secrétaires médicales, secrétaires administratives, assistantes de direction, assistantes de formation, chef de bureau. Notre rencontre a eu lieu en novembre 2024.

Après un traditionnel tour de table pour les nouvelles venues, nous avons pu échanger et partager les informations et actualités des différents établissements. Cette année, nous avons décidé de mettre en lumière une thématique en lien avec tous ces postes : « La question de l'accueil dans nos institutions ».

Nous avons donc abordé cette question avec un brainstorming où chacune a pu exprimer, depuis sa place et son vécu, ce que signifie le mot « accueil » dans son quotidien professionnel. Dans la lettre interne de novembre 2024, **nous avons mis en avant le travail qu'elles accomplissent, sans relâche, avec beaucoup de bienveillance.**

La dématérialisation des bulletins de paie

Depuis plusieurs années, le bulletin de paie peut être dématérialisé sauf en cas de désaccord du salarié.

En 2023, la direction de l'association a accepté qu'une recherche de prestataires soit faite pour confier ce service. Trois prestataires, à la suite de conseils, ont été étudiés et comparés.

En janvier 2024, les premières fiches de paie ont été dématérialisées. On dénombre 60 % de fiches de paie dématérialisées et 40 % toujours en version papier.

Le livret d'accueil des salariés et la plateforme Ageval

Il est toujours dématérialisé et accessible sur notre plateforme AGEVAL, notre intranet associatif. Les mises à jour se font toujours en juillet. La version papier reste disponible en la téléchargeant à partir du site internet.

Les projets 2025

Pour 2025, certains dossiers ou projets ont déjà démarré en 2024 mais ils n'aboutiront qu'en 2025 :

- La diffusion du questionnaire de qualité de vie au travail : le questionnaire a déjà été travaillé avec les membres du CSE en 2024 mais sera diffusé et étudié en 2025.
- La reprise des négociations obligatoires annuelles sur :
 - L'égalité homme/femme,
 - La gestion des emplois et des parcours professionnels des agents de service intérieur, agents de maintenance, maîtresses de maison : une partie de ce futur accord a été mis en place par anticipation en 2024, la réflexion est bien avancée sur les différents items qui composeront cet accord, il devrait être finalisé en 2025,
 - La révision de l'accord relatif à la formation professionnelle.
- La mise à jour du règlement intérieur avec l'insertion de la partie sur les lanceurs d'alerte.

La démarche qualité

✍ Une mission transversale pour outiller et soutenir la dynamique qualité

En 2023, la qualité a connu une nouvelle impulsion au sein de Cerep-Phymentin, avec la volonté affirmée de renforcer sa lisibilité, de mieux articuler les outils existants, et d'accompagner les professionnels dans une démarche d'amélioration continue adaptée aux réalités du terrain. Pour soutenir cette dynamique, Francesca Mbappe a rejoint l'association en 2024 en tant que chargée de mission Qualité et Systèmes d'information.

Recrutée en septembre 2024, la chargée de mission qualité agit, aujourd'hui, en appui direct des établissements pour structurer les démarches qualité, animer les COPIL sectoriels, et les COPIL qualité des établissements, renforcer les relais internes et consolider les outils numériques et documentaires.

✍ Retour sur les perspectives 2023

Le rapport qualité 2023 avait identifié plusieurs perspectives pour l'année 2024. La préparation des évaluations des ESSMS prévues en 2025 a bien été engagée avec des diagnostics réalisés dans chaque établissement, suivis de plans d'action formalisés dans AGEVAL.

Concernant les logiciels métiers EVOLUCARE (IME) et GECKOS (Pour les CMPP et en particulier le CMPP Courbevoie qui le prend nouvellement en main), le travail est en cours.

Le déploiement de la messagerie sécurisée a été entamé avec le concours de la chargée de missions de l'association, bien que son intégration reste partielle.

Une fiche de mission pour les référents qualité a été formalisée, avec une spécialisation progressive par thématique, et des premiers temps de sensibilisation ont été mis en place. Elle reste à être validée.

Le recrutement d'une chargée de mission Qualité et Systèmes d'information a été effectué septembre 2024.

✍ Actions menées depuis septembre 2024

La fin 2024 a été centrée sur les établissements médico-sociaux. Chaque structure de ce secteur a bénéficié d'un accompagnement au diagnostic qualité et à la formalisation des plans d'action dans AGEVAL⁶. Ces plans sont désormais pilotés par les COPIL qualité de chaque établissement.

Les instances qualité par établissement ont donc été relancées pour le médico-social et certains établissements ont même commencé les « 5 minutes qualité » en introduction de chaque réunion pluridisciplinaire. De même que le COPIL sectoriel du médico-social est également relancé, avec une structuration claire, des ordres du jour communs et des feuilles de route cohérentes, permettant un suivi régulier des actions et une implication renforcée des référents qualité et des directions. Cependant, à ce jour, les échanges avec le secteur sanitaire restent limités, pour cette fin 2024 faute de temps humain disponible pour l'animer. La dynamique avec le centre de formation COPES (certifié Qualiopi) n'a pas encore été formalisée, et aucun lien de travail n'a encore été engagé avec la crèche (secteur social).

⁶ Logiciel soutenant la démarche qualité de l'association et les systèmes d'information.

Un important travail de communication a tout de même été mené, avec la production de supports synthétiques et pédagogiques (fiches A4 par thématique) pour accompagner les équipes sur les grands enjeux du référentiel. Également, un travail de mini « formations-repères » sur la HACCP⁷ a été mené. Ces outils, conçus pour être accessibles et immédiatement mobilisables, visent à démystifier les exigences, éviter les lourdeurs et soutenir concrètement l'activité. Cette approche reflète une volonté claire : amener les équipes avec le moins de surcharge possible, en leur apportant des repères se voulant clairs et utiles au quotidien.

Aussi, un travail spécifique a été mené sur la fonction de référent qualité. Une fiche de mission commune a été coconstruite, intégrant une répartition par thématiques inspirée des exigences du référentiel HAS⁸. Une communication attractive a également été proposée pour valoriser leur rôle et susciter de nouvelles candidatures. Il reste en cours de validation.

En parallèle, un travail de fond a été mené par Francesca, chargée de missions Qualité et Systèmes d'Information sur l'organisation documentaire et la structuration du serveur. Ce chantier a permis de clarifier les arborescences du serveur qualité, de renforcer la cohérence entre les établissements, et d'amorcer une convergence entre le classement interne et la logique d'AGEVAL.

Aussi le déploiement progressif de la messagerie sécurisée a été menée de manière méticuleuse par Laura la chargée de missions de l'association.

Le développement d'AGEVAL a constitué un axe central de 2024 : reprise de l'arborescence, harmonisation des dossiers par établissement, intégration des plans d'action, sensibilisation des équipes, formation de certains référents à l'outil, et préparation à l'évaluation des ESSMS⁹. Cette refonte vise à garantir la traçabilité, la clarté, et l'autonomie progressive des équipes dans le suivi qualité.

Des avancées notables ont également été engagées sur les autres outils numériques, et l'harmonisation des outils associatifs.

Aussi, la rubrique qualité de la lettre interne associative, initiée par Véronique, responsable projets et communication et adoptée par Francesca, chargée de missions qualité et systèmes d'information, est diffusée chaque mois. Elle joue un double rôle : outil de communication, mais aussi support de structuration et de suivi, permettant à chaque établissement de s'aligner sur les priorités collectives.

Enfin, la présence régulière dans les établissements constitue un axe fort de la mission qualité. Le choix a été fait d'« aller vers » les équipes, et non de leur demander de venir vers la mission qualité. Ce positionnement incarne une volonté claire : comprendre les réalités concrètes, s'ajuster aux rythmes de terrain, et construire une relation de confiance, appuyée sur la proximité et la disponibilité.

Perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée par l'évaluation de quatre établissements médico-sociaux selon le référentiel HAS ESSMS 2022. Les priorités de l'année seront les suivantes :

- Repenser l'architecture générale des instances qualité associatives
- Finaliser les actions engagées dans les plans d'amélioration continue et en développer de nouvelles
- Continuer la révision des projets d'établissements

⁷ EN : Hazard Analysis Critical Control Point – FR : Système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques → Il s'agit d'une méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire. Toute personne manipulant des denrées alimentaires doit avoir suivi cette formation.

⁸ Haute Autorité de Santé

⁹ Etablissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (Loi du 2 janvier 2002:2)

- Consolider les outils supports : guides pratiques, supports de communication
- Impliquer toutes les parties dans l'application des protocoles et leur amélioration afin de rester toujours cohérents avec nos valeurs cliniques
- Penser une journée institutionnelle annuelle sur amélioration ou la satisfaction des personnes accompagnées
- Renforcer le rôle des référents qualité dans la mise en œuvre des exigences
- Permettre un cadre rassurant et optimal pour les professionnels des établissements médico-Sociaux¹⁰ afin de les soutenir dans l'exercice d'évaluation ;
- Préparer la certification des établissements de santé prévue à l'horizon 2027
- Poursuivre l'harmonisation documentaire et la structuration du système d'information

Conclusion

2024 a constitué une année pivot pour la dynamique qualité du Cerep-Phymentin. Les fondations posées permettront d'aborder l'année 2025 avec des outils consolidés, des relais identifiés, et une vision partagée de la démarche d'amélioration continue. Ainsi, cette dynamique s'affirmera comme un levier pour le collectif, par le collectif, soutenant structurant et ouvert sur « l'extérieur ».

¹⁰ CMPP Courbevoie, CMPP Denise Weil, CMPP Saint-Michel, IME.





Hôpital de jour André Bouloche

56 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE
75010 PARIS

01 42 46 08 60

HJP@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR :
MARIE-NOËLLE CLÉMENT

DIRECTRICE ADJOINTE :
VÉRONIQUE GESTIN





*Accueil de 35 enfants,
filles et garçons âgés de 4 à 14 ans,
souffrant de troubles de la personnalité
et du développement compromettant leur scolarité
dans des conditions ordinaires.*

Editorial

L'écriture d'une nouvelle histoire ?

Une équipe enthousiaste et engagée est au travail

Une équipe jeune, enthousiaste, et au travail pour se former : l'année 2024 fut agréable et créative à l'hôpital de jour André Bouloche ! Nous gardons toutefois un poste éducatif à temps complet vacant, sur lequel nous n'avons pas reçu de candidature appropriée, auquel pourvoit une intérimaire stable. Et par ailleurs, nous faisons le constat de quelques situations cliniques particulièrement difficiles : des états de souffrance psychique et/ou des pathologies à expression comportementale violente, autant de situations qui mettent à l'épreuve l'équipe de l'hôpital de jour. Dans ce contexte, les professionnels se montrent particulièrement solidaires, ce qui est précieux. Ils travaillent aussi à mettre du sens pour mieux faire face et se distancier. Les formations d'équipe, avec le Pr DELION sous la forme d'une supervision clinique, avec Adrien BLANC sur la psychopathologie en hôpital de jour, et enfin sur le développement des moyens de communication facilitée (Makaton en l'occurrence), aident également à souder l'équipe autour d'outils communs et à donner de la cohérence à la prise en charge des enfants. La direction de l'hôpital de jour André Bouloche souhaite ici remercier chacun.e pour son engagement et son investissement auprès des enfants et des familles.

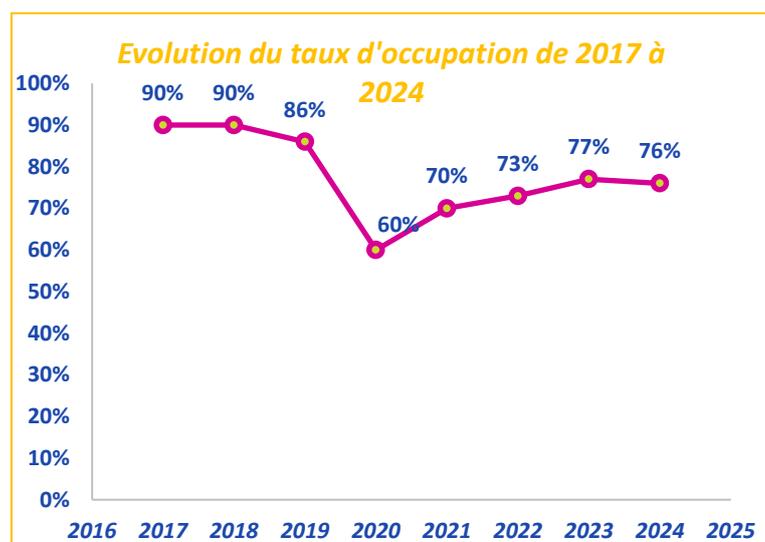


Bilan de l'activité 2024

Activité globale

L'activité globale en 2024 est de 5 439,5 journées :

- 5 396,5 journées d'hospitalisation
- 43 actes ambulatoires dans le cadre de la pré-admission



Depuis 2020, année de la pandémie et du confinement, où nous avons connu une activité et un taux d'occupation historiquement bas, l'activité remonte progressivement, sans toutefois avoir encore rattrapé les chiffres connus antérieurement à la crise COVID.

En 2021 et 2022, le retard pris sur les admissions en 2020 a été peu à peu rattrapé, mais les enfants et les professionnels ont continué à être régulièrement absents du fait des mesures sanitaires (isolement des cas COVID et cas contact), et nous avons même été contraints à plusieurs reprises de fermer transitoirement une unité ou une autre.

En 2023, c'est une fragilisation de l'équipe (mouvements d'équipe très importants, difficulté à recruter, appel régulier à de l'intérim) qui nous a conduits à ralentir une nouvelle fois nos processus d'admission. L'accueil de nouveaux enfants ne peut en effet s'envisager sans un effectif salarié complet sur les unités éducatives.

Enfin en 2024, des situations complexes, et notamment la présence d'enfants avec de forts troubles comportementaux, nous ont conduits à tenter de stabiliser la situation sur l'Unité Verte, où se trouvaient encore des places libres qui auraient permis des admissions. L'un de ces enfants, qui mobilisait considérablement l'équipe, a à présent quitté l'hôpital de jour depuis novembre 2024, et des admissions sont en cours sur cette unité pour rejoindre son taux d'occupation attendu.

La population des enfants pris en charge en 2024 à l'hôpital de jour André Boulloche

File active

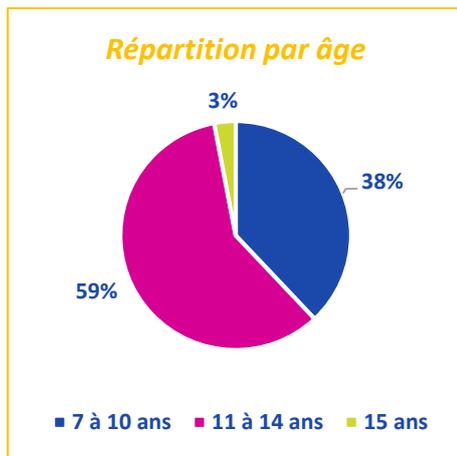
Notre file active est stable, avec **47 enfants** en traitement sur l'année 2024 (44 en 2023), dont :

- **39 enfants en hospitalisation de jour**
- **2 enfants en consultations ambulatoire** (préadmission n'ayant pas débouché sur une entrée)

Les sorties ont été au nombre de 8.

Les admissions ont été au nombre de 6.

Répartition par âge

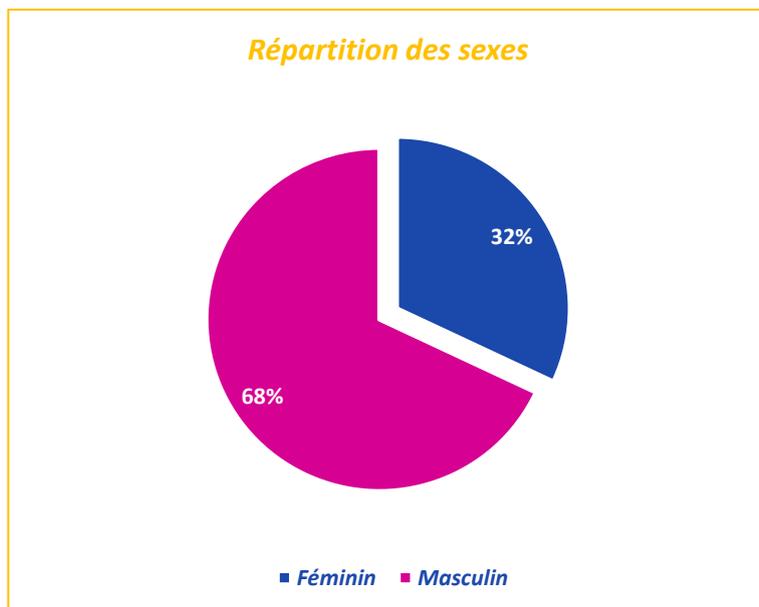


1 jeune fille était âgée de 15 ans en 2024, donc au-delà de notre agrément d'âge, en raison d'une orientation difficile à concrétiser. C'est un phénomène régulier, en particulier sur les orientations médico-sociales.

Elle a finalement été admise fin 2024 dans un hôpital de jour pour adolescent.e.s (Santos Dumont), bien qu'une structure médico-sociale aurait été une option tout à fait judicieuse pour elle.

Il s'agissait en effet d'un tableau autistique avec un déficit moyen, parfaitement stabilisée, sans troubles psychiques ou comportementaux associés. Il serait évidemment plus pertinent de pouvoir réserver aux hôpitaux de jour des indications de troubles psychiques non cicatrisés, et non d'occuper ces places avec des patients relevant du secteur médico-social.

Répartition par sexe



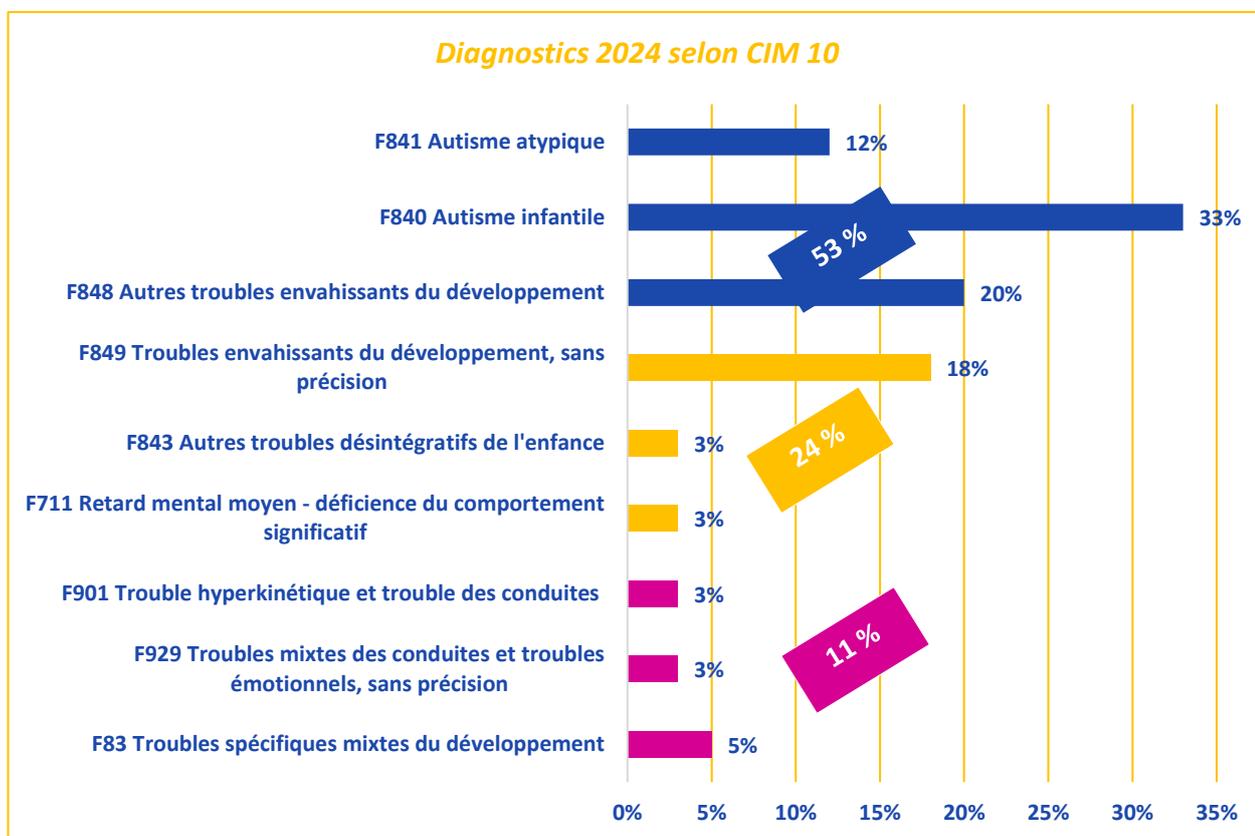
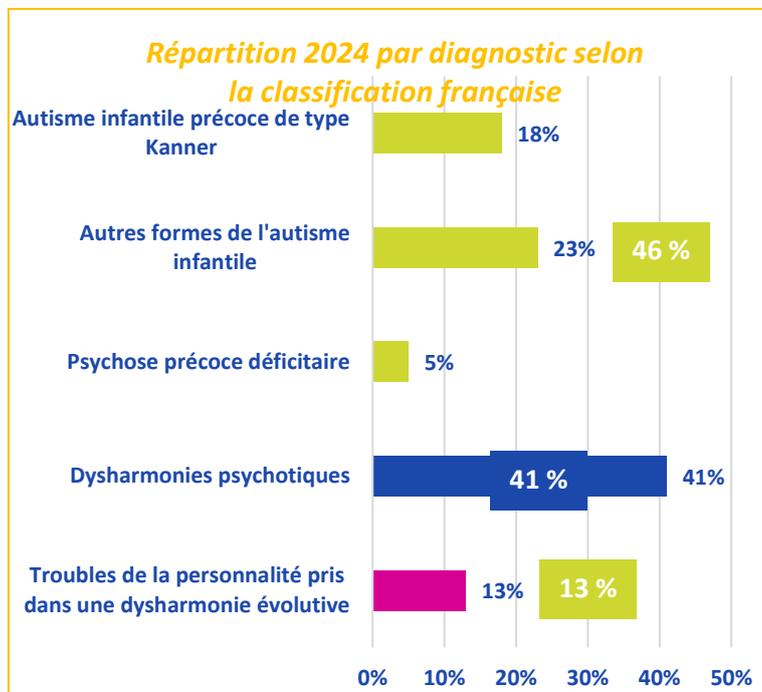
On constate, comme toujours dans les structures de pédopsychiatrie, une répartition inéquitable filles/garçons, avec une sur-représentation masculine. Ces proportions sont assez stables à l'hôpital de jour. Les enfants accueillis en 2024 en hospitalisation de jour étaient 12 filles et 27 garçons.

📁 Répartition par diagnostic selon la classification française

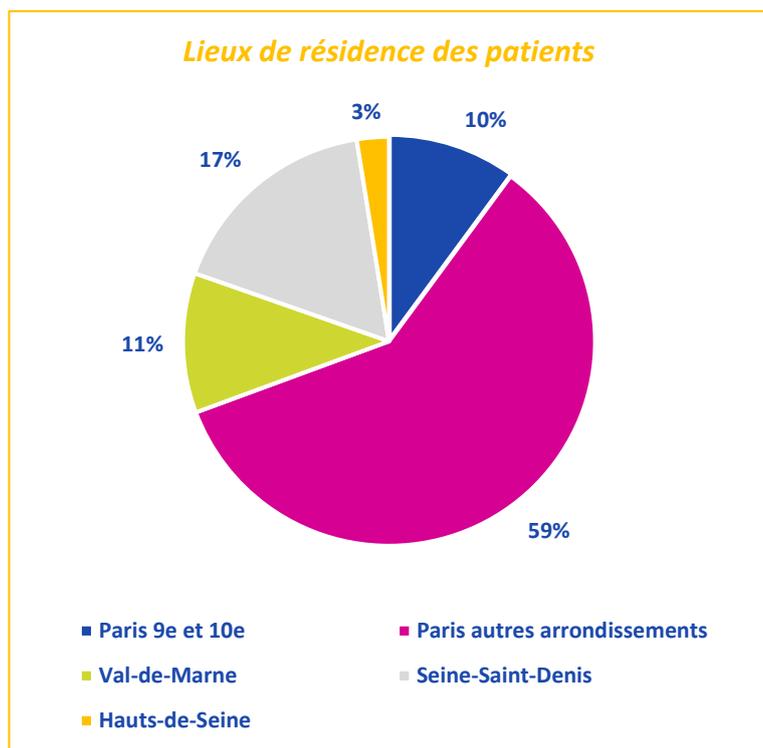
Le recueil des diagnostics selon la classification française montre que la population de l'HJB se répartit principalement entre les différentes formes de l'autisme et les troubles de nature psychotique (type dysharmonie évolutive).

Ces deux types de diagnostic sont regroupés de façon indifférenciée dans les **classifications internationales**.

Des **diagnostics associés**, qu'il s'agisse de diagnostics somatiques, de syndromes génétiques, ou de facteurs socio environnementaux, sont présents chez 2/3 des patients environ.



📁 Répartition par lieu de résidence de la file active 2024 et convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris

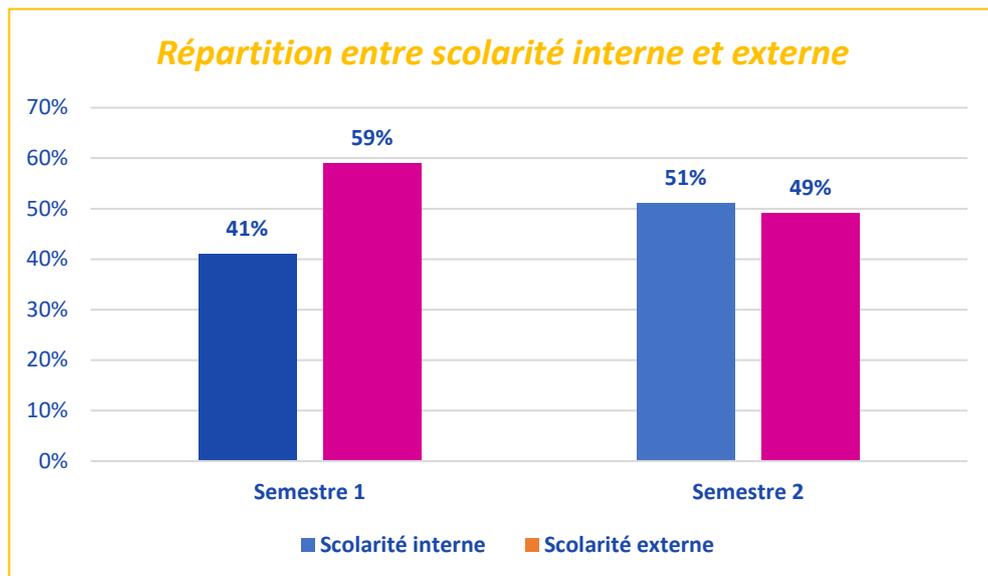


Liés depuis 1979 par une convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris, nous réservons une priorité d'examen des dossiers aux enfants adressés par l'intersecteur. Toutefois, la proportion des enfants en soin à l'hôpital de jour adressés par l'intersecteur baisse régulièrement : en 2017, ces enfants représentaient 33 % de notre file active, depuis 2022, c'est moins de 10 %. Il est tout à fait possible que cette baisse témoigne de notre difficulté à faire vivre ce partenariat.

En effet, au changement de médecin responsable (départ en retraite du Dr BRENGARD et prise de fonction du Dr Laure GONTARD en 2016), nous avons exprimé le souhait que se tienne au moins une rencontre annuelle des équipes médicales afin de tisser une collaboration de confiance réciproque. Or cette régularité n'est pas une réalité. Nous identifions en effet que les indications adressées par l'intersecteur concernent majoritairement des enfants très jeunes avec des troubles du spectre autistique sévères. Or nous avons peu de possibilités pour accueillir ce type d'enfants, car il est adapté de le faire sur de petits groupes, idéalement articulés avec l'Unité Pédagogique PREAUT, et le turn-over est très faible sur ces deux dispositifs. Il conviendrait donc de pouvoir expliquer à nos partenaires notre mode de fonctionnement afin que les indications adressées soient plus diverses, et que nous puissions continuer à maintenir vivant ce partenariat. Une nouvelle rencontre est demandée pour le premier semestre 2025.

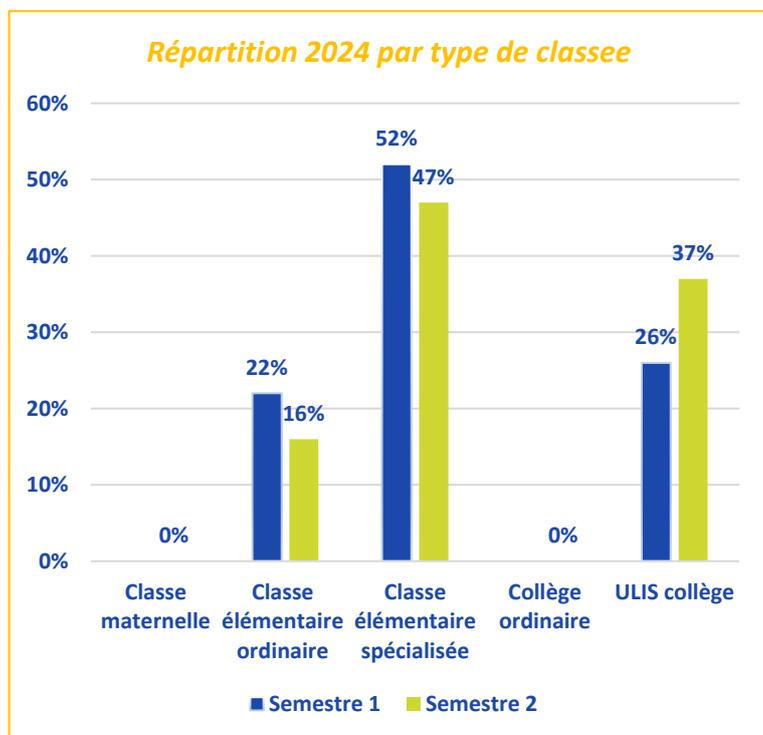
Notons par ailleurs que près du tiers des enfants accueillis à l'hôpital de jour réside en banlieue parisienne, proportion en augmentation (18 % en 2021), particulièrement en Seine-Saint-Denis, département souffrant d'une carence grave en structures de prise en charge sanitaires et médico-sociales. Les orientations de ces enfants en aval de leur prise en charge à l'hôpital de jour en particulier sur le secteur médico-social, constituent une vraie difficulté (listes d'attente de plusieurs années !).

📁 Répartition entre prises en charge à temps plein et à temps séquentiel



La répartition entre scolarité interne et scolarité externe reste stable. Le pourcentage de scolarité en interne a régulièrement augmenté au cours de ces dernières années, et témoigne d'indications plus lourdes adressées à l'hôpital de jour. Il s'agit d'enfants qui, malgré la loi de 2005 sur l'inclusion, ne peuvent être scolarisés dans les structures de l'Education nationale compte tenu de leurs troubles.

La différence entre les deux semestres est liée au fait que les plus grands sont sortis en juin (8 sorties en 2024), et de nouveaux patients sont arrivés au second semestre. Or les sortants sont généralement plus stabilisés, et donc plus à même d'être inclus à l'école, que les patients en début de traitement.



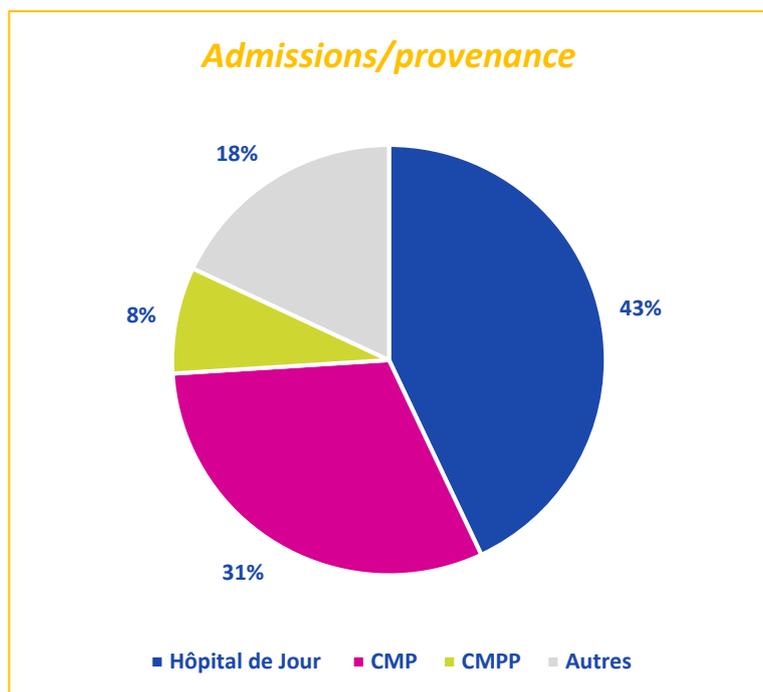
Ce graphique nous permet de constater que la plupart des enfants scolarisés en milieu ordinaire le sont dans des classes spécialisées de l'Éducation Nationale, parmi lesquelles il faut à présent compter les unités d'enseignement pour autistes (UEEA).

Admissions 2024

Nombre de dossiers reçus en 2024	88
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	4
Nombre de dossiers traités en préadmission en 2024	8 (soit 7,04 %)
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	0
Nombre de dossiers ayant conduit à une admission au 31 décembre 2024	6 (5,28 %)
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	0
Refus des familles suite au rendez-vous de préadmission	1
Refus de l'hôpital de jour suite au rendez-vous de préadmission (indication non pertinente pour différentes raisons)	1
Nombre de dossiers classés (refus sur dossier ou enfant ayant trouvé une autre institution)	5
Nombre de familles non reçues	80 (soit 91 %)
Taux de réponse (% de dossiers ayant fait l'objet d'une admission effective en 2024)	5,28 %

Le tableau chiffré des admissions montre un **taux de réponse très faible en 2024, de 5 %** d'enfants effectivement admis. Ceci est malheureusement habituel, le nombre de dossiers reçus excédant très largement le nombre de places disponibles dans notre structure.

La provenance des dossiers d'admissions est la suivante, avec presque la moitié des enfants bénéficiant déjà de soins institutionnels dans des hôpitaux de jour pour plus jeunes.



✍ Sorties 2024 : après quelle durée d'hospitalisation et vers quelle orientation ?

8 enfants ont quitté l'hôpital de jour André Boulloche en 2024.

La durée moyenne de séjour à l'hôpital de jour des enfants sortis en 2024 a été de 5 années.

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Enfant 5	Enfant 6	Enfant 7	Enfant 8
Durée de séjour	2 ans 3 mois	4 ans 10 mois	5 ans 9 mois	6 ans 10 mois	4 ans 10 mois	5 ans 1 mois	2 ans 11 mois	7 ans 1 mois
Orientation	Poursuite scolarité ULIS Elémentaire + CMP	Poursuite scolarité collège ULIS + SESSAD CMPP	Silence des justes	Poursuite scolarité ULIS Collège + CMP	Hôpital de jour ASM 13	Poursuite scolarité ULIS Collège + CMP	Poursuite scolarité ULIS Collège + CMP	Hôpital de jour Santos Dumont
Âge	10 ans	13 ans	13 ans	11 ans	14 ans	13 ans	11 ans	15 ans

A noter qu'une jeune aurait dû être orientée en 2023, mais est sortie fin 2024, à l'âge de 15 ans, faute d'avoir trouvé préalablement une structure adéquate susceptible de l'accueillir (enfant 8).

A noter également la sortie d'un jeune de 13 ans en raison de troubles du comportement (agressivité, violence) incompatibles avec la vie en collectivité à l'hôpital de jour en présence d'autres enfants en situation de vulnérabilité (enfant 5).

✍ Bilan social à l'hôpital de jour en 2024

📁 Mouvements de personnel en 2024

	Fonction	Modalité	Date
Départs	Orthophoniste	Départ volontaire	9 janvier
	Assistante sociale	Départ volontaire	24 avril
	Psychomotricien	Départ volontaire	30 juin
	Educatrice spécialisée	Départ volontaire	24 août
	Educatrice spécialisée	Départ volontaire	6 septembre
	Educatrice spécialisée	Départ volontaire	9 octobre
Arrivées	Psychomotricienne	CDI	21 janvier
	Orthophoniste	CDI	26 août
	Assistante sociale	CDI	2 septembre
	Educatrice spécialisée	CDI	26 août
	Educatrice spécialisée	CDI	26 août
	Educatrice spécialisée	Contrat de professionnalisation	26 août
	Educatrice spécialisée	CDI	7 octobre

Accueil de stagiaires en 2024

Comme chaque année, nous avons accueilli des stagiaires issues de différentes formations professionnelles et académiques, pour des stages longs :

- ✓ 4 stagiaires, en 2^e année de formation d'éducatrice spécialisée à l'IRTS de Montrouge ont été accueillies jusqu'en juillet 2024.
- ✓ 4 stagiaires, en 2^e année de formation d'éducatrice spécialisée à l'IRTS de Montrouge sont accueillies à compter d'octobre 2024.
- ✓ 2 stagiaires, en Master 2 de psychologue clinicienne à l'Université Paris Cité ont été accueillies jusqu'en juillet 2024.
- ✓ 2 stagiaires, en Master 2 de psychologue clinicienne à l'Université Paris Cité ont été accueillies à compter d'octobre 2024.

En 2024, l'établissement a également accueilli, sur des stages courts :

- ✓ 1 stagiaire préparant le Certificat de capacité d'orthophoniste.
- ✓ 1 stagiaire de classe de 2^{nde} dans le cadre d'un stage d'observation.

Formations en 2024

▪ **Les formations individuelles**

- ✓ L'infirmière et la directrice adjointe ont pu bénéficier chacune d'une journée de formation **Prévention et Secours civiques de niveau 1 (PSC1)**, dispensée par la Croix-Rouge française.
- ✓ Une médecin psychiatre a suivi la formation de 4 jours proposée par le Copes, intitulée **Troubles du comportement, agitation et hyperactivité de l'enfant. Clarification symptomatologique et approche singulière.**
- ✓ La directrice adjointe a bénéficié d'une formation certifiante de 11 jours proposée par le CNEH, dont l'objet était de **faire évoluer les pratiques managériales via une approche Manager Coach.**
- ✓ La médecin directrice a suivi la formation de 3 jours proposée par le Copes, intitulée **Transidentité et problématiques de genre**
- ✓ L'infirmière a bénéficié de 2 jours de formation autour des **Fondamentaux de la bureautique, acquisition des bases sur Excel**, dispensée par l'organisme SLTI Paris.

▪ **Les formations collectives**

- ✓ **Le Pr Pierre DELION** est intervenu à 4 reprises pour un travail de supervision avec l'ensemble de l'équipe, orienté sur la prise en compte de la dynamique institutionnelle dans les prises en charge des enfants.
- ✓ **Graciela CULLERE-CRESPIN, psychologue clinicienne**, a proposé 3 séances de travail, qui ont permis d'actualiser les connaissances des membres de l'équipe sur les approches pédagogiques dans les traitements des TED/TSA et de donner la parole aux professionnels autour des prises en charge proposées au sein de l'Unité Pédagogique PREAUT.
- ✓ Dans le cadre d'une formation en intra, élaborée avec le Copes, et intitulée **Psychopathologie des enfants accueillis en hôpital de jour**, l'ensemble de l'équipe a bénéficié d'une formation dispensée par **Adrien BLANC, psychologue clinicien**. Il s'agissait de revoir en équipe les fondamentaux de la psychopathologie des enfants accueillis, de façon à pouvoir ajuster les modes d'interventions éducatifs et thérapeutiques auprès d'eux. Cette formation se poursuivra en 2025.

Temps forts 2024

✍ Les belles sorties de l'année 2024

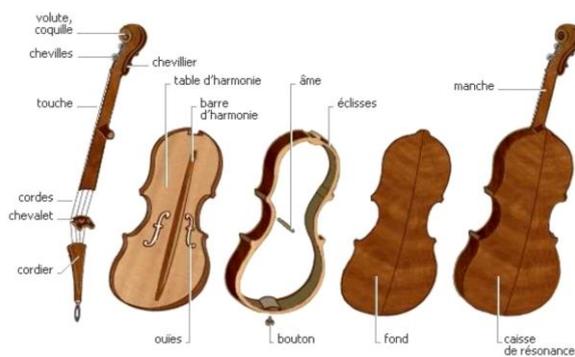
Durant l'année 2024, les unités ont organisé de nombreuses sorties, dans le cadre de différents projets. Parmi les plus emblématiques...

📁 Musique : nouveaux partenariats

Un nouveau partenariat avec le **Théâtre des Champs-Élysées** a permis de nous inscrire dans leur programmation dédiée aux enfants, et notamment au jeune public en situation de handicap. Ainsi, les enfants des unités bleue et lilas ont pu bénéficier d'une visite privée de ce théâtre, puis dans un second temps, assister à un concert de l'Orchestre de Chambre de Paris autour d'extraits de concertos de Mozart et Beethoven, intitulé « Le voyage d'Arpège ». Nous poursuivrons ce partenariat en 2025.



Cette année a également vu se concrétiser un **partenariat avec la Philharmonie de Paris**, et ce grâce à la maman d'un enfant accueilli. Les enfants des unités bleue et lilas ont pu participer à un atelier intitulé « Les Voix du Bois », mettant en scène les sons et bruits des arbres et de la forêt, mais également le bois utilisé pour fabriquer les instruments de musique. Cet atelier venait préparer les enfants au concert « La Vie musicale des arbres » donné par l'Orchestre de Paris, auquel ils ont assisté quelques semaines plus tard à la Philharmonie. Nous poursuivrons également ce partenariat en 2025.



📁 **Rétro Gaming au musée de la Monnaie : l'expo « Insert Coin »**

En juin 2024, les enfants qui participaient à l'atelier Jeux vidéo ont pu se rendre au musée de la Monnaie, pour expérimenter la façon dont jouaient les générations précédentes, à l'âge d'or des baby-foot, juke-box, flippers, et bornes d'arcade, qui disparaîtront progressivement de l'espace public avec l'arrivée des consoles domestiques. L'exposition replongeait le visiteur au cœur de cette culture matérielle des cafés et l'invitait à jouer sur les machines historiques présentées.



📁 **« Le sport change les vies » : le label Génération 2024**



En mai 2024, l'hôpital de jour pour enfants André Bouloche a obtenu le label Génération 2024, délivré par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui a permis aux établissements scolaires et de soin de bénéficier de l'énergie unique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Être labélisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes générations, et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Dans ce cadre, les enfants de l'hôpital de jour ont eu l'opportunité d'assister à des compétitions aux Jeux Paralympiques de Paris.



- **Tennis en fauteuil à Roland Garros le lundi 2 septembre 2024**



- **Athlétisme au Stade de France le mercredi 4 septembre 2024**



✍ Les nouveaux ateliers 2024

📁 Cuisine avec les parents

Nous avons concrétisé en 2024 une idée que nous avons de longue date : faire participer les parents à des ateliers cuisine à l'hôpital de jour. Le principe est de leur laisser choisir une recette typique de leur pays, de leur culture ou de leur famille qu'ils souhaitent réaliser avec les enfants. Les enfants avec leurs éducateur.trice.s font les courses, la recette est réalisée puis dégustée tous ensemble.

Il s'agit là d'une manière différente de travailler avec les parents, non dans le cadre d'un entretien formel ou d'un groupe de parole, mais dans une dynamique de partage, où l'équipe se laisse guider et enseigner par les parents participants. Pour eux, c'est aussi une occasion de participer à la vie de l'hôpital de jour, d'appréhender l'atmosphère du quotidien sur les unités éducatives, les outils utilisés pour communiquer, faire groupe.

Deux mamans ont participé à ces ateliers au dernier trimestre 2024, et l'expérience fut extrêmement riche et agréable pour tous. Nous comptons donc poursuivre !



📁 Construction d'un jardin sensoriel partagé, en partenariat avec le Centre Social et Culturel Le Paris des Faubourgs



Le jardin sensoriel représente une approche à la fois thérapeutique, éducative et pédagogique.

Activité extérieure sensorielle, motrice et ludique, cette médiation permet aux enfants de s'épanouir dans un environnement naturel, de



s'apaiser, d'éveiller leur sensorialité, de stimuler des compétences cognitives et motrices, mais aussi sociales, communicatives et relationnelles. L'aménagement d'un jardin sensoriel n'est pas qu'un aménagement paysagé : il est un programme d'activité réfléchi en équipe pluridisciplinaire au sein de l'hôpital de jour et de la structure partenaire.

📁 Médiations numériques et technologiques

▪ Ateliers Arts numériques

A la suite et en complément des médiations numériques et robotiques explorées depuis plusieurs années, voici un nouvel atelier proposé par Olivier Duris, psychologue, et utilisant l'Intelligence Artificielle !

Dans le cadre de cet atelier, les enfants sont guidés dans l'utilisation de ChatGPT pour créer des images, des textes, et des musiques. Quelques exemples de créations...



Les bénéfices attendus sont multiples :

- Renforcement de la capacité de symbolisation : aider les enfants à transformer leurs expériences émotionnelles brutes en représentations symboliques, facilitant ainsi le travail de mentalisation.
- Amélioration de la communication : offrir un support où les enfants peuvent exprimer des pensées et des émotions qu'ils ont du mal à verbaliser spontanément.
- Développement de la créativité : encourager l'exploration créative dans un environnement sécurisé, ce qui peut renforcer l'estime de soi et la confiance en leurs capacités.
- Fonction contenante de la technologie : utiliser ChatGPT comme outil de contenance pour structurer et élaborer les productions verbales et visuelles des enfants.

Cet atelier est mené en parallèle à l'hôpital de jour Serge Lebovici par deux psychologues, Sophie Bruneteaux et Clémentine Méalet, et a fait l'objet d'une présentation dans le cadre du séminaire de l'association AUTISMAGINE¹¹.

Projet photo

La proposition d'un atelier photo animé par un intervenant extérieur, qui sera prolongé en 2025 par un atelier vidéo, repose sur deux constats principaux :

- 1 - La place privilégiée tenue par les images dans le fonctionnement psychique des personnes présentant des troubles du spectre autistique.
- 2 - Le fait que toute activité conduite avec des personnes autistes et introduisant un « intermédiaire technique » entre les personnes autistes et le monde convient particulièrement à leur économie psychique. C'est une forme d'approche possible du monde tout en étant en retrait derrière l'outil, et ainsi pas directement immergé dans le monde. C'est un fil que nous tissons depuis plus de 10 ans à l'hôpital de jour en explorant les bienfaits des médiations numériques et technologiques.

Les finalités poursuivies dans ce projet sont les suivantes :

- *Offrir à de jeunes patients souffrant de TSA une médiation adaptée à leurs troubles, en leur permettant de créer à travers un médium technique qui joue un rôle de pare excitation entre le monde et eux.
- *Accompagner leur création d'images photo et vidéo pour leur permettre de mettre en forme leur monde intérieur et de communiquer au-delà des mots.
- *Soutenir l'entrée dans un processus narratif en images.
- *Valoriser leurs productions à travers un partage sous forme d'exposition et/ou projection.



C'est la **photographe Marie Jampy-Baron** qui a conduit les 5 ateliers photo au dernier trimestre 2024, avec 8 enfants de l'hôpital de jour. Elle a proposé un travail photographique autour du corps : le corps en mouvement, l'image du corps (mon corps et celui de l'autre), le visage et les émotions. Les enfants ont tour à tour été preneurs de vue, modèles, assistants, le tout avec un matériel professionnel mis à leur disposition qu'ils ont su respecter. Le cycle s'est terminé par l'accrochage du travail réalisé lors de la fête de Noël, un reportage photo fait par les enfants de l'atelier durant le vernissage de l'exposition, et enfin un album papier de

toute beauté.

Ce projet photo-vidéo est proposé en partenariat avec l'Association AUTISMAGINE.

¹¹ Association pluridisciplinaire fondée et présidée par Marie-N. Clément, qui vise notamment à encourager et valoriser les pratiques de production d'images chez les personnes autistes

✍ Séjours thérapeutiques 2024

Les séjours thérapeutiques font partie intégrante de l'activité de soin. Ils permettent de poursuivre le travail engagé au cours de l'année au sein de l'hôpital de jour vers un ailleurs, tourné vers l'extérieur. Le séjour est donc un prolongement du projet de soin de chaque enfant, intégrant des axes de travail tant individuels que collectifs. Les familles ont appris à nous connaître tout au long de l'année, elles nous ont peu à peu accordé leur confiance et sont rassurées de confier leur enfant au personnel soignant.

Le projet de séjour thérapeutique est élaboré au sein de chaque unité éducative et son organisation est effectuée en collaboration avec la direction de l'établissement.

Au printemps 2024, les enfants des 4 unités éducatives ont pu partir en **séjour thérapeutique sur les côtes normandes**, pour une durée de 3 jours et 2 nuits. Ils ont ainsi pu profiter pleinement d'activités variées, telles que des promenades en pleine nature, des jeux sur la plage, des baignades à la mer et dans les bases nautiques environnantes.

Unités éducatives et dates	Lieu	Nombre d'enfants et encadrement
Unité Verte du 05 au 07 juin 2024	VVF Village La Côte Normande	9 enfants + 6 soignants
Unité Jaune du 12 au 14 juin 2024	Rue du Troisième Régiment des Dragons Portés	11 enfants + 6 soignants
Unités Bleue et Lilas du 26 au 28 juin 2023	76980 VEULES-LES-ROSES	12 enfants + 8 soignants



✍ Soutenance de la thèse en psychopathologie de notre psychologue clinicienne Charlotte Labossière

Le robot NAO comme médiation thérapeutique auprès d'enfants autistes : support d'accès à l'intersubjectivité

L'hôpital de jour pour Enfants André Bouloche a accueilli trois années durant, de décembre 2021 à décembre 2024, une doctorante en *Psychopathologie et Psychanalyse* dans le cadre d'une CIFRE¹². Il s'agit de Charlotte Labossière, psychologue clinicienne, que nous avons rencontrée dès 2018 lors de son stage de Master 2 clinique.

Le 4 décembre 2024, Charlotte Labossière a soutenu publiquement sa thèse élaborée sous la direction de Chantal Lheureux-Davidse, à l'Université Paris Cité, dans le cadre de l'École doctorale Recherches en psychanalyse et psychopathologie (CRPMS – EA 3522).

Charlotte Labossière a développé une approche individuelle de la médiation robotique avec des enfants autistes, permettant d'en mettre à jour les bienfaits, d'en discuter les points forts et les écueils, mais aussi de poser les conditions de son cadre.

¹² Une CIFRE est une Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Elle permet d'accueillir un.e doctorant.e durant trois années dans une entreprise ou une association, à temps complet, et de voir ce travail partiellement financé par l'ANRT (Association Nationale Recherche Technologie)

Le jury de cette thèse était composé de :

- Yorgos DIMITRIADIS (Professeur, Université Paris Cité, *Examineur*)
- Bernard GOLSE (Professeur Émérite, Université Paris Cité, *Membre invité*)
- Chantal LHEUREUX-DAVIDSE (MCF Émérite, HDR, Université Paris Cité, *directrice de thèse*)
- Patrick MARTIN-MATTERA (Professeur, Université Catholique de l'Ouest, *Rapporteur*)
- Maribel PINO (Docteur, HDR, Ecole Pratique des Hautes Etudes, *Rapporteuse*)
- Serge TISSERON (Docteur, HDR, Université Paris Cité, *Membre invité*)

Les membres du jury ont souligné une écriture fluide et agréable, la rigueur dans la description des interactions avec les enfants suivis, un plan très clair et beaucoup de références bibliographiques pertinentes. Ils ont également apprécié son effort de clarification pour différencier les termes employés pour désigner le mode de relation qu'un humain entretient avec un robot, en situation thérapeutique et dans la vie courante : objet transitionnel, objet malléable, objet intermédiaire, objet de médiation ou encore partenaire. Plusieurs membres ont également loué son attention aux places respectives du langage corporel et du langage parlé dans la relation que les enfants autistes établissent avec les robots. Enfin, la qualité des interactions de la candidate avec les enfants qu'elle a suivis a été unanimement appréciée par le jury.

Pour poursuivre sa collaboration avec Charlotte Labossière, la direction de l'Hôpital de Jour André Bouloche est très satisfaite d'avoir pu l'embaucher en CDI à temps partiel sur un poste de psychologue clinicienne.



Nos publications et interventions dans des colloques en 2024, en lien avec l'activité de l'HJP

Publications



*Duris, O., & Eloy, C. (2024). Créer un jeu vidéo en psychothérapie ? L'exemple de deux médiations thérapeutiques par la programmation en hôpital de jour et en centre médico-psycho-pédagogique. *Sciences du jeu*, 22.

*Duris, O. (2024). Éloge de l'intersubjectivité non menaçante : l'enfant autiste, le robot et le thérapeute. Dans : Bernard Golse éd., *De la clinique à la recherche: Autismes et psychanalyses V* (pp. 143-157). Toulouse: Érès.

*Bruneteaux, S. & Duris, O. (2024). La place du numérique dans l'éducation. Apprendre le numérique, par le numérique et à l'ère du numérique. *Psychologie & Education*, 2024-2, pp 9-18.

Colloques et congrès :



*Duris, O. (2024, décembre). « IA générative et émergence subjective en HDJ ». Les nouveaux enjeux pour la psychanalyse, Congrès International d'Espace Analytique, Paris.

*Duris, O. (2024, juin). Les écrans dans la relation parents-enfants : états des lieux de la recherche. 14èmes rencontres poitevines de psychologie à l'école : Apprendre & grandir à l'ère du numérique. Poitiers, France.

*Duris, O. (2024, mai). Intelligence artificielle et numérique : enjeux et limites pour la pratique des psychologues ? Webinaire Intelligence artificielle, numérique et psychologie, Société Française de psychologie.

*Duris, O. et Mencia-Huerta, M. (2024, mars). Réinventer la psychanalyse ? Colloque Réinventer la psychanalyse, CulturePsyP7, Université de Paris, France.

Projets 2025

Nous prévoyons de poursuivre le développement de médiations technologiques, pour certaines dans le cadre de recherches cliniques.

✍ **Projet vidéo 2025**

Ce projet est conçu comme le pendant narratif des ateliers photo qui se sont tenus avec la photographe Marie Jampy-Baron en 2024. Ces ateliers de création vidéo pluridisciplinaires et d'introduction à la narration en images seront animés par le vidéaste, réalisateur et pédagogue Benoît LABOURDETTE¹³. Les jeunes expérimenteront des méthodes de création avec des outils légers et accessibles à tou-te-s. Les résultats de ces ateliers seront disponibles en ligne pour les participant.e.s et pour l'équipe grâce à un outil numérique de partage, facteur de lien et de mémorisation de ce qui a été accompli d'une séance à l'autre.



✍ **Poursuite du travail de recherche sur la réalité augmentée avec Valentin Bauer, docteur en informatique**

Nous avons travaillé avec Valentin Bauer en 2021-22 sur son projet « Magic Bubbles » dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CNRS et le CNAM. Il s'agissait d'une recherche-action en vue de valider l'environnement de réalité mixte « Magic Bubbles » comme outil thérapeutique favorisant l'engagement et la relaxation d'enfants avec TSA. Grâce à un casque de réalité virtuelle, des stimulations multisensorielles appropriées, centrées sur l'utilisation de sons musicaux, étaient proposées à l'enfant. Cette expérimentation a constitué la thèse de doctorat de Valentin Bauer, soutenue en janvier 2023, et a donné lieu à plusieurs publications internationales dont un **article paru en 2022 ayant obtenu le Honorary Scientific Paper Award de EuroXR¹⁴** : <https://hal.science/hal-03817648>



pour ce travail.

Après un post doc en Italie, Valentin Bauer nous propose de participer à une **nouvelle recherche sur l'évaluation de la perception sonore d'enfants autistes modérés/sévères, avec ou sans déficience associée, au travers de l'utilisation d'un dispositif de réalité augmentée léger**. L'objectif est ensuite de pouvoir se servir de ces évaluations pour filtrer acoustiquement les stimuli dérangeants pour les personnes avec autisme, et ainsi améliorer leur confort dans la perception auditive quotidienne. Un financement de la fondation John Bost a d'ores et déjà été obtenu

✍ **Participation à une recherche : Instruments de musique en réalité étendue pour la musicothérapie**

Tifanie Bouchara, maître de Conférences au Laboratoire des Sciences du Numérique à Paris Saclay, que nous connaissons pour avoir co-dirigé la thèse de Valentin Bauer, souhaite nous impliquer en tant que terrain expérimental dans une nouvelle recherche se proposant d'étudier la conception d'instruments de musique virtuels personnalisés, accessibles et collaboratifs en réalité étendue.

¹³ <https://www.benoitlabourdette.com/>

¹⁴ Bauer, V., Bouchara, T., Duris, O., Labossière, C., Clément, MN., Bourdot, P. (2022). Evaluating the Acceptability and Usability of a Head-Mounted Augmented Reality Approach for Autistic Children with High Support Needs. In: Zachmann, G., Alcañiz Raya, M., Bourdot, P., Marchal, M., Stefanucci, J., Yang, X. (eds) Virtual Reality and Mixed Reality. EuroXR 2022. Lecture Notes in Computer Science, vol 13484. Springer, Cham.

Les finalités poursuivies par ce dispositif sont :

- 1) permettre aux musicothérapeutes et aux praticiens d'interventions basées sur la musique d'adapter de manière interactive la complexité gestuelle et musicale des instruments aux besoins et aux préférences de leurs patients,
- 2) permettre aux praticiens de guider et d'accompagner les patients dans leur apprentissage de la musique



Une approche pluridisciplinaire combinant les sciences humaines (psychologie, ergonomie cognitive) et l'informatique (interaction homme-machine, réalité étendue) est proposée pour concevoir de tels outils immersifs. Le projet a été déposé auprès de l'ANR, mais la pré-proposition n'a pour l'instant pas été retenue. Il devrait néanmoins commencer à se mettre en place, dans un premier temps sans les financements espérés.





Hôpital de jour EPI

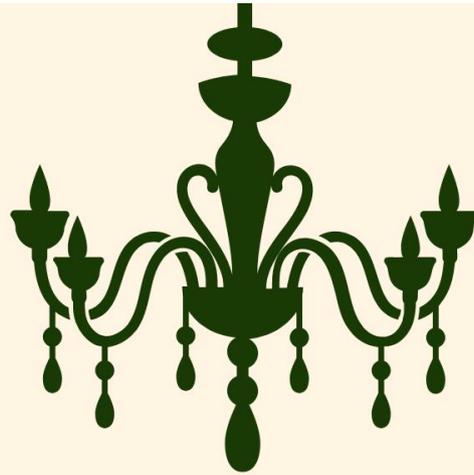
3, RUE DE RIDDER
75014 PARIS
01 45 45 46 79

EPI@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR :
CAMILLE DELARUE

DIRECTEUR INSTITUTIONNEL ET CLINIQUE :
MATHIEU BÉGON





*Accueil d'une vingtaine d'enfants âgés de 5 à 16 ans
présentant des troubles du développement psychique,
des apprentissages ou d'adaptation
à la vie scolaire et sociale.*

Editorial

L'année 2024 a vu le médecin directeur, en poste depuis plus de dix années, prendre sa retraite. Le docteur Olivier Ginoux a donc quitté ses fonctions au mois de juillet. Six mois auparavant, nous avons lancé un processus de recrutement pour le remplacer. Comme dans toutes les autres catégories professionnelles, le recrutement n'a pas suscité l'engouement que nous aurions espéré. En effet, nous n'avons reçu que trois candidatures pour ce poste. Malgré cela, nous avons eu la chance de recevoir une excellente candidature, celle du docteur Camille Delarue, qui occupe le poste de médecin directeur depuis le mois de septembre 2024.

La fermeture de l'été a donc servi de transition et a permis la continuité institutionnelle et éviter une interruption trop longue des consultations avec les patients et leurs familles. Ceci étant dit, le départ du médecin directeur en poste depuis plus d'une décennie n'a pas été une mince affaire, il était le deuxième médecin directeur depuis la création de l'EPI en 1981.

A part le départ en retraite du médecin directeur, l'année 2024 a été marquée par la stabilité de l'équipe, c'est-à-dire que tous les postes ont été pourvus.

Comme chaque année, nous avons profité des congés d'été pour réaliser quelques travaux. Les bureaux des psychanalystes, de la psychologue institutionnelle et de l'assistant social ainsi qu'une salle d'activité ont été refaits : sol, peinture et éclairage.



Bilan de l'activité 2024

Tableau de l'activité

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Entrées	0	3	2	3	2	3
Sorties	4	3	3	3	1	2
Dossiers présentés	35 Dossiers + 37 Téléphones	25 Dossiers + 40 Téléphones	34 Dossiers + 38 Téléphones	23 Dossiers + 24 Téléphones	29 Dossiers + 25 Téléphones	25 Dossiers + 20 Téléphones
Consultations d'information et d'orientation	4	2	2	4	5	3
File active	33	38	37	31	33	35
Passages autorisés	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380
Journées proposées	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810
Journées réalisées	4 004 + 24 temps plein (séjours)	2 758 + dont 1 570 demi-journées	3 123,5 dont 437 demi-journées	3 184	3 342,5	3 343,5
Actes ambulatoires	330	214	285	227	259	168
Places	12	12	12	12	12	12

Le nombre de journées effectuées est de **3 443,50 journées**, en progression constante depuis la fin de l'épisode de Covid.

168 actes ambulatoires correspondent aux psychothérapies, aux présences des enfants sortis lors des samedis Service de Suite et aux consultations préalables à l'admission des futurs patients.

Les admissions en 2024

3 garçons âgés de 6, 7 et 8 ans adressés par l'hôpital de jour Marie Abadie pour le premier et par le CMP du 14^e pour les deux autres ont été accueillis dans le groupe des jeunes après une semaine d'observation.

Caractéristiques des admissions des 6 dernières années

Les dossiers adressés amplifient les tendances de ces dernières années : quasi aucune candidature de filles, les garçons adressés relèvent soit de TSA tardivement ou peu pris en charge, soit de troubles du développement « bruyants ». Les psychoses avec TDC, HA, souvent mal diagnostiquées redeviennent fréquentes. Enfin la prévalence des contextes sociaux très précaires et carencés est également préoccupante.

Age à l'admission : 16 admissions en 6 ans

Age \ Année	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	Total
2019	0	0	0	0	0	0	0
2020	0	1	1	1	0	0	3
2021	0	1	2	0	0	0	2
2022	0	1	1	0	0	0	3
2023	0	0	2	0	0	0	2
2024	0	1	2	0	0	0	3
Total	0	4	8	1	0	0	13

Lieux d'habitation des enfants à l'admission

Depuis maintenant 5 ans, les candidatures se sont recentrées sur Paris intra-muros, amplifiant notre mission de structure de soins locale de proximité.

Année	Paris 14 ^e	Paris 15 ^e	Paris 16 ^e	Paris 5 ^e et 6 ^e	Malakoff	Clamart	Châtillon
2019	0	0	0	0	0	0	0
2020	0	3	0	0	0	0	0
2021	0	2	0	0	0	0	0
2022	3	0	0	0	0	0	0
2023	2	0	0	0	0	0	0
2024	3	0	0	0	0	0	0
Total	8	5	0	0	0	0	0

Provenance des enfants admis sur 6 ans

Année	COFI-CMP	UPJE CMP 14	CMPP 15	CAMSP Moulin vert	HDJ Marie Abadie	HDJ USIS
2019	0	0	0	0	0	0
2020	0	0	3	0	0	0
2021	0	0	0	1	1	0
2022	0	3	0	0	0	0
2023	0	1	0	0	0	2
2024	0	3	0	0	1	0
Total	0	7	3	1	2	2

Les sorties et post-cures

Les sorties et les orientations

Deux patients ont quitté l'EPI en 2024, le premier pour l'hôpital de jour pour adolescents Santos Dumont et le second pour une scolarité à temps plein en ULIS collège avec un suivi en ambulatoire au CMP. Les délais d'attente des structures d'aval nécessitent un travail d'orientation couramment sur un ou deux ans, voire davantage.

Le Service de suite en 2024

Le groupe des « futurs sortants » est important avec deux jeunes de 14 ans sortis en cours d'année, trois de 14 ans et trois de 13 ans qui ont progressivement intégré le groupe, créant une dynamique intéressante pour le travail de séparation et de projet. Même si cela demande un travail clinique en soi, les parents des nouveaux ont aussi participé davantage aux réunions du samedi avec les anciens. Parmi ces derniers, deux ont eu 20 ans et quittent donc le Service de suite.

Temps forts 2024

- Recrutement du médecin directeur.
- Augmentation du temps de travail des deux postes d'éducateurs à temps partiel.
- Travaux : réfection des bureaux des psychanalystes, de l'assistant social et de la psychologue institutionnelle et d'une salle d'activité.





Projets 2025

- Continuer notre travail institutionnel de soin psychique, en lien avec notre réseau de partenaires, et garantir la qualité des soins apportés aux patients.
- Enrichir notre réflexion par des journées de formation avec l'appui d'intervenants extérieurs.
- Réfection totale de l'atelier afin d'y accueillir une véritable cuisine pédagogique et une activité d'arts plastiques. Réfection totale du secrétariat. Ces travaux auront lieu pendant l'été.
- Poursuivre les réflexions et adaptations amorcées autour de la question de l'éducation alimentaire et des questions cliniques quotidiennes que cela soulève pour nos patients et leur famille.
- Changement de prestataire pour les repas. Nous souhaitons augmenter le budget consacré à l'alimentation et proposer ainsi une amélioration de la qualité.



Hôpital de jour Raymond Cahn

20 BOULEVARD JOURDAN
75014 PARIS

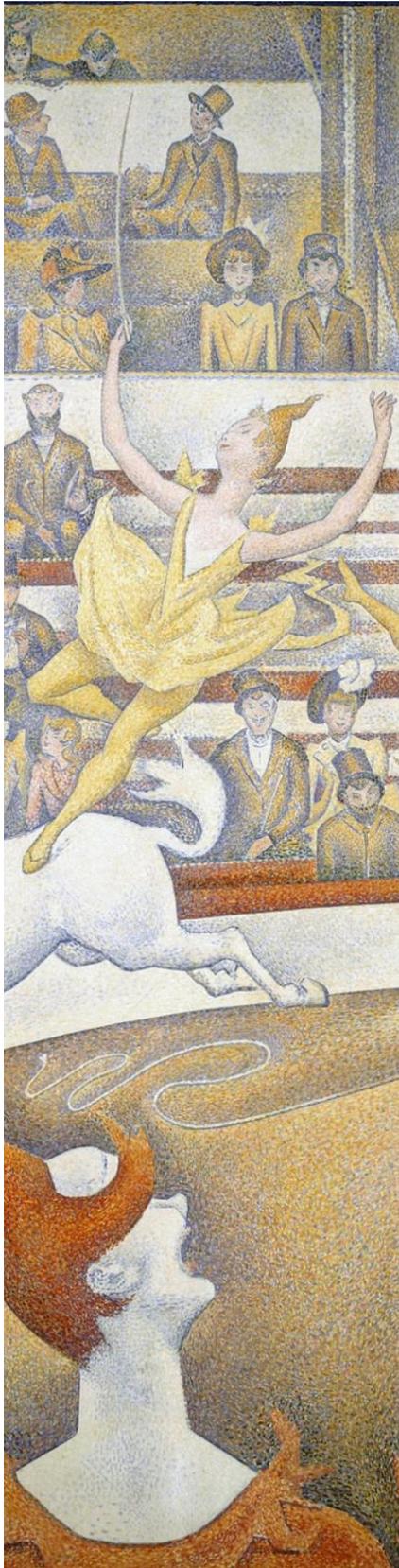
01 45 88 89 54

HJM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR :
BÉNÉDICTE CHAMOUN

DIRECTRICE ADJOINTE :
FABIENNE BEDMINSTER





*Accueil d'adolescents, de 12 à 20 ans,
présentant des troubles importants
de la personnalité sans déficit intellectuel.
Lieu de soins et d'apprentissage, l'hôpital accompagne
les jeunes à travers un projet d'intégration scolaire et
sociale..*

Editorial

En 2024, l'hôpital de jour du Parc Montsouris a changé de nom, portant désormais celui de son fondateur Raymond Cahn, disparu en 2019.

Ce changement, souhaité par l'équipe et la direction depuis plusieurs années, rend un juste hommage à celui qui, par ses écrits et sa clinique fine de l'adolescence, a consacré passionnément sa vie à leur cause. Les jeunes et leurs parents ont accueilli avec intérêt la nouvelle.

Un autre changement important a été le rattachement de l'hôpital de jour, en septembre 2024, à la cité scolaire Gabriel Fauré, située dans le 13^e arrondissement. En effet, notre partenariat officiel et historique avec François Villon, dont nous avons fêté les 50 ans en mai 2024, s'est achevé du fait de l'arrêt des filières générales dans ce lycée, désormais consacré aux filières du sport et de la santé.

L'année 2024 a également vu la participation de l'équipe de l'hôpital de jour à la journée associative sur le thème de la Transmission, intervenant en trois temps sur les aspects théoriques, cliniques et pédagogiques du soin, à travers l'héritage du Dr Raymond Cahn.



Bilan de l'activité 2024

File active

En 2024, la file active globale de l'hôpital de jour a été de 57 patients (dont 5 EPA sans suite et 6 jours d'observation sans suite pour 2 adolescents). Le nombre de patients effectivement pris en charge s'établit à 50.

3 798 journées et 1 320 demi-journées ont été enregistrées en 2024 soit 5 118 passages

Le taux de présence des patients est de 79,29 % sur l'année.

A ces présences s'ajoutent :

- 26 entretiens préalables de patients ayant fait l'objet d'une admission (1^{ers} et 2^{es} EPA)
- 49 jours d'observation suivis d'une admission pour 12 adolescents
- 05 entretiens préalables d'admission sans suite
- 06 jours d'observation sans suite pour 2 adolescents
- 228 entretiens mensuels de famille
- 205 parents présents aux groupes Parents (mensuels)
- 17 passages d'anciens patients rendant visite après leur sortie de l'HDJ et accueillis par certains membres de l'équipe soignante

Soit 636 passages complémentaires pour un total de 5 754 passages.

Cette activité émanant principalement des groupes destinés aux parents, des patients en périodes d'observation, ainsi que des patients récemment sortis ne donne lieu pour le moment à aucune facturation auprès des caisses d'Assurance Maladie. Elle concerne principalement 3 professionnels (médecins psychiatres, directrice adjointe) qui effectuent des heures supplémentaires ou complémentaires dont un faible nombre est récupéré, et aucune rémunérée.

Taux d'activité				
	2022	2023	2024	Evolution 2024 par rapport à 2023
Nombre théorique de journées ou d'actes	7 070	7 703	6 864	-11%
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	5 662	6 348	6 362	0 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	5 049	5 417	5 754	6 %
Taux d'activité	0,71	0,70	0,83	19 %

Le taux d'activité en 2024 est en hausse malgré une amplitude d'ouverture moindre : 210 jours en 2024 contre 215 en 2023.

Demandes d'admission

Elles s'élèvent à 73 demandes (contre 79 demandes en 2023) et concernent essentiellement des garçons et filles âgés de 12 à 17 ans (38 demandes pour des filles et 35 demandes pour des garçons).

Ces demandes sont étudiées mensuellement par une commission pluridisciplinaire associant le médecin psychiatre, l'assistante sociale et la secrétaire médicale. Sur l'ensemble des demandes traitées :

17 ont été jugées recevables sur dossier.

12 demandes ont été suivies d'une admission et ont fait l'objet de 27 entretiens préalables.

05 demandes pour 6 EPA (entretiens de préadmission) sont restés sans suite.

02 demandes d'admission ont fait l'objet d'une période d'observation sans suite.

A noter que l'ensemble des demandes n'a pas été traitée dans sa totalité en raison de dossiers de demandes d'admission incomplets de la part des adresseurs.

La provenance de ces demandes est essentiellement Paris (62 %), le Val-de-Marne (18 %), les Hauts-de-Seine (15 %), la Seine-Saint-Denis (3 %), l'Essonne (1 %), et la province (1 %).

Elles émanent pour 52 % de CMP/CMPP, 33 % d'hôpitaux de jour, 8% de la médecine libérale, 7 % d'autres structures (ITEP, cliniques etc...).

En ce qui concerne le niveau scolaire de ces adolescents, la plupart des demandes concerne les adolescents de niveau 6^e jusqu'à la terminale. Cependant, quelques demandes concernent des adolescents de niveau primaire :

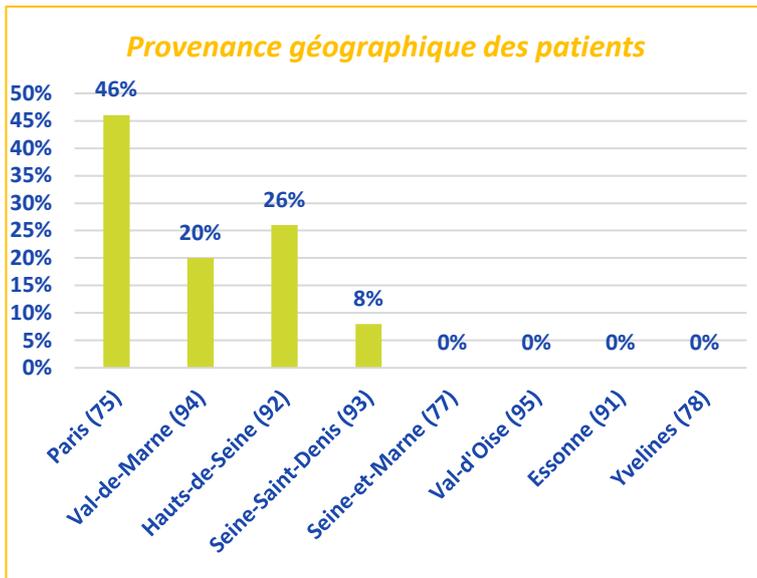
- Cycle 3 : 11%
- Collège : 12% en 6^e; 12 % en 5^e; 7 % en 4^e et 9 % en 3^e
- Lycée : 11 % en Seconde, 3 % en 1^{re} et 3 % en terminale
- Inconnu : 22 %

Analyse de la file active

La file active de l'hôpital de jour est calculée à partir des 50 patients effectivement pris en charge sous deux modalités, temps plein (80 %) et temps partiel (20 %).

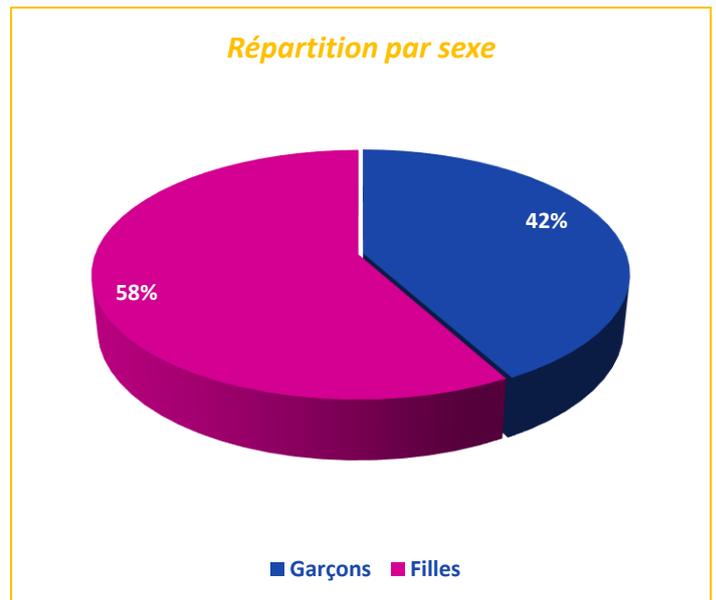
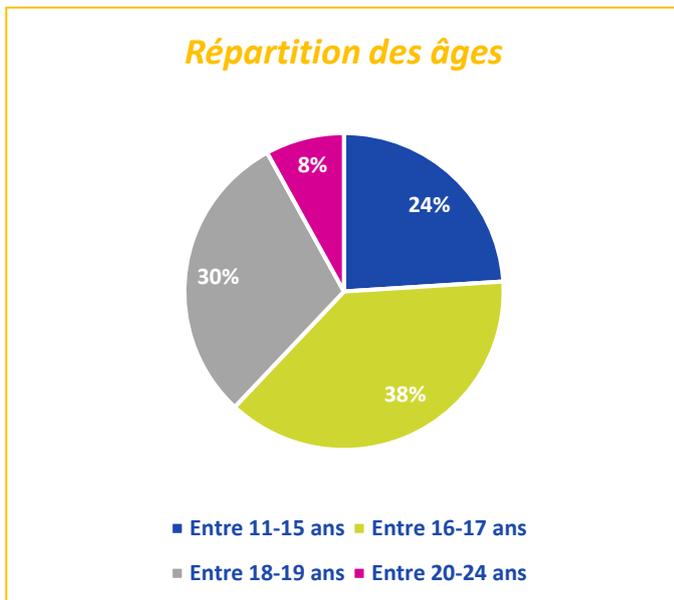
Provenance des adolescents accueillis	2022	2023	2024
Hôpital de jour	14	5	7
CMP	10	12	17
CMPP	3	2	1
EMP	0	0	3
Hôpital temps plein	0	0	12
SESSAD	0	0	1
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	30	24	9
Total	57	43	50

22 des patients de la file active 2024 étaient pris en charge à temps plein ou temps partiel en institution avant leur admission.



Les patients proviennent majoritairement de banlieue (54 %).

Age des enfants au 31.12	2022	2023	2024
11 à 15 ans	20	10	16
16 à 17 ans	19	21	18
18 à 19 ans	10	10	12
20 à 24 ans	8	2	4
Total au 31.12	57	43	50



Diagnostics

L'essentiel des diagnostics est représenté par les dysharmonies psychotiques (60,47 %) et les troubles de la personnalité, états-limites (18,60 %) présents principalement chez 31 % des jeunes filles.

Diagnostics des 50b patients pris en charge	Garçons	Filles	Total	En %	2024
Psychoses infantiles	0	1	1	2	2,33
Dysharmonies évolutives	20	12	32	64	60,47
Décompensations à l'adolescence	0	2	2	4	4,65
Schizophrénie, troubles schizotypiques	0	4	4	8	9,30
Etats limites, troubles de la personnalité	1	9	10	20	18,60
Névroses, troubles anxieux phobiques	0	1	1	2	4,65
Totaux	21	29	50	100	100

Sorties définitives

12 adolescents sont sortis cette année de l'hôpital de jour, 9 patients étaient à temps plein, 3 à temps partiel.

Orientation des adolescents sortis						
Etudes ou formation en milieu ordinaire	Rupture de soins	Suivi en psychiatrie adulte	Hospitalisation plein temps	Hôpital De jour	Etablissement Soins/études	ESAT
33,33 %	8,33 %	17 %	8 %	8 %	17 %	8 %

On peut considérer que sur les 12 patients sortants de 2024, 8 ont poursuivi un projet en accord avec leur prise en charge à l'hôpital de jour.

Etat clinique des 12 adolescents sortis en 2024	Nombre	2024 Pourcentage	Rappel 2023 Pourcentage
Très amélioré	3	25	40
Amélioré	7	58,33	40
Inchangé	2	16,67	20
Aggravé	0	0	0
Totaux	12	100	100

Rapport d'activité de l'unité d'enseignement Cerep

Transition vers un nouveau rattachement de cité scolaire : chronologie des étapes

1. **Dès 2023** : En relation continue avec les familles et la direction générale Cerep-Phymontin, l'hôpital de jour initie des démarches auprès du rectorat de Paris (DASEN et SEI) et de la direction de la cité scolaire François Villon pour préparer le changement de rattachement administratif à une nouvelle cité scolaire et envisager un nouveau partenariat pédagogique, garantissant notamment la poursuite des orientations scolaires en inclusion partielle des patients-élèves.
2. **30 avril 2024** : Première rencontre réunissant l'inspection du SEI, le proviseur de la nouvelle cité scolaire Gabriel Fauré, le directeur général de l'association Cerep-Phymontin, et la direction de l'hôpital de jour pour poser les premiers jalons du partenariat. En préparation de cette réunion, plusieurs documents sont élaborés et partagés pour amorcer le dialogue. Ces ressources expliquent comment les inclusions sont pensées et organisées dans un contexte de soins et détaillent la collaboration quotidienne entre l'unité d'enseignement et la direction de la cité scolaire F. Villon, présentant les principaux éléments nécessaires pour démarrer une nouvelle coopération.
3. **25 mai 2024** : Rencontre entre les représentants de l'association APACM et le proviseur de la nouvelle cité scolaire. L'échange a été à la fois éclairant et rassurant pour les parents dont la démarche est d'obtenir la garantie d'un accueil bienveillant des adolescents en inclusion, l'assurance d'une communication fluide entre le « Cerep » et l'« établissement scolaire ». Les familles ont eu l'opportunité de visiter le lycée, et la possibilité pour leurs enfants de visiter la cité scolaire a également été évoquée, avec un réel intérêt de la part du proviseur.
4. **20 juin 2024** : Troisième rencontre entre le proviseur, l'équipe enseignante de l'unité d'enseignement et la directrice adjointe de l'hôpital de jour pour faire connaissance et discuter plus finement des inclusions partielles prévues pour la rentrée scolaire 2024-2025.
5. **Fin août 2024** : Organisation d'une pré-rentrée exclusivement réservée aux patients-élèves prévus en inclusion partielle au lycée et au collège. Y ont participé la direction de la cité scolaire, l'infirmière, une CPE, la secrétaire du lycée, les référents thérapeutiques et la directrice adjointe de l'hôpital de jour. Cette démarche a été conçue sur le modèle réalisé avec l'ancienne cité François Villon. L'accueil rassurant qui leur a été réservé, ainsi que le temps consacré à la visite des lieux, a eu un véritable effet positif sur eux.

Bilan des inclusions partielles des patients-élèves en 2024 : chiffres et retours d'expérience

Au cours de la période de janvier 2024 à juillet 2024, les indications thérapeutiques d'inclusion partielle ou entière ont considérablement augmenté par rapport aux années précédentes. Voici un état des lieux des inclusions :

- **8 patients** inscrits en inclusion partielle au lycée François Villon.
- **1 élève** inscrit en 3^e au collège Buffon.
- **1 élève** inscrit en CAP.
- **4 autres patients** en inclusion totale en lycée professionnel, général et technologique.

Le taux de réussite des projets d'inclusion est globalement élevé, avec **11 projets aboutis**, **1 projet mitigé** et **2 projets échoués**.

Les bénéfices pour les patients sont significatifs et démontrent l'importance de poursuivre cette démarche pour l'année 2024-2025. Ces bénéfices se traduisent en termes de :

- **Réassurance** des patients face à leur parcours scolaire.
- **Socialisation** et intégration dans le milieu scolaire.
- **Amélioration du rapport aux autres élèves**, favorisant un climat de confiance.
- **Ouverture sur un stage à l'université**, spécialisé dans l'intelligence artificielle, une occasion enrichissante pour l'avenir professionnel de la patiente concernée

Ces résultats positifs encouragent la continuité des inclusions scolaires vers la nouvelle cité scolaire Gabriel Fauré en 2024-2025.

Pour la rentrée scolaire 2024 :

11 patients-élèves étaient en inclusion partielle à la cité scolaire G. Fauré, répartis comme suit :

- **1 patient** en troisième au collège
- **2 patientes** en seconde
- **7 patients** en première
- **1 patiente** en terminale

Ces inclusions visent à favoriser l'intégration scolaire et sociale des patients-élèves tout en continuant de répondre à leurs besoins thérapeutiques.

- **1 patiente** en première en inclusion partielle au lycée Jean de la Fontaine pour la spécialité musique au titre d'une convention administrative avec le lycée Gabriel Fauré.
- **2 patients-élèves** suivent leur formation en bac technologique, l'une au lycée François Villon et l'autre au lycée Raspail.
- **1 patient-élève** est en inclusion totale en seconde professionnelle au lycée Nicolas Ledoux

Ces démarches s'inscrivent en cohérence avec leur projet de soins.

Et enfin sur le groupe thérapeutique du temps partiel, **4 patients** poursuivent leur scolarité à l'extérieur en milieu scolaire classique tout en étant soutenus par un suivi thérapeutique adapté.

Les effets des inclusions et leur retentissement sur le fonctionnement institutionnel

Le premier effet observé sur l'institution a été la difficulté à constituer les groupes thérapeutiques comme prévu en fin d'année scolaire. Les emplois du temps fournis par les lycées ont prévalu sur les nôtres, rendant impossible l'ajustement entre le soin et le scolaire. Les matières d'inclusion se sont imposées comme prioritaires, ce qui a empêché l'intégration de certaines activités thérapeutiques dans les emplois du temps.

Ainsi, le groupe danse-écriture a perdu 4 de ses participantes, impactant l'enveloppe et la dynamique du groupe. De même, plusieurs jeunes envisagés pour le groupe GOPPS, destiné aux plus âgés en transition vers la sortie, n'ont pas pu y participer.

La question de l'inclusion imprègne le quotidien de la clinique, bien que pour certains jeunes, le projet d'inclusion puisse être abandonné. Elle sollicite l'équipe pluridisciplinaire, impliquant un va-et-vient constant entre le scolaire et le thérapeutique, dans un processus d'étayage mutuel. Cette évolution nécessite une grande malléabilité institutionnelle, particulièrement dans la recomposition des groupes thérapeutiques. Pour certains jeunes, l'inclusion implique la réduction de leur temps à l'hôpital de jour et moins de soins, mais cette adaptation a également des aspects positifs. Par exemple, le groupe T Cap partage des expériences d'inclusion au lycée G. Fauré. Au sein de ce groupe, la parole circule librement et permet d'aborder des sujets importants, comme leur désir de normalité. Une question récurrente concerne l'image qu'ils renvoient : comment répondre à la question « d'où viennent-ils ? » de leurs pairs.

L'équipe enseignante est également confrontée à la nécessité de créer des liens avec les collègues des lycées d'inclusion, eux-mêmes souvent surchargés par leur charge de travail (avec des classes comptant 35 à 38 élèves à Gabriel Fauré, contre une vingtaine l'an dernier à François Villon). Cela nécessite l'utilisation d'outils numériques (Pronote, mails), la proposition de rencontres physiques, l'organisation de RESS, ainsi que la communication de PAI et PPS, en fonction de la reconnaissance MDPH des élèves concernés.

Nous assistons à une mutation profonde du métier d'enseignant à l'hôpital de jour, avec une part de plus en plus importante de la dimension administrative. Cela inclut les documents nécessaires pour les demandes d'aménagement lors des passations d'examens nationaux (DNB, Bac).

Cette charge administrative, qui dans les collèges et lycées est partagée par un personnel dédié (proviseurs, secrétaires de direction, CPE, infirmières scolaires), incombe entièrement à la directrice adjointe de l'hôpital de jour, qui fédère l'équipe enseignante, assure les liens avec les services académiques du rectorat et les directions des établissements d'inclusion, ainsi qu'aux enseignants.

Continuité pédagogique et soutien individualisé : le rôle de l'association « L'École à l'Hôpital »

L'association « L'École à l'Hôpital » offre des cours individualisés à nos patients, répondant ainsi aux besoins éducatifs non couverts par la dotation horaire globale de l'unité d'enseignement Cerep. L'association garantit une continuité pédagogique, assurant ainsi le droit à l'enseignement. Elle joue également le rôle de passerelle entre l'institution de soins et le monde extérieur, facilitant l'intégration des élèves dans leur parcours éducatif malgré leur situation.

Le suivi des patients est personnalisé et assuré par les coordinatrices de scolarité. La coordinatrice du centre Tarnier joue un rôle clé dans la médiation avec l'hôpital de jour, servant de lien central entre les enseignants bénévoles et l'équipe de l'hôpital de jour, dont la professeure d'anglais qui coordonne les interactions entre les deux environnements. Cet accompagnement est crucial, car sortir de l'institution pour aller au centre Tarnier peut être vécu comme une source de stress supplémentaire pour les jeunes.

À ce jour, 11 patients de l'hôpital de jour sont inscrits, dont une patiente qui n'a pas encore pu se rendre au centre Tarnier. La majorité de nos élèves bénéficie de cours en sciences physiques et chimie, tandis que certains suivent également des enseignements en allemand, enseignement scientifique, SES, SVT et mathématiques. Parmi eux, trois élèves ont plusieurs matières en parallèle.

Résultat aux examens du DNB

Les trois candidats qui se sont présentés aux épreuves du DNB ont obtenu leur diplôme. Parmi eux, deux ont reçu la mention **Assez Bien** et une a obtenu la mention **Très Bien**. Ces résultats témoignent du bon fonctionnement du dispositif institutionnel, illustrant l'efficacité de l'accompagnement scolaire, même dans des situations de décrochage complet, comme celle d'une candidate qui a pu se réengager à l'hôpital de jour. Ils reflètent bien entendu la qualité des soins prodigués par l'équipe, contribuant ainsi à la réussite scolaire des patients, malgré les obstacles rencontrés.

Temps forts 2024

- Recrutement d'une infirmière sur le poste à mi-temps, d'une éducatrice spécialisée remplaçant un départ en retraite, et enfin, d'une assistante sociale à temps plein après deux ans de recherche.
- Intervention auprès d'une patiente autrice de cyberharcèlement, de deux officiers de la brigade de prévention et d'écoute du commissariat du 14^e arrondissement de Paris. Ceci dans le cadre du partenariat PSE établi avec ce commissariat.
- Changement de prestataire de restauration en décembre 2023, relançant la dynamique institutionnelle autour des repas.
- Mise en place, à la demande des enseignants, d'un nouveau temps de rencontre avec les parents, en février autour de la question de l'orientation.
- Partenariat avec l'IME du Cerep-Phymontin et le Théâtre de la Ville autour d'un projet d'atelier théâtre et de proposition de spectacles pour l'année scolaire 2024-2025.
- Partenariat avec la Villette autour de la danse hip-hop : ateliers sur place et spectacles proposés tout au long de l'année.
- Partenariat avec l'école de cirque Cirqu'auouette dans le 13^e pour un atelier hebdomadaire de cirque.
- Poursuite de la réflexion sur les locaux de l'hôpital de jour, comprenant le repérage d'un nouvel espace situé rue d'Arcueil dans le 14^e arrondissement, ainsi qu'un projet de rénovation globale des locaux actuels.
- Démarches entreprises avec le département de psychiatrie de l'IMM pour un projet d'assistant partagé.
- Amélioration de la qualité de vie au travail par le renouvellement partiel des sièges destinés aux professionnels et aux adolescents (sièges ergonomiques d'Affordance).

Projets 2025

- Acquisition de nouveaux locaux rue d'Arcueil pour y déployer une partie de l'activité de l'HDJ : salles de cours, ateliers d'activité physique et sportive, salle de musique et de groupes à médiation, bureaux psychothérapeute et psychopédagogue, salle de réunion... sur une surface de 250 m2 environ
- Poursuite du partenariat avec le Théâtre de la Ville et l'IME du CEREP-PHYMENTIN sous une forme hebdomadaire
- Rédaction collective d'un article sur la psychothérapie institutionnelle pour la revue *Enfances et Psy*
- Séjour thérapeutique de trois jours et deux nuits à Madrid à l'initiative de Franck Tarin, professeur d'espagnol, pour 8 adolescents et quatre adultes
- Création d'un poste de coordination enseignante sur un mi-temps
- Participation au groupe de réflexion du Conseil Local de Santé Mentale sur la thématique : Vie sociale et scolaire des jeunes





Hôpital de jour USIS

3, RUE DE RIDDER
75014 PARIS

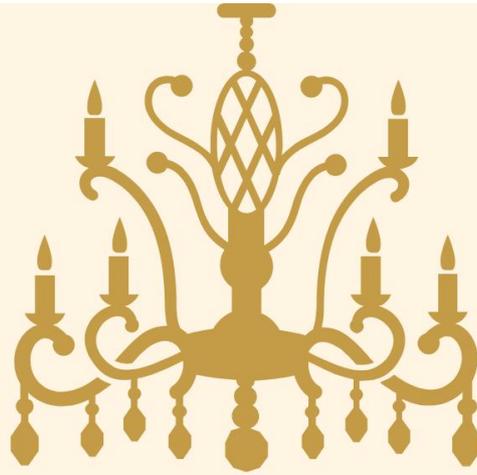
01 45 45 46 91

USIS@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR :
LUCIE PLUVINAGE

DIRECTRICE CLINIQUE ET INSTITUTIONNELLE :
SANDRINE MICAN





*Accueil d'enfants âgés de 4 à 16 ans souffrant
de troubles du comportement ou des conduites.*

Editorial

L'année 2024 a été une année très éprouvante pour les enfants accueillis et les professionnels de l'hôpital de jour USIS.

Outre l'attente interminable (plus d'une année) du démarrage de travaux ralenti par le bailleur de la Ville de Paris - Paris Habitat, il y a eu de nombreux mouvements dans l'équipe et notamment au niveau de la direction d'établissement avec le départ de la directrice institutionnelle après l'été. Le médecin directeur a repris son poste en octobre après un long congé.

La secrétaire à mi-temps de l'établissement est partie au printemps et il a été décidé de créer un poste d'assistante de direction à temps plein, ce qui a très largement amélioré l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.

Cette charnière de direction administrative a posé la question de la continuité des liens en interne entre les membres de l'équipe, ainsi qu'avec les familles et les partenaires en externe. Cette question du fil rouge est centrale à l'USIS.

Le grand professionnalisme de l'équipe, sa motivation et sa solidarité ont permis d'assurer la continuité des soins à l'USIS dans cette période très chaotique.

Nous tenons à saluer également l'extraordinaire soutien des partenaires du secteur.

Plus encore, les aménagements dans l'organisation ont permis de penser et se penser pour la suite avec la réécriture du projet d'établissement.



Bilan de l'activité 2024

Nombre d'enfants accueillis	
Nombre d'enfants accueillis (file active)	23
Nombre d'enfants accueillis au 31/12/2023	3
Nombre de sorties	2

Nombre d'enfants accueillis par tranche d'âge	
5 ans	3
6 à 10 ans	13
11 à 15 ans	5
16 à 17 ans	2

Répartition par sexe	
Garçons	4
Filles	19

Le motif principal d'admission est constitué de troubles du comportement associés le plus souvent à des troubles des apprentissages et un développement psycho-affectif troublé et/ou retardé.

Les patients des Petits Groupes présentent dans la majorité des cas un retard de langage sur le versant expressif mais aussi parfois de la compréhension, des difficultés dans le lien à l'autre, des angoisses de séparation, une intolérance à la frustration, parfois des angoisses plus archaïques.

Les patients de l'USIS du soir peuvent avoir une adaptation de leur scolarité comme une classe ULIS ou SEGPA, une AESH, ou pas. Les difficultés dans le lien à l'autre qui se manifestent en priorité par l'agir, les comportements violents, impulsifs, et l'impossibilité à transformer ces affects et accéder à la position dépressive.

Durant l'année 2024, il a été difficile d'envisager des admissions de nouveaux patients. Les rebondissements dans le démarrage des travaux et la possibilité de trouver des locaux de substitution ont entravé les possibilités logistiques mais aussi psychiques de se projeter dans l'accueil d'un nouveau patient.

Nous avons reçu en 2024 10 nouvelles demandes d'admission pour des enfants nés entre 2016 et 2021. Ils sont adressés par les CMP et CMPP de l'intersecteur.

Temps forts 2024

L'année 2024 a été marquée par les travaux de rénovation de l'USIS, qui ont démarré au mois de novembre et se sont terminés à la fin du mois de mars.

Les locaux ont été totalement démolis, pour ensuite être désamiantés et reconstruits. Les espaces ont été redéfinis. La salle du personnel a été déplacée dans la cour de l'USIS et les salles de groupe sont maintenant toutes avec un accès direct sur le forum. Cette disposition est davantage en adéquation avec la pratique clinique, la libre circulation des patients et permet davantage de contenance et d'échanges cliniques dans ces moments de circulation des patients.

La salle du personnel a été équipée de bureau et de postes informatiques.

La cuisine a été agrandie, c'est avec le forum le lieu de l'accueil des patients quand ils arrivent à l'USIS, une pièce qui était donc à soigner elle aussi.

Durant ces travaux, des modifications importantes de l'emploi du temps ont été nécessaires afin de s'adapter à nos contraintes.

La journée du vendredi a été consacrée intégralement à des réunions cliniques et institutionnelles pour accompagner ce moment de déstabilisation de l'équipe. Cela a pu permettre de prendre les temps nécessaires pour s'ajuster en termes d'organisation de l'accueil et d'élaborer collectivement en synthèse clinique. Nous étions accueillis cette journée du vendredi dans les locaux du COPEs, qui fait également partie de l'association, ce qui a permis de maintenir une forme de contenance associative également. De plus, le directeur général Gregory Magneron a participé à notre synthèse du vendredi, le groupe de travail avec Xavier Moya Plana et Martine Agman s'est poursuivi, ainsi que la supervision avec le Pr Delion.

Durant cette période de travaux, les groupes de l'USIS du soir ont été accueillis 3 soirs par semaine (lundi, mardi et jeudi) au pavillon I du GHU Paris, dans les locaux de la cure institutionnelle (75i06). Il a fallu repenser nos accompagnements habituels pour tous les enfants étant donné l'éloignement géographique.

Les Petits Groupes de l'USIS ont été reçus une fois par semaine au lieu de deux au Centre Paris Anim Angel' Parra rue Vercingetorix dans le 14^e, à deux pas de l'USIS.

Le matériel utilisé a été réduit au strict minimum afin d'être transportable ou entreposable chez nos partenaires.

Les patients, les familles et l'équipe soignante ont fait preuve d'une adaptabilité et d'une créativité qui ont permis de préserver les espaces de soins, malgré les plages horaires d'accueil réduites.

Les liens avec les familles ont été bousculés, certains parents ont été beaucoup moins rencontrés, et les propositions de consultations pouvaient être différées par les familles en raison de l'éloignement géographique.

Les instances institutionnelles du groupe de vie et de la réunion des familles ont été maintenues et ont eu lieu dans les locaux de la cure institutionnelle. Il y a eu moins de familles que de coutume lors de la réunion des familles.

Les mouvements de personnel

- Départ de la secrétaire et arrivée au mois de mai 2024 d'une nouvelle secrétaire et assistante institutionnelle.
- Le poste a été transformé en temps plein et le champ des missions du poste a été élargi. La secrétaire joue un rôle dans l'organisation de la logistique des courses, des goûters, de l'organisation des journées vacances, et dans l'accueil physique des patients et leurs familles lors des groupes et des entretiens. Le poste est encore en construction et peut être amené à évoluer.
- Départ en congé maternité de la psychomotricienne.
- Retour de congé parental de la médecin directrice au mois de novembre 2024.
- Départ de Mme Sandrine Mican, directrice clinique et institutionnelle au mois de septembre 2024, et vacance du poste.
- Recrutement d'une nouvelle éducatrice spécialisée, en janvier 2024.

Lors de la période de septembre à novembre 2024, l'accueil des patients s'est poursuivi.

Le directeur général, Grégory Magneron, a été présent auprès de l'équipe mais aussi lors de groupes de vie ou lors de certaines soirées d'accueil thérapeutique des patients.

Le docteur Cadoret a été présente très ponctuellement à l'USIS durant l'absence de la médecin directrice, notamment pour effectuer l'admission d'un patient avec Mme Mican.

Formations de l'équipe

- Poursuite de la supervision avec le Professeur Delion
- Participation à la journée d'études le 26 avril organisée par la commission enfance du GHU de Paris « soigner l'enfance précarisée »
- Participation aux journées de Lyon le 29 novembre 2024 « quand la catastrophe menace le groupe » du CIRPPA
- L'analyse des pratiques faisant suite à la formation avec le CIRPPA et qui devait débiter cette année a été différée, la continuité de cette organisation n'a pas été possible en raison des absences au poste de direction médicale et direction clinique.

Projet d'établissement

L'année 2024 a aussi été marquée par le début du travail collectif d'écriture d'un nouveau projet d'établissement au mois de novembre, sur les temps libérés du vendredi matin dans le cadre de l'organisation de l'équipe pendant les travaux.

Des points essentiels du travail en discussion depuis un certain temps vont pouvoir être consignés mais d'autres réflexions sont encore en cours à l'USIS.

La psychothérapie institutionnelle, la vision psychodynamique et psychanalytique du développement de l'enfant et le travail en réseau avec nos partenaires sont les bases que nous partageons avec les autres services de l'association.

La question de la libre circulation des patients entre les groupes, des binômes soignants qui changent en fonction des soirées, des journées vacances ou de l'importance du temps de l'accueil autour d'un goûter qui sont des particularités de l'USIS (entre autres) sont collectivement élaborées pour réunir l'équipe dans un consensus de base nécessaire à ce qui fait soin à l'USIS.

Projets 2025

- Emménagement dans les nouveaux locaux.
- Organisation d'un événement pour l'inauguration auprès des collègues de l'association, des partenaires du secteur infanto juvénile, et des familles.
- Recrutement d'une nouvelle directrice clinique et institutionnelle, arrivée en septembre 2025.
- Démarrer l'analyse des pratiques avec le CIRPPA afin de créer une nouvelle clinique commune à l'équipe, et appréhender ensemble la manière dont ce nouveau regard sur notre pratique peut s'intriquer avec la nécessaire attention portée à l'individu dans notre structure de soins.



68, RUE DES PLANTES
75014 PARIS

01 53 68 93 46

COFICMP@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR :
GUILLAUME PALIS





Être enfant, être parent, être ensemble, pas si simple !
Le COFI-CMP vous accueille
et vous accompagne dans vos questionnements,
vos difficultés et ceux de vos enfants.

Editorial

Cette année 2024, l'équipe du COFI-CMP est entrée dans une phase de renouvellement de son équipe de psychologues, avec 2 départs à la retraite et un prévu en 2025.

Le travail clinique s'articule quasiment à part égale autour du suivi d'enfants autour de l'adoption/filiation et d'enfants du secteur. Il n'y a presque plus de consultation ponctuelle de conseil pour l'adoption qui sont remplacées par des suivis d'enfants et de leur famille en difficulté.

L'équipe reste mobilisée autour du maintien de l'expérience clinique autour des particularités de l'adoption/filiation. Certains dispositifs spécifiques, tels que la co-consultation, permettent d'accompagner les familles sur des enjeux psychiques de ces processus.



Bilan de l'activité 2024

Analyse de la file active 2024

En 2024, l'activité a légèrement diminué du fait des changements de thérapeutes :

	2023	2024
Nombre d'actes sur la période	1 113 (868 en 2022)	1 001
Nombre de familles/patients	74 (65 en 2022)	71

Cette activité EQS:

- Ne tient pas compte du temps passé pour un bilan psychologique (qui dépasse largement le temps d'un acte).
- Ne tient pas compte du temps des contacts téléphoniques auprès des correspondants, dans les écoles, auprès des AEMO, de la MDPH (du fait de l'absence d'assistante sociale).

 **L'âge moyen des enfants accueillis est de 12,5 ans**

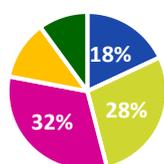
Les problématiques rencontrées sont principalement les problématiques comportementales et relationnelles avec les parents, ce qui inscrit bien la consultation dans les problématiques familiales.

Nous prenons aussi en charge des problématiques classiques de CMP de secteur avec des limitations liées à l'absence d'assistante sociale, d'orthophoniste, d'éducateur, d'infirmier. Ces limitations nous obligent à réadresser certains enfants sur les CMP du GHU ou de l'APHP.

L'absence de groupes thérapeutiques au COFI nous conduit à demander l'appui du CMPP Saint-Michel pour proposer ce type de soins.

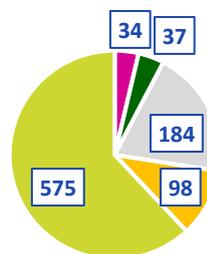
A l'inverse nous pouvons accueillir des jeunes du CMPP Saint-Michel pour des bilans psychologiques.

Répartition des patients selon le type de demande



- Secteur 14e
- Secteur 15e
- Adoption
- AMP et IAD
- Bilan psychologique

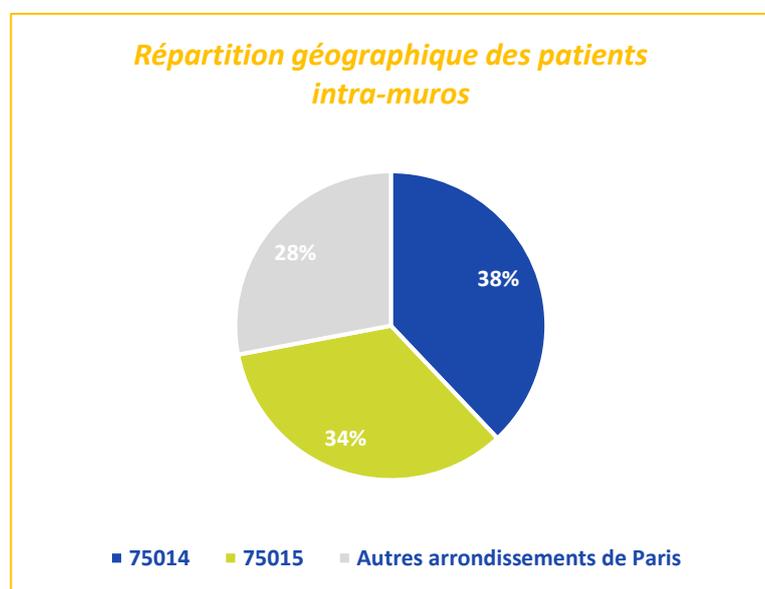
Répartition des actes par diagnostic



- Troubles de l'humeur
- Troubles névrotiques
- Syndromes comportementaux
- Troubles du développement psychologique
- Troubles du comportement et troubles émotionnels

📁 Répartition géographique de la file active

Code géographique	Nombre d'actes	Nombre de patients
75006	35	1
75007	7	1
75009	1	1
75010	26	1
75013	73	2
75014	392	22
75015	413	27
75017	26	2
75019	2	1
78980	1	1
91160	6	1
92140	7	1
92190	13	1
92210	10	1
92240	63	4
92340	1	1
92500	25	1
93200	5	1
94100	1	1
94400	1	1
94800	3	1
95260	2	1



Temps forts 2024

- Départ à la retraite en septembre de deux des psychologues historiques du COFI. Je tiens à les remercier encore une fois ici pour leurs grandes qualités professionnelles : leur accueil, leur réflexion et leur investissement (pour n'en citer que quelques-unes)
- Arrivée d'un psychologue-consultant
- Augmentation du temps de travail de la psychologue-consultante.
- Démission de la psychomotricienne.

Projets 2025

Les objectifs du COFI-CMP

- Poursuivre son activité spécialisée tout en développant des partenariats, dont en premier lieu la crèche du CEREP-PHYMENTIN autour des bébés et aussi des partenaires de proximité appartenant au CEREP-PHYMENTIN (CMPP Saint-Michel, l'Epi, l'USIS, l'HDJ MONTSOURIS, le CEREP).
- Poursuivre l'activité de secteur pour le 14^e et le 15^e.
- Préparer un éventuel déménagement en association avec l'hôpital de jour Raymond Cahn.
- Préparer la mise en place d'un psychodrame individuel et de groupes thérapeutiques.
- Reprendre contact avec les partenaires concernés par l'adoption/PMA et les nouvelles filiations.
- Mise en place d'une formation collective sur le thème de l'adoption.
- Recrutement d'un.e psychomotricien.ne.
- Recrutement d'un nouveau psychologue pour un poste à pourvoir en septembre.
- Poursuite de la réflexion et de l'analyse de la demande afin de construire de nouveaux projets cliniques à travers une augmentation des moyens humains.



CMPP de Courbevoie

7-9, IMPASSE MICHAËL WINBURN
92 400 COURBEVOIE

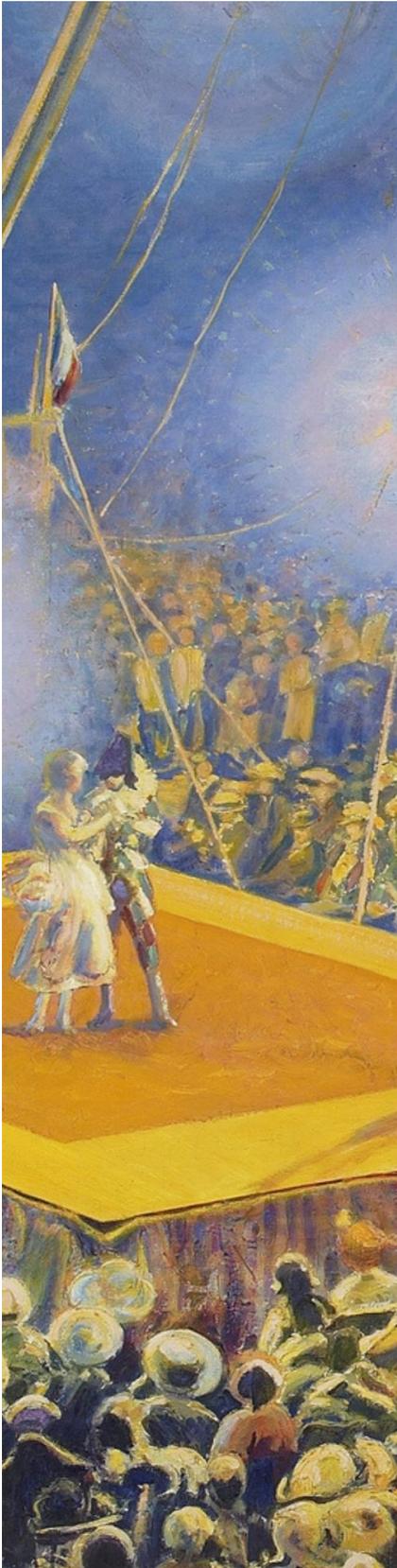
01 43 33 56 35

CMPP.CBV@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR : SERVANE GUIBOURGÉ

DIRECTRICE ADJOINTE : PAULINE ISTRIA





Accueil d'enfants et d'adolescents présentent un large éventail de pathologies psychiques. Des difficultés persistantes dans les apprentissages scolaires avec parfois des troubles spécifiques tels que dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, ... Des troubles de l'expression orale tels que retard de parole, retard de langage... Des troubles de la relation et du comportement tels que agitation, inhibition, anxiété, troubles de l'humeur, troubles du sommeil, énurésie, troubles de l'alimentation...

Editorial

Depuis fin 2022 et la fusion absorption du CMPP de Courbevoie avec l'association CEREP-PHYMENTIN, beaucoup de changements se sont produits dans différents domaines et ont mobilisé chaque professionnel : changement de direction, de personnel, perspectives de travail d'équipe renouvelées (réécriture du projet d'établissement, réflexion sur de nouveaux projets de soins, formation collective, partenariat...), participation aux projets et événements associatifs, etc...

Initiés en 2023 ces mouvements se sont poursuivis en 2024 et vont nécessairement continuer à animer notre travail clinique et notre organisation.

Deux axes de travail s'imposent à nous, dans ce contexte et avec une temporalité précise :

- Notre entrée dans le CPOM signé en décembre 2023 suppose une amélioration de notre activité, à cette fin deux réunions avec l'ARS et la direction générale ont eu lieu cette année.

- Notre préparation à l'évaluation externe pour fin 2025, avec l'accompagnement de la chargée de qualité de l'association depuis le dernier trimestre 2024.



Bilan de l'activité 2024

Activité	2022	2023	2024
Nombre de journées d'ouverture	210	210	210
Nombres d'actes prévisionnels	4 500	4 500	5 500
Nombre d'actes proposés (aux familles)	5 737	5 973	5 461
Nombre d'actes réalisés	4 457	4 656	4 052
Nombre d'actes facturés	4 219	4 351	4 052

- Les actes non réalisés (absences patients et absences thérapeutes) sont autour de 30 %.
- Notre travail se poursuit pour lutter contre la discontinuité et l'irrégularité des séances.
- Les arrêts de travail sont à prendre en compte dans le déficit de l'activité.
- Des pistes de travail sont à explorer : possibilités d'accompagnement, fluidification de l'organisation interne des prises en soin.
- Nous devons donc poursuivre l'attention portée aux places libres, à l'absentéisme et développer notre réflexion sur nos horaires, nos plannings, notre proposition de soins.
- De manière générale, les professionnels ont chacun été plus attentifs en augmentant leurs actes, mais des réflexions sont encore à mener avec eux (réactivité aux absences régulières, attention portée à l'investissement des familles...)

File active

Le nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés par le CMPP de Courbevoie en 2024 a été de 181.

En 2023, elle était de 171 enfants. On peut donc noter une hausse de la file active.

En 2024, nous avons eu 57 nouveaux inscrits pour 29 départs. En 2023, 26 nouveaux inscrits pour 18 départs.

La mise en place de la nouvelle direction avait, de fait, entraîné une baisse des nouvelles consultations par la médecin directrice (2023) ; à présent, les deux médecins accueillent des nouveaux patients de façon continue sur l'année.

Répartition de l'activité par type de suivis

- Le nombre d'actes réalisés par les médecins : **1024 en 2024.**
- Les suivis thérapeutiques (individuels et de groupe) assurés par les psychologues (2,6 ETP) : 1 583 actes pour 2024.

Il s'agit essentiellement de psychothérapies individuelles à une ou deux fois par semaine, l'activité liée aux bilans est très faible sur l'année.

Il y avait en 2024 trois groupes avec une participation pour chacun des psychologues et un psychodrame individuel regroupant trois psychologues.

- Le travail de psychodrame analytique individuel a été maintenu difficilement compte tenu des absences de thérapeutes et le non-recrutement de stagiaire. Maintien d'une séance pour une adolescente.
- Les actes par les orthophonistes (0,87) : 796 actes en 2024.
- Le nombre d'actes réalisés (individuels ou de groupe) par les psychomotriciennes (0,80 ETP) : 645 actes pour 2024. Il s'agit majoritairement de séances individuelles hebdomadaires, une psychomotricienne participe à deux groupes.
- Rendez-vous de pré-inscription de l'assistante sociale (0,5 ETP) + entretiens :
La fréquence des rendez-vous de pré-inscription est réévaluée régulièrement et adaptée suivant les capacités des deux médecins à prendre de nouveaux patients.
179 actes en 2024.

Le CMPP de Courbevoie propose également des prises en charge hebdomadaires de groupe.

Les groupes existants en 2024 :

- Un « **groupe conte thérapeutique** » créé en 2022 animé par une psychologue et par une psychomotricienne (5 enfants d'âge CE1/CE2) se poursuit.
- Un **groupe « jeux et improvisation »** créé en mars 2024, animé par une psychologue et une psychomotricienne (5 enfants d'âge CMI/CM2).
- Groupe « **psychothérapie groupale** » animé par un psychologue a pris fin en juin 2024 (3 adolescents).

Nous souhaiterions intégrer aux comptages des actes réalisés les accompagnements faits par la secrétaire accompagnatrice. Notre service d'accompagnement (pour les trajets en voiture écoles maternelles ou primaires/CMPP) permet de rendre possibles et réguliers les soins et propose une contenance pour les enfants concernés. 14 enfants en bénéficient, dont certains deux fois par semaine, ce qui représente 17 allers/retours école/CMPP hebdomadaires.

Cela représenterait environ 550 actes par an.

Par ailleurs, après demande d'entente préalable auprès de la CPAM, 5 enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement par un taxi conventionné pour venir au CMPP.

Comme nous ne pouvons pas répondre à tous les accompagnements, nous avons favorisé la mise en place de taxis (prise de contact avec des sociétés de taxis, formalisation des dossiers, mise en lien avec les familles...).

✍ Origine géographique des familles

Bien que le CMPP de Courbevoie ne soit pas sectorisé, une grande majorité d'enfants et adolescents est domiciliée sur la commune, soit 86,74 % et 13,25 % sur les communes limitrophes.

Ces chiffres sont stables d'année en année.

✍ Répartition filles - garçons et par tranche d'âge

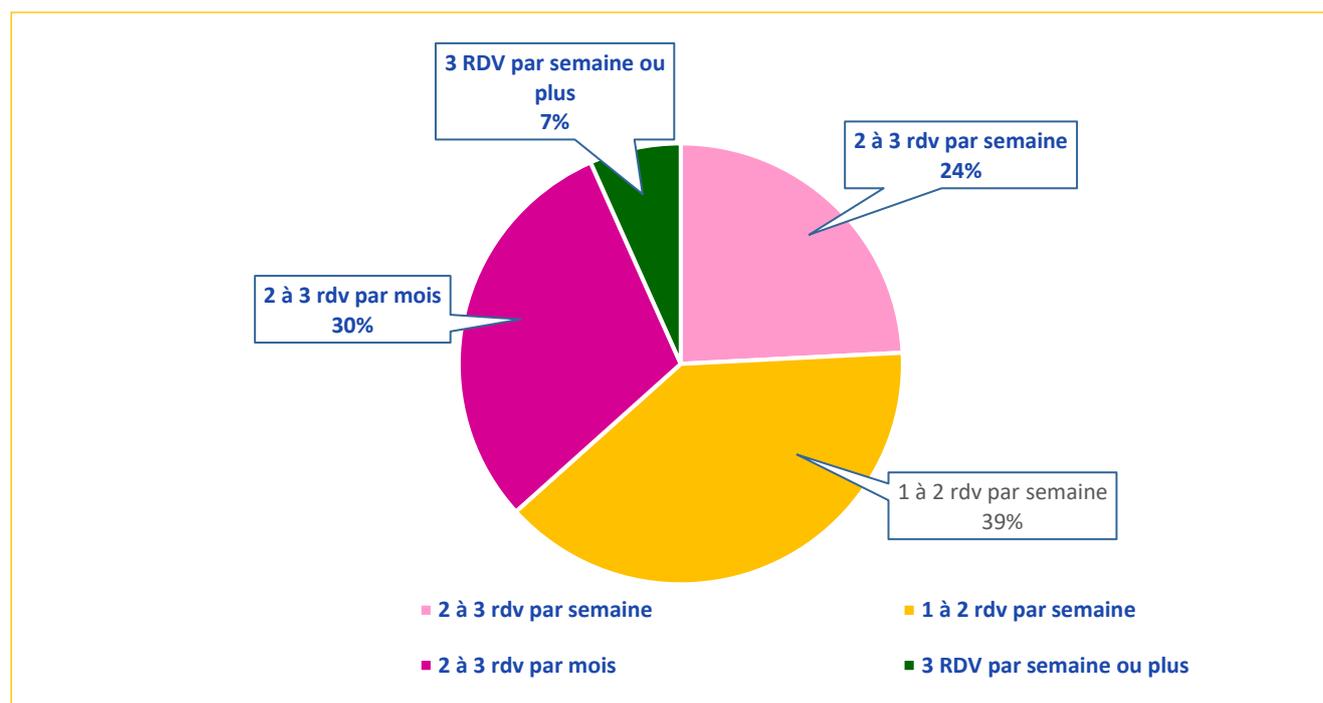
Le nombre de garçons accueillis au CMPP de Courbevoie reste chaque année plus élevé par rapport au nombre de filles.

En 2024 : 64,08 % de garçons et 35,91 % de filles.

Age des enfants accueillis au 31/12	2022	2023	2024
< 5 ans	2	15	7
5 ans	8	14	9
6 à 10 ans	69	59	87
11 à 15 ans	84	62	58
16 à 17 ans	10	13	14
> 18 ans	11	8	6
Total	184	171	181

On conserve notre choix d'accueillir des enfants plus jeunes, compte tenu de nos propositions de soins (ex : absence de groupes pour adolescents).

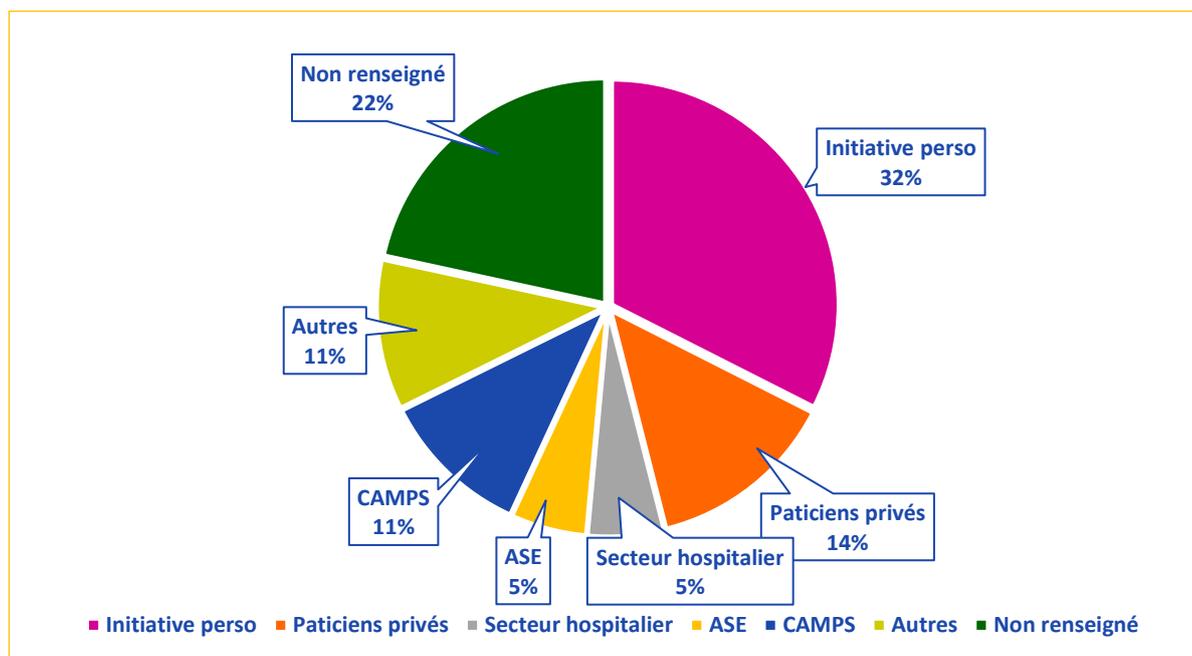
✍ Fréquence des traitements



On souhaiterait affiner ces données en distinguant les interventions des différents professionnels : S'agit-il de RDV rapprochés avec le même professionnel ? Il faudrait distinguer les RDV de consultation et de suivis avec les thérapeutes.

✍ Origine des demandes pour les nouveaux patients

Ce sont les parents eux-mêmes qui nous fournissent cette information lors du rendez-vous de pré-inscription, cette question leur étant systématiquement posée.



L'adressage par le milieu scolaire reste préférentiel et stable.

✍ Suivis éducatifs

17 enfants ont une mesure de protection (dont 8 administratives, 2 placements, 7 judiciaires)

Deux informations préoccupantes ont été transmises à la cellule de Traitement des Informations Préoccupantes des Personnes Vulnérables des Hauts-de-Seine, conjointement au Service des Solidarités Territoriales de notre secteur géographique.

✍ Réunions cliniques et équipes de suivi de scolarité :

- Cette année, 21 réunions avec des partenaires extérieurs (ASE, services éducatifs, écoles) ont eu lieu au sein du CMPP pour des situations difficiles avec une participation des thérapeutes concernés.
- 6 réunions avec des partenaires hospitaliers (Hôpital T. Roussel, Astrolabe) pour des patients suivis conjointement.
- Avec la mise en place du nouveau logiciel, nous n'avons pas déterminé le nombre de synthèses cliniques annuelles.

- Les réunions dans les établissements scolaires (12 EE - Equipe Educative et 40 ESS - Equipe de Suivi de Scolarisation)
- Toutes les réunions avec les partenaires sont préparées en amont, pendant les temps de synthèse hebdomadaire.
- En 2024, nous avons suivis 43 patients ayant un dossier à la MDPH.

Temps forts 2024

Les mouvements du personnel

Des arrêts de travail conséquents

- Des arrêts de travail successifs d'une psychomotricienne (0,30 ETP), entre février et juin 2024, suivis d'un arrêt de longue durée depuis septembre 2024.
- L'arrêt prolongé d'une psychologue (0,87 ETP), suite à un congé maternité, suivi d'arrêts maladie. Absence de janvier 2024 à octobre 2024, puis des arrêts en novembre et décembre 2024.
- L'arrêt d'un psychologue dans le cadre d'un congé paternité (novembre et décembre).

Une embauche

- L'embauche d'une psychomotricienne, à temps partiel en CDD (septembre 2024 à juin 2025).

Les stagiaires

- Tout comme en 2023, nous aimerions accueillir des stagiaires psychologues intéressés par le psychodrame pour étoffer l'équipe. Toutefois, nous devons repenser leur accueil (modalités, groupes, horaires...)
- Stagiaire psychomotricienne entre janvier 2024 et juin 2024 (bilans, séances individuelles et groupes)

Nos axes de travail

- Développer notre travail clinique avec des projets de soins institutionnels répondant aux problématiques des enfants reçus en consultation : un nouveau groupe d'enfants avec deux professionnelles (psychomotricienne, psychologue) a débuté, avec la mise en place d'un accompagnement taxi pour le groupe d'enfants.
- Nous avons poursuivi le travail sur les outils de la loi 2002-2 : formalisation et mise en place pour les patients - mise en place du DIPC (Document Individuel de Prise en Charge), projet de soins, règlement de fonctionnement.
- Mise en fonction de notre nouveau logiciel, « GECKOS ». Des sessions de formation pour les secrétaires et la directrice administrative adjointe ont permis son appropriation progressive, des fonctionnalités sont encore à découvrir, les autres membres de l'équipe doivent aussi avoir une formation correspondant à leurs besoins.
- Dans la suite de la signature du CPOM, une augmentation progressive de notre activité est attendue et des réunions avec l'ARS et la direction générale, en mai et décembre ont été fixées pour nous accompagner à tenir ces objectifs. Nous devons gagner en fluidité dans notre organisation et augmenter notre file active ; comment comprendre les différents éléments inclus dans l'absentéisme reste à explorer.

- Nos objectifs de développement du partenariat se poursuivent et des rencontres ont pu s'organiser au cours de l'année :

La mise en place de relais avec le secteur adultes pour nos patients qui atteignent la majorité, l'intersecteur (en mars 2024), la Maison de la Famille (printemps 2024), le SST4 - Services des Solidarités Territoriales (juin 2024), une enseignante référente en juillet 2024.

La participation régulière au Conseil Local de Santé Mentale de Courbevoie ainsi qu'à des rencontres avec les partenaires « Centr'Ado » se poursuivent. Des réunions trimestrielles se tiennent avec des AS des ESMS du nord du département 92, et des AS de CMPP Île-de-France.

- En novembre 2024, expérimentation d'un projet de partenariat avec la ludothèque de Courbevoie. Proposition faite à certaines familles, un samedi matin dans les locaux du CMPP avec du personnel de la ludothèque : idée de sensibiliser aux jeux partagés entre parents et enfants, favoriser la rencontre entre les familles et l'équipe qui anime les espaces jeux de la ludothèque.

Expérience qui sera peut-être à renouveler en 2025 avec des groupes d'adolescents.

- Mise en place d'une journée de formation pour l'ensemble de l'équipe, en lien avec le COPES, sur les aspects juridiques du travail en CMPP (autorité parentale, signalement/IP, dossier patient) ; formation qui s'est révélée compliquée du fait de la personnalité du formateur, qui a amené une confusion au sein de l'équipe et la mise en doute des acquis.

Une réflexion est menée avec le COPES afin de proposer une autre formation sur les mêmes thèmes pour 2025.

Les locaux

- Le projet des travaux de rénovation/ restructuration et mise aux normes d'accueil de personnes en situation de handicap de nos locaux se précise.

L'ARS a accordé les budgets pour la première série de travaux de rénovation. Les RDV avec l'architecte ont débuté en 2024 et vont permettre de concrétiser le début des travaux en 2025 (accueil/secrétariat).

- Des fuites d'eau ont durablement impacté le fonctionnement du CMPP (couloir et salle de psychomotricité). A la suite de cela, la grande salle de psychomotricité a été repeinte et rénovée.
- Nous avons créé une nouvelle salle de psychomotricité, de taille plus petite afin de répondre aux besoins de certains enfants pour lesquels un espace plus contenant est plus adapté.

Projets 2025

✍ Nous allons poursuivre notre travail de mise en place d'une organisation nouvelle qui touche tous les aspects de fonctionnement du CMPP.

- Des travaux au secrétariat et à l'accueil seront réalisés durant la période des vacances estivales.
- La mise en place de notre nouveau logiciel GECKOS nous permet de disposer d'outils conformes aux exigences légales, notamment le dossier patient informatisé. Peu à peu, nous abandonnons le dossier « papier » pour numériser tous les documents et alimenter le dossier informatisé.
La formation sur le nouveau logiciel pour l'ensemble de l'équipe est prévue en 2025.
- Nous devons finaliser les outils de la loi 2002-2 et poursuivre notre préparation de l'évaluation externe.
- Nous allons poursuivre la réorganisation de notre travail clinique dans l'idée d'améliorer la prise en soins et le suivi de l'activité : fluidifier le parcours de soins, élargir l'offre de l'accompagnement, favoriser la dynamique d'équipe autour de la mise en place de nouveaux suivis (groupe ou individuel), tout en garantissant la réflexion institutionnelle propre aux CMPP.
- Nous aimerions poursuivre notre démarche autour du partenariat, en réfléchissant aux moyens à mettre en œuvre pour fluidifier les contacts (libéraux, crèches, psychologues EN, les enseignants référents...) et continuer le travail de liens avec l'intersecteur et le secteur adulte.
Dans ce cadre, nous poursuivons également notre réflexion sur une prise en charge adaptée aux adolescents pour lesquels nous constatons une demande constante : quels suivis sommes nous en capacité de proposer, quel accueil, avec quels partenaires etc....
- Poursuite de la participation au groupe de recherche sur le travail en CMPP avec les autres CMPP du Cerep-Phymentin.



CMPP Denise Weill

25, RUE D'ALSACE
75010 PARIS

01 48 24 76 14

CMPP@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR :
MARIE CARTIER

DIRECTRICE ADJOINTE :
CAMILLE CHAMPAIN





Accueil d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes,
de 2 à 24 ans,
présentant des difficultés
psychologiques et d'apprentissage.
Le CMPP assure des prises en charge adaptées
et implique les parents dans le suivi proposé.

Editorial

Les mouvements du personnel ont été cette année une de nos préoccupations principales. En effet une équipe pluridisciplinaire d'un établissement comme le nôtre se veut d'assurer constance et continuité auprès de nos patients, facilement perturbés par ces mouvements.

Ces périodes nous montrent aussi combien le recrutement est une tâche difficile dans cette époque de pénurie de personnels soignants et comment chaque absence de personnel a des conséquences sur l'activité clinique.

Il faut ajouter à cela que l'évolution des pathologies que nous rencontrons au CMPP nous oblige à une adaptation constante de nos soins afin de répondre au mieux à des situations de plus en plus complexes.

Grâce à la force de proposition, au dynamisme et à la créativité de l'équipe du CMPP, un équilibre a été retrouvé permettant à la fois des nouveautés et la poursuite de notre offre de soins malgré des départs de plusieurs professionnels.

Poste-clé dans notre établissement, une nouvelle directrice adjointe, Madame Camille Champain, psychomotricienne, recrutée en interne a pris ses fonctions au mois de septembre 2024 après le départ de Madame Ophélie Ségade.

Débuté en 2024, un autre point fort pour notre établissement concerne un projet de recherche pour les 3 CMPP de l'association. Ce projet ouvre des perspectives pour valoriser le soin dans nos institutions.



Bilan de l'activité 2024

Au cours de l'année 2024, **5 575** actes ont été réalisés pour une file active de 301 patients dont 74 nouveaux incluant 5 reprises de contact.

Les facteurs essentiels à prendre en compte pour cette année

La crise sociétale

Se confirme encore cette année, une évolution notable des populations accueillies au CMPP, marquées par des situations de précarité sociale et de vulnérabilité psychologique et affective. Des patients jeunes arrivent avec des tableaux cliniques multifactoriels entravant grandement leur développement psychologique et leur fonctionnement scolaire. Pour ces situations de plus en plus fréquentes, les prises en charge doivent être adaptées et nécessitent une mobilisation de plusieurs professionnels (orthophoniste, psychomotricien, psychologue, pédopsychiatre...). Par ailleurs, l'accueil de certaines fratries dont plusieurs enfants souffrent de troubles du développement renforce la complexité de nos prises en charge.

La composition de l'équipe

Malgré de nombreux mouvements de professionnels, une activité entre 90 et 100 % a pu être maintenue grâce au dynamisme de l'équipe restante à l'offre de soin proposée. La mobilisation de l'équipe a été d'autant plus forte que les mouvements et absences de professionnels ont été nombreux.

Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année

Indicateurs	2022	2023	2024	Evolution 2024 Par rapport à 2023
Nombre d'enfants accueillis (file active)	320	299	301	1 %
Nombre d'enfants accueillis au 31.12	284	278	279	0 %
Nombre d'admissions et/ou reçus pour la première fois	99	55	74	35 %
Nombre de sorties	36	21	22	5 %

Journées/actes	2022	2023	2024	Evolution 2024 Par rapport à 2023
Nombre théorique de journées ou d'actes	5 800	5 800	5 824	0 %
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	7 693	7 510	7 495	0 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	5 412	5 600	5 575	0%
Taux d'activité	0,93	0,96	0,95	- 1 %

En 2024, notre file active a légèrement augmenté.

Nous avons également reçu plus de nouveaux patients grâce à l'arrivée d'une nouvelle consultante. Néanmoins, l'accueil de nouveaux patients a été ralenti par un départ en congé maternité au dernier trimestre 2024.

On constate que le nombre de sorties restent sensiblement le même que l'année précédente renforçant le constat de situations nécessitant plus de soins dans la durée.

Délai entre la demande de rendez-vous et le 1^{er} rendez-vous des enfants entrés dans l'année

	Nombre d'enfants selon l'attente entre la demande de RV et le 1^{er} RV	En pourcentage
Moins de 15 jours	2	2,7
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	6	8,1
Entre 1 mois et moins de 3 mois	20	27
Entre 3 mois et moins de 6 mois	23	31,1
Entre 6 mois et moins de 12 mois	23	31,1
12 mois ou plus	0	0

En 2024, nous avons accueilli 74 nouveaux patients sur les 123 nouvelles demandes enregistrées.

Nous essayons de recevoir les patients dans les 6 mois suivant le premier appel téléphonique, objectif rempli pour environ 2/3 des demandes.

Nous poursuivons le dispositif mis en place en 2023 pour les premières demandes :

Lorsque la famille prend contact avec le secrétariat du CMPP, par téléphone ou sur place, elle nous expose les motifs de la consultation. Nous enregistrons leurs coordonnées et les invitons à nous rappeler une semaine plus tard après évaluation par le médecin directeur de la pertinence de la demande.

Dans le cas où le CMPP n'est pas adapté, une orientation est proposée, sinon un rendez-vous est fixé avec un consultant psychologue ou pédopsychiatre.

Cette organisation permet également d'évaluer l'engagement de la famille qui confirme sa demande en nous recontactant une deuxième fois et évite des rendez-vous pris par les familles dans plusieurs structures en même temps. Avec ce nouveau dispositif nous avons constaté une baisse de l'absentéisme des premières consultations.

Cette année, 49 familles n'ont pas donné suite à leur première demande.

Par ailleurs, nous sommes amenés à répondre à un déficit de place d'autres territoires. Nous sommes vigilants à réorienter des patients, conscients de notre mission pour l'accueil des familles parisiennes. Nous savons également que des trajets trop longs viennent souvent empêcher un suivi régulier.

📁 La répartition par âge et par sexe des enfants et des adolescents

Age des enfants accueillis au 31.12	2022	2023	2024
<5 ans	11	5	8
5 ans	22	13	10
6 à 10 ans	125	122	119
11 à 15 ans	101	88	92
16 à 17 ans	25	28	30
18 à 19 ans	19	23	19
20 à 24 ans	17	20	23

La répartition par âge et par sexe est sensiblement la même que les années précédentes. Les enfants en période de latence et les jeunes adolescents restent les plus représentés. Rapportée à la file active, la proportion de jeunes accueillis entre 11 et 19 ans reste identique aux années précédentes.

📁 Origine géographique des familles

Domicile	Nombre en 2024	Pourcentage en 2024
75002	1	0,3
75003	3	1
75009	25	8,3
75010	118	39,2
75011	3	1
75012	4	1,3
75013	6	2
75014	3	1
75015	3	1
75017	3	1
75018	28	9,3
75019	71	23,6
75020	7	2,3
92 - Hauts-de-Seine	3	1
93 - Seine-Saint-Denis	16	5,3
94 - Val-de-Marne	2	0,6
95 - Val-d'Oise	4	1,3
Hors région Ile-de-France	1	0,3
Total au 31.12	301	99,8

Cette année confirme l'évolution de la domiciliation des patients depuis le déménagement de notre CMPP. Les arrondissements du 10^e et 19^e sont maintenant les plus représentés.

Le nombre de patients domiciliés hors de Paris reste stable à 8,6 % en 2024. Nous continuons à recevoir les familles qui ont quitté Paris en cours de traitement mais nous n'acceptons que très rarement des premières demandes hors Paris.

Les correspondants

Provenance	2022	2023	2024
Hôpital de jour/hôpitaux	8	8	5
CMP	2	2	2
CMPP	14	14	16
Autres ESMS (IME/ITEP/SESSAD)	4	5	5
Education nationale	112	106	111
Médecins et paramédicaux libéraux	35	33	32
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	124	112	106
Reprise de contact	21	19	12
Total	320	299	289

Les orientations vers le CMPP viennent essentiellement de l'Education nationale et du « bouche-à-oreille », suivent les médecins et les acteurs paramédicaux exerçant en libéral, sans évolution notable ces dernières années.

✍ Evolutions de la prise en charge, des soins et de l'organisation

📁 Types d'actes réalisés

Type d'actes	2022	2023	2024
Consultation de dépistage	89	50	68
Consultation de guidance	1 039	1 020	907
Consultation de reprise de contact	10	5	6
Bilan psychologique	62	59	44
Bilan orthophonique	27	34	11
Bilan psychomoteur	44	29	20
Bilan psychopédagogique	18	11	4
Bilan d'observation	3	-	-
Thérapie individuelle	1 616	1 603	1 435
Thérapie de groupe	839	733	680
Rééducation orthophonique	679	704	914
Psychopédagogie	50	2	195
Rééducation psychomotrice	441	561	447
Consultation de fin de bilan	10	5	11
Rééducation de groupe	78	90	-
Réunion d'école	12	7	14
Thérapie de groupe à médiation	-	-	272
Réunion structure/foyer	12	14	23
Psychodrame	255	243	175
Consultation Téléphonique	39	60	126
ESS	36	36	42
RDV assistante sociale	35	39	57
Equipe éducative	12	14	16
Thérapie familiale	6	54	60
Thérapie parentale	-	10	48
Total des actes réalisés	5 412	5 600	5 575

Au cours de l'année 2024, les familles engagées ont, à nouveau, bénéficié de consultations de guidance particulièrement soutenues. Une grande discontinuité dans la participation aux soins s'est répétée cette année. Les conditions de vie précaires de certaines familles, l'éloignement géographique, le manque de moyens pour l'accompagnement des enfants placés s'ajoutent à l'absentéisme habituel.

Du côté des professionnels, plusieurs arrêts maladie ont également participé à cette discontinuité.

Par ailleurs, l'augmentation du temps d'assistante sociale a permis de mieux répondre à la demande auprès des écoles et des familles.

La prise en charge de familles en grande difficulté psychologique et sociale nous a amené à proposer de nouveaux espaces d'accompagnement pour les parents (soutien parental, guidance soutenue) et un renforcement de l'espace de thérapie familiale.

Profils médico-sociaux des enfants

Diagnostics

Diagnostic	Principal	
	Nombre	%
F20-Schizophrénie	2	0,6
F23- Troubles psychotiques aigus	1	0,3
F3-Trouble de l'humeur (affectif) (non spécifié)	1	0,3
F32-Dépression réactionnelle	9	3
F34-Troubles thymiques	3	1
F4-TR NEVRO.CAUSE STRESS (non spécifié)	2	0,6
F40-A dominante phobique	6	2
F41-A dominante anxieuse	19	6,3
F41-Anxieux	18	6
F42-A dominante obsessionnelle et compulsive	1	0,3
F42-Obsessionnels et compulsifs	2	0,6
F43-Manifestations réactionnelles, stress post trauma	17	5,6
F44-A dominante hystérique	3	1
F44-Convertifs	2	0,6
F48-Prédominance inhibitions, dépression névrotique, perturbation des fonctions instrumentales	37	12,3
F51-Troubles du sommeil	1	0,3
F6-Troubles de la personnalité (non spécifié)	5	1,6
F60-Troubles de la personnalité type limite	32	10,6
F64-Troubles de l'identité sexuelle	1	0,3
F70-79-Retard mental	1	0,3
F8-TR DVPMT PSYCHO non spécifié	3	1
F80-Trouble de la parole et du langage	24	7,9
F81-Troubles cognitifs et des acquisitions scolaires	44	14,6
F82-Troubles psychomoteurs	5	1,6
F84-Autisme et TED	19	6,3
F9-TR.COMP.EMOT.ENF/ADO Non spécifié	1	0,3
F90-Trouble hyperkinétique	11	3,6
F93-Trouble de l'angoisse de séparation	11	3,6
F98-Enurésie encoprésie	1	0,3
Aucun de ces troubles	8	2,6
(Vide)	11	3,6
Total	301	99

Facteurs organiques

Catégorie	Nombre	%
Aucun	234	77,7
Facteurs anténataux d'origine maternelle	7	2,3
Facteurs périnataux	15	5
Atteintes cérébrales post-natales	1	0,3
Maladies génétiques ou congénitales	6	2
Infirmités et affections somatiques invalidantes	2	0,6
Convulsions et épilepsies	3	1
Antécédents de maladies somatiques	4	1,3
Autres	6	2
Pas de réponse possible/défaut d'information	23	7,6
Total	301	99,8

Facteurs et conditions d'environnement

Catégorie	Nombre	%
Aucun	80	26,5
Troubles mentaux/Perturbations psychologiques dans la famille	29	9,6
Carences affectives, éducatives, sociales, culturelles	46	15,3
Maltraitance et négligences graves	12	4
Rupture des liens affectifs	23	7,6
Contexte familial très défavorisé	1	0,3
Contexte socio-familial particulier	83	27,6
Autres	12	4
Pas de réponse possible/Défaut d'information	15	5
Total	301	99,9

Nous constatons comme l'année précédente, que l'évolution vers des prises en charge de situations psychopathologiques sévères se maintient. Par ailleurs, les profils psychopathologiques moins sévères sont le plus souvent intriqués à des problématiques familiales complexes émaillées de ruptures des liens, de carences affectives, de maltraitances, de problèmes sociaux, justifiant une prise en charge en CMPP.

Ce constat a pour effet direct des prises en charge plus soutenues pour ces enfants et leurs familles respectives et un recours plus fréquent à différents partenaires. Il modifie également notre mission, spécifiée dans l'annexe XXXII, de maintenir les enfants dans leur milieu ordinaire. En conséquence, nos moyens ne sont pas toujours appropriés à cette évolution.

Travail social, travail de liaison

	2023	2024
Réunions scolaires au CMPP/an	7	15
Equipes éducatives dans les établissements scolaires/an	14	16
Nombre de réunions ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation)/an	36	42
Rendez-vous avec les familles/an	39	57
Réunions avec l'ASE et les Maisons d'enfants + synthèses professionnelles/an	21	23
Nombre de dossiers faits pour une reconnaissance de handicap/an	25	27
Nombre de dossiers d'orientation en institutions spécialisées/an	2	2
Nombre de visites d'institutions spécialisées/an	3	5
Réunions de coordination avec les services sociaux de CMPP et d'établissements spécialisés (8 par an)	1	1

L'intervention de l'assistance sociale auprès des familles met en avant, une nouvelle fois, le travail de lien nécessaire avec nos partenaires, indispensable à la coordination des soins. Le temps de travail de l'assistante sociale, augmenté à partir d'avril 2024, a permis un accompagnement plus soutenu pour les familles et des liens plus nombreux avec nos partenaires.

Temps forts 2024

Les mouvements du personnel

Ces mouvements pour des raisons diverses ont été nombreux :

- Deux départs à la retraite après plus de 20 ans d'activité au CMPP : la secrétaire à temps plein et la psychologue à mi-temps.
- Trois départs de l'institution : la psychomotricienne après deux ans d'activité, la psychologue après plus de 15 ans d'activité et la psychologue et directrice adjointe depuis deux ans.
- Deux arrêts maladie de deux psychologues : de février à avril 2024 et de début mars à fin juin 2024.
- Un congé maternité à partir de juin 2024.

Dans la continuité de ces changements, nous avons accueilli cinq nouveaux professionnels :

- Une secrétaire
- Deux psychologues
- Un psychomotricien
- Une pédopsychiatre :

Le poste de directrice adjointe a été pourvu par Camille Champain en complément de son poste de psychomotricienne maintenu à 0,3 ETP.

Le dynamisme de l'offre de soin

Notre offre de soins s'adapte aux besoins des patients. Les compétences et la créativité des professionnels permettent d'y répondre au mieux. Ainsi, de nouveaux groupes thérapeutiques ont vu le jour. C'est le cas du Groupe « Contes », co-animé par deux psychologues ayant récemment rejoint l'équipe. Un groupe « Psy-Psychomot » a également été ouvert par une psychologue et un psychomotricien.

Les thérapies familiales ont pu se poursuivre grâce à l'implication de deux psychologues dont une comme bénévole.

Avec cette évolution de l'offre de soins, une nouvelle dynamique entre les plus anciens et les nouveaux professionnels arrivés récemment au CMPP s'est mise progressivement en place.

Aménagement des locaux

Dans la continuité des travaux engagés en 2019 et finalisés progressivement, la cuisine du CMPP a été réhabilitée. Cette pièce particulièrement importante pour l'institution est un lieu d'échanges cliniques et non cliniques ; elle participe à la communication entre professionnels et à la cohésion d'équipe. Elle est aussi une pièce de repos et une bibliothèque en libre accès. Un poste de travail avec un ordinateur permet également une utilisation d'appoint pour les professionnels quand les bureaux ne sont pas disponibles.

Démarche Qualité

En prévision de l'évaluation externe prévue à l'automne 2025, plusieurs rencontres avec Mme Francesca MBAPPE, nouvelle chargée de mission « Qualité et Système d'Information » au CEREP-Phymontin, ont eu lieu entre septembre et décembre 2024. Ces réunions ont permis un auto-diagnostic de notre démarche qualité, basé sur le référentiel de l'HAS.

Projets 2025

Evolution de l'offre de soin

Toujours aussi conscients de l'importance du travail avec les familles en CMPP et dans l'intérêt de l'enfant, un second binôme de thérapie familiale devrait être proposé afin de recevoir de nouvelles familles dans ce dispositif.

Deux groupes thérapeutiques, psychologique et psychomoteur destinés à 2 ou 3 patients sont en cours d'élaboration afin de répondre à des profils « HPI » d'une part et « TND » d'autre part.

Nous souhaitons débiter un second groupe « jeu de société » pour des enfants plus grands mais le manque de moyen de psychopédagogie ne nous le permet pas pour le moment.

Un dispositif de psychodrame individuel va être proposé dès la rentrée de janvier 2025.

D'autres groupes thérapeutiques pluridisciplinaires sont en cours d'élaboration. Ils pourraient voir le jour au courant de l'année 2025, selon les indications et les collaborations interprofessionnelles.

Formation

Deux psychologues vont bénéficier d'une formation sur les groupes et médiations thérapeutiques en octobre et novembre 2025.

Un médecin va bénéficier d'une formation sur le thème de l'enfant et l'adolescent en difficulté d'apprentissage en mars et juin 2025.

Un psychologue va débiter un Diplôme Universitaire intitulé : *Pratiques de genre : éducation, médecine, psychanalyse et société* à partir de septembre 2025 jusqu'en mai 2026.

Démarche qualité

Une évaluation externe est prévue à l'automne 2025. L'équipe du CMPP va participer à la réactualisation de ses outils et améliorer sa démarche qualité afin de se préparer à cette évaluation.

Projet de recherche

Le CMPP Denise Weill en lien avec les 2 autres CMPP de l'association et le siège du Cerep-Phymentin, poursuit un projet de recherche sur la spécificité du travail en CMPP, à partir de données cliniques recueillies dans les 3 établissements.





CMPP Saint-Michel

6, ALLÉE JOSEPH RÉCAMIER
75015 PARIS

01 45 30 03 06

CMPP.SAINTMICHEL@CERP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR :
GUILLAUME PALIS

DIRECTRICE ADJOINTE :
HÉLÈNE MORISE OSMAN





*Accueil d'enfants, d'adolescents
et de jeunes adultes, de 0 à 20 ans,
en traitement psychologique et/ou instrumental.
Le CMPP assure des prises en charge adaptées
et implique les parents dans le suivi proposé.*

Editorial

Cette année 2024 a été marquée par deux grands changements institutionnels pour le CMPP :

La mise en place d'une synthèse unique de 2h tous les mardis, réunissant tous les professionnels sauf un. Cette synthèse, en plus de son effet fédérateur, permettra d'une part une élaboration et un portage plus collectif des situations cliniques complexes.

D'autre part, c'est aussi la possibilité de mettre en place une supervision d'équipe et une réflexion autour du projet d'établissement et des preuves exigées dans la démarche qualité.

La création du poste de direction adjointe avec des missions institutionnelles et d'accompagnement social.

La création d'un binôme de direction s'intègre dans la pratique de l'association Cerep-Phymentin, de plus ce poste est un temps plein, ce qui permet une continuité de direction sur la semaine.

Un binôme permet d'établir une dynamique de direction en s'appuyant sur des compétences différentes. Il est important pour le CMPP d'améliorer la coordination et l'animation de l'équipe pluridisciplinaire et des réunions de synthèse et la construction et le maintien des liens de réseau et de partenariats.

Concernant les soins et l'activité, contrairement à 2023, le CMPP n'a pas pu profiter d'une équipe de cliniciens au complet. Entre septembre 2024 et février 2025 des thérapeutes (en ETP) ont quitté le CMPP (0,75 ETP psychomotricité, 0,5 ETP orthophoniste, 0,25 ETP psychologue). Les recrutements ont été quasiment tous faits pour remplacer nos anciens collègues mais il y a eu des retombées négatives sur la clinique et l'activité.

Ces changements et la vacance du poste d'assistante sociale jusqu'à septembre a eu un lourd impact sur l'équipe et les familles, avec comme autre conséquence une diminution du nombre de nouveaux patients accueillis et une baisse de l'activité.

Je tiens à saluer ici le professionnalisme et l'investissement de l'équipe qui a permis de maintenir la qualité des soins durant cette période.



Bilan de l'activité 2024

4 009 (4 469 en 2023) séances ont été effectuées durant l'année, soit une baisse de 9 %. L'activité revient ainsi au niveau des années précédentes (4 123 en 2022, 4 037 en 2021).

L'activité reste pénalisée par un taux d'absentéisme de 18 % des familles soit 887 actes programmés mais non réalisés. C'est néanmoins un progrès par rapport aux années précédentes (21 % en 2023, 22 % en 2022, 25 % en 2021).

Nous maintenons le système mis en place en septembre 2022 de SMS de rappel de RDV de consultation associé à l'envoi de mails signalant l'absence à ces RDV.

La file active du CMPP a légèrement diminué, 201 (209 l'année dernière, 262 en 2020).

Nous avons vu 29 nouveaux enfants en 2024 soit légèrement plus que l'année précédente mais nettement moins qu'avant la pandémie (84 en 2019). Il y a aussi un **plus faible nombre de sortants : 14** (16 en 2023, 23 en 2022, 21 en 2021). Il n'y a eu aucun sortant en phase diagnostique.

Ces chiffres confirment la tendance observée les années précédentes, nous accueillons au CMPP des familles plus fragiles qui cumulent problèmes sociaux et psychologiques.

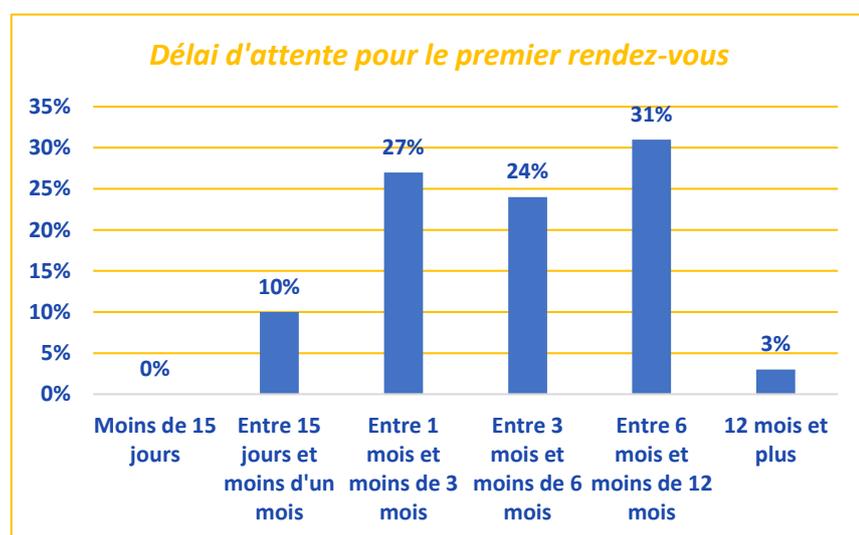
Il y a très peu de nouveaux patients qui se sont inscrits sur une démarche personnelle (13 %). 41 % ont été adressés par l'Education nationale.

En 2024, au minimum 32,6 % (35,2 % en 2023) des enfants pris en charge avaient des droits ouverts à la MDPH (contre 32,5 % en 2022, 27 % en 2021). Ces chiffres sont sous évalués car ils ne comprennent que les familles qui nous ont fourni une copie de leur notification MDPH.

Le nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure ASE reste autour de 30 %. Cela se traduit par autant de réunions incontournables et indispensables avec les partenaires, ce qui ne va pas sans poser des problèmes d'organisation pour répondre à cette demande. Il faut rappeler que ce temps n'est pas comptabilisé dans les actes. D'autre part ces familles étant moins engagées dans les soins, elles présentent un plus fort taux d'absentéisme.

30,4 % des enfants viennent au CMPP une fois par mois ou moins. Cela concerne des consultations médicales pour des enfants en phase diagnostique ou en suivi après la fin de soins plus intensifs ou encore après une orientation en hôpital de jour ou IME. Ces enfants représentent une part minime du volume d'actes total (moins de 10 %)

15 % des enfants ont au moins 2 RDV au CMPP (ce qui ne comprend donc pas les soins qui ont lieu en libéral ou dans d'autres institutions).

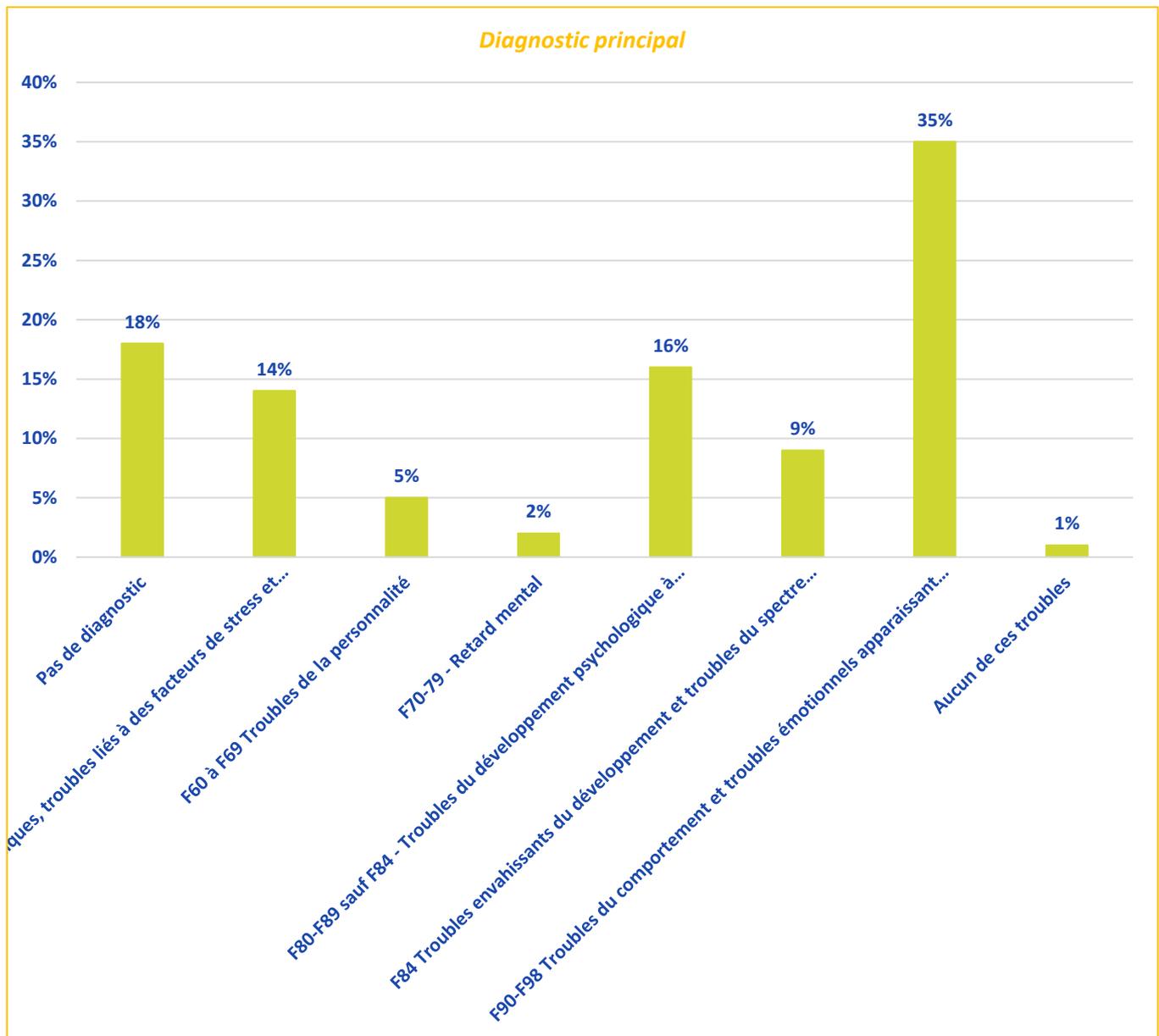


Ces délais raccourcis par rapport à d'autres secteurs sont à relier au fait que le CMPP ne prend plus de nouvelles inscriptions quand le temps d'attente dépasse 1 an.

Le délai entre 1^{er} RDV et début du bilan est inférieur à 1 mois pour 51,7 % des enfants

L'effort pour poser des diagnostics avec la CIM-10 s'est poursuivi et nous observons toujours la même répartition au niveau des diagnostics : ce sont dans l'ordre de prévalence :

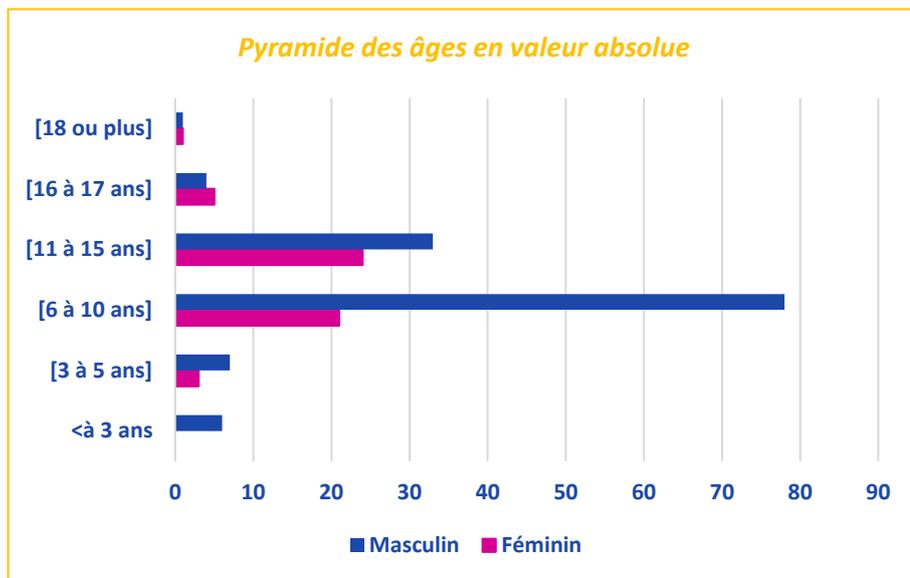
- Les troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance (F90-98) avec 35 % (36,3 % en 2023)
- Les troubles spécifiques du développement psychologique (F80-F89) avec 16 % (18,1 % en 2023)
- Les troubles névrotiques (F40-F48) avec 14 % (15,5 % en 2023)
- Les troubles envahissants du développement (F84) avec 9 % (9,3 % en 2023)



Les chiffres des enfants accueillis au CMPP en termes d'âge et d'adresse géographique sont toujours très stables avec 58,5 % de garçons et 22,8 % de filles d'âge primaire/collège. La part des enfants du 15^e dans la file active est de 92 % (96 % de parisiens). Les âges extrêmes restent peu représentés. Cela peut être lié à l'existence de dispositifs petite enfance (CPBB) et adolescence (MDA) sur le secteur. La remise en place de réunions régulières avec la PMI pourra permettre l'adressage d'enfants plus jeunes.

Au niveau des diagnostics il n'y a pas beaucoup d'évolution d'une année sur l'autre, les troubles les plus représentés restent : (F90-F98) Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence.

A noter que le CMPP a commencé à se familiariser avec la CIM11.



Cette année la surreprésentation des garçons et encore plus des jeunes de 11 à 15 ans est encore plus nette (41,7 %).

Temps forts 2024

Mise en place dès septembre d'une synthèse « unique » le mardi après-midi. Cette synthèse se complète le mercredi d'un temps d'échange de 30 min pour associer le professionnel absent le mardi.

Au niveau des professionnels :

Mme Morise Osman a pris ses fonctions de directrice adjointe à partir de septembre.

Une psychologue clinicienne a pris ses fonctions en octobre.

Nous avons accueilli une psychomotricienne.

Une psychologue a quitté son poste en septembre pour regrouper son temps de travail sur un autre établissement de l'association.

Une psychomotricienne a fait la même démarche.

La psychomotricienne a démissionné de son poste fin décembre.

En plus des formations individuelles, nous avons organisé la deuxième journée de formation d'équipe sur le thème *Psychopathologie et culture* avec comme intervenant le Dr Delanoë.

Projets 2025

- Evaluation externe
- Réflexion sur la prochaine formation d'équipe
- Mise en place de la supervision d'équipe avec le Pr Delion
- Mise en place progressive de consultations par les psychologues



IME

9/11, RUE ADOLPHE MILLE
75019 PARIS

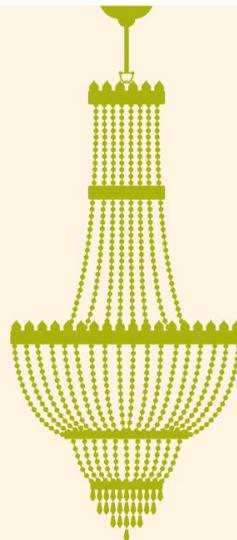
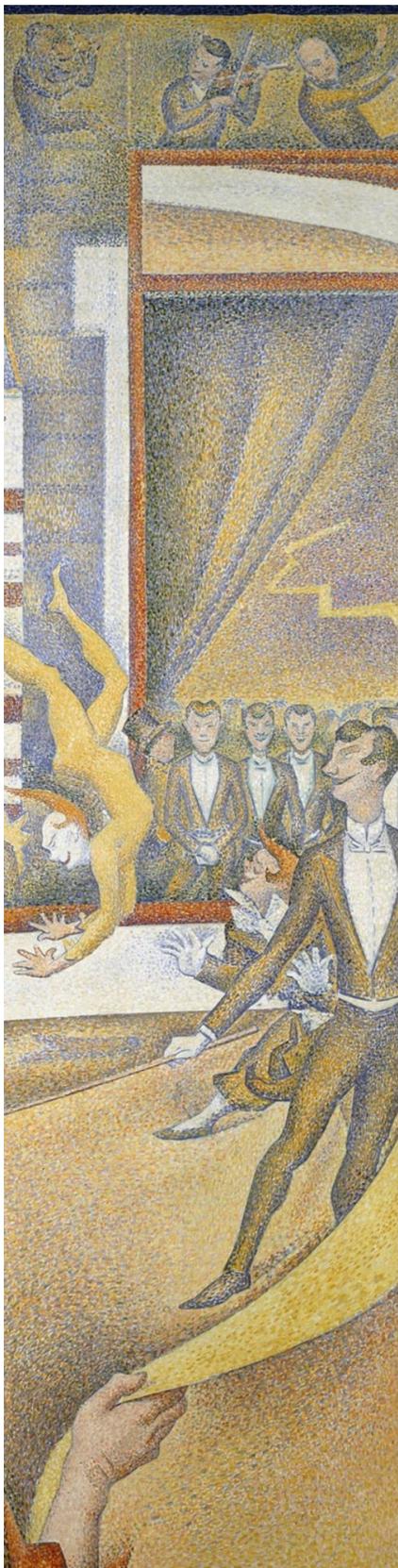
01 42 00 53 15

SECRETARIAT.IME@CEREP-PHYMENTIN.ORG

MÉDECIN DIRECTEUR : ARMELLE CADORET

DIRECTRICE ADJOINTE :
CHRYSTÈLE BOUIX-ESNARD





L'Institut Médico-Educatif accueille 35 adolescents, de 12 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. L'autonomie sociale et l'insertion professionnelle sont les axes majeurs des prises en charge proposées par l'équipe pluridisciplinaire.

Editorial

Durant cette année 2024, nous avons eu une trêve concernant les fuites réelles !!!

Notre établissement n'étant plus sous les eaux tous les quatre matins, nous avons pu fonctionner plus sereinement afin d'accueillir les fuites psychiques de nos patients et les transformer grâce à la prise en charge institutionnelle à temps plein.

Cependant, la direction d'établissement et de soin nécessite des capacités de barrage contre la déferlante de la transformation de l'offre de soin. Il n'est question que de parcours de soin et de gestion des flux afin d'assurer une continuité de la prise en charge.

Or, pour qu'il se passe quelque chose de l'ordre du dépôt et de la transformation des symptômes pour aller vers un devenir sujet, il est nécessaire qu'il y ait des haltes. Il me vient alors en tête les doux paysages alternants entre des torrents et des piscines naturelles grâce aux reliefs rocheux... que deviendra alors le soin sans contenance pour le développement d'une pensée ?

Enfin, grâce à notre ancrage dans la clinique de nos patients et à notre capacité à prendre soin de l'institution, nous n'avons pas dit notre dernier mot...

Notre créativité a été fructueuse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement avec de très belles réalisations mettant un peu à distance le handicap en tant qu'identité ! Une vraie inclusion donc dans des capacités retrouvées et mise en forme sans forçage des apprentissages.



Bilan de l'activité 2024

✍ Activité prévisionnelle et réalisée

Nous atteignons le taux d'occupation obligatoire au-dessus des 90 % avec 6 633 journées réalisées, malgré quelques fuites venant impacter l'établissement avec quelques jours de fermeture. Deux événements indésirables ont été adressés à l'ARS. Le collège des parents du CVS a soutenu notre démarche en contactant le maire du 19^e qui a soutenu l'IME auprès de la RIVP pour accélérer la réouverture. La mise en place du DUI (Dossier usager Informatisé) requis par l'ARS dans le cadre du déploiement de SERAFIN-PH a conduit à deux jours de formation pour l'ensemble des professionnels avec fermeture de l'établissement.

Nombre de places	35
Nombre de jours d'ouverture	210
Nombre de journées théoriques	7 350
90% (minimum)	6 615

	Jours d'ouverture 2024		Journées 2024		Différence	Pourcentage
	Prévus	Réalisés	Prévues	Réalisées		
Janvier	21	21	735	705	-30	95,92%
Février	21	21	735	557	-178	75,78%
Mars	22	22	770	762	-8	98,96%
Avril	11	11	385	361	-24	93,77%
Mai	19	16	665	492	-173	73,98%
Juin	21	21	735	733	-2	99,73%
Juillet	10	8	350	280	-70	80,00%
Août	5	5	175	160	-15	91,43%
Septembre	22	22	770	734	-36	95,32%
Octobre	23	21	805	566	-239	70,31%
Novembre	20	19	700	710	10	101,43%
Décembre	15	15	525	573	48	109,14%
Total	210	202	7 350	6 633	-717	90,24%

✍ Admissions

La mise en place progressive de VIA TRAJECTOIRE est venue complexifier la possibilité des études des demandes d'admissions : 57 demandes avec DUDA ont été reçues par voie postale, 10 % d'entre elles ont trouvé une correspondance sur VIA TRAJECTOIRE où y apparaissent 92 demandes.

Au total nous avons donc reçu 139 demandes, qu'il devient de plus en plus difficile de traiter du fait des différents supports de réception.

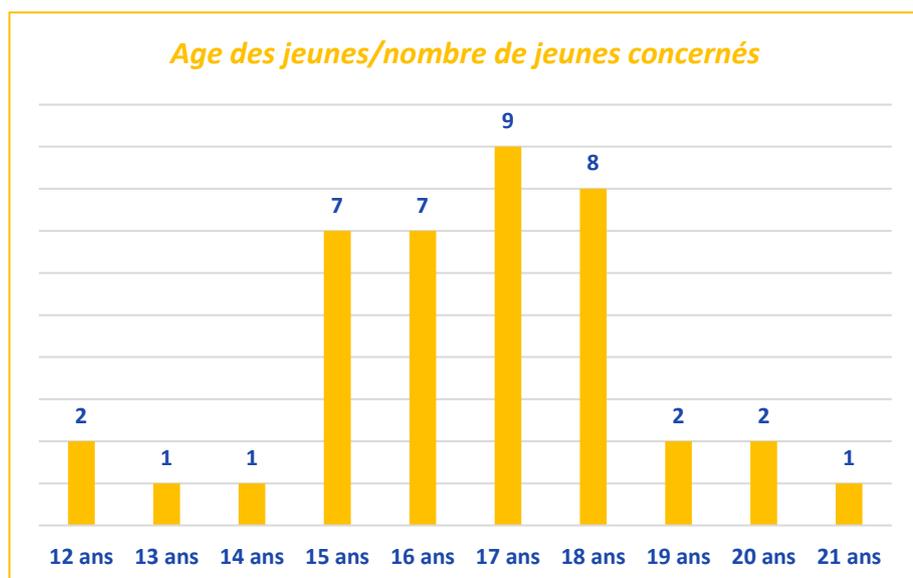
L'âge, compris entre 0 et 20 ans, devenu le principe d'accueil dans les IME ne retient plus notre spécificité d'accueil pour adolescents et jeunes adultes. Ainsi, nombreuses sont les demandes pour les moins de 12 ans qu'il nous est obligatoire de mettre sur liste d'attente, ne facilitant pas les recherches et l'adaptation des lieux pour les familles.

Demandes	Nombre d'admissions
139	4

Date d'arrivée	Genre	Age à l'arrivée à l'IME	Provenance
26-02-2024	H	16	Adresseur : CMP - vient de ULIS Collège
16-09-2024	H	11	Adresseur et prise en charge : Sessad et Ulis primaire
07-10-2024	H	12	Adresseur : CMP, prise en charge ULIS et GST (Groupe scolaire Thérapeutique)
13-11-2024	H	15	Adresseur : CMP, pris en charge ULIS

Répartition par âge

Malgré le rajeunissement de la population engagé depuis 2018, un nombre important de jeunes sont âgés de 17 ans et plus. Bien que l'IME continue d'accueillir des jeunes autour de 12/13 ans, certaines admissions continuent d'être prioritaires quel que soit l'âge pour répondre aux situations sans solution (2024 a vu l'admission de deux jeunes plus âgés allant sur leurs 16 et 17 ans).



Orientations-sorties

Contrairement aux années précédentes où les ESAT arrivaient en tête de liste des lieux de stage privilégiés, l'année 2024 a vu augmenter le nombre de stages en interne et en milieu ordinaire ainsi qu'en CAJ. Les stages en ESAT n'arrivent qu'en quatrième position avec un pourcentage de 19 % et les stages en SAS arrive en dernière position avec un pourcentage de 9 %.

Ces résultats sont le fruit d'un travail sur le projet d'orientation des jeunes post IME en fonction de leurs envies, besoins et capacités. Ce travail, s'est fait conjointement avec les familles des jeunes concernés.

Afin de valider son projet d'orientation et faciliter une entrée en parcours scolaire professionnalisant, un jeune a réalisé plusieurs stages en milieu ordinaire. Il est aujourd'hui en préparation d'un CAP Accompagnement Educatif Petite enfance dans un lycée professionnel tout en gardant un lien avec l'IME une fois par semaine afin de soutenir le développement de son autonomie et maintenir un cadre structurant.

Stages 2024

Jeunes	Nature de la structure	Nom de la structure	Dates du stage	Nombre de jours de stage
H	CAJ	CAJ Vaugirard	15 au 26 janvier	10
H	Milieu ordinaire	Crèche	22 au 26 janvier	5
F	SAS	SAS Bernard Wibo	29 janvier au 9 février	10
H	Milieu ordinaire	Ecole maternelle	4 au 8 mars	5
H	Milieu ordinaire	Lycée	18 au 21 mars	3
H	CAJ	CAJ Le Cardinet	22 avril au 7 mai	12
F	Milieu ordinaire	Stage à la ferme	20 au 31 mai	10
F	Interne IME	-	21 au 24 mai	4
F	Interne IME	-	17 au 18 juin	10
F	Esat	Esat Montgallet	16 au 27 septembre	10
H	Interne IME	-	16 au 20 septembre	5
F	Esat	Esat Elan Retrouvé	30 septembre au 11 octobre	10
F	Interne IME	-	18 au 29 novembre	9
F	Milieu ordinaire	Salon esthétique	10 au 13 décembre	4
				107

Types de structures	Nombre de jours de stage 2024	Nombres de Jeunes concernés
Interne IME	28	4
ESAT	20	2
Milieu ordinaire	27	6
SAS	10	1
CAJ	22	1
Total	107	14

Trois jeunes ont quitté l'IME durant cette année à la suite de différents stages après une moyenne d'un peu plus de quatre ans de prise en charge.

Les stages en CAJ, ont permis à un jeune d'en intégrer un, le travail n'étant pas envisageable pour lui à ce jour. Ce centre lui propose des activités et des animations adaptées à ses besoins, son rythme et son âge.

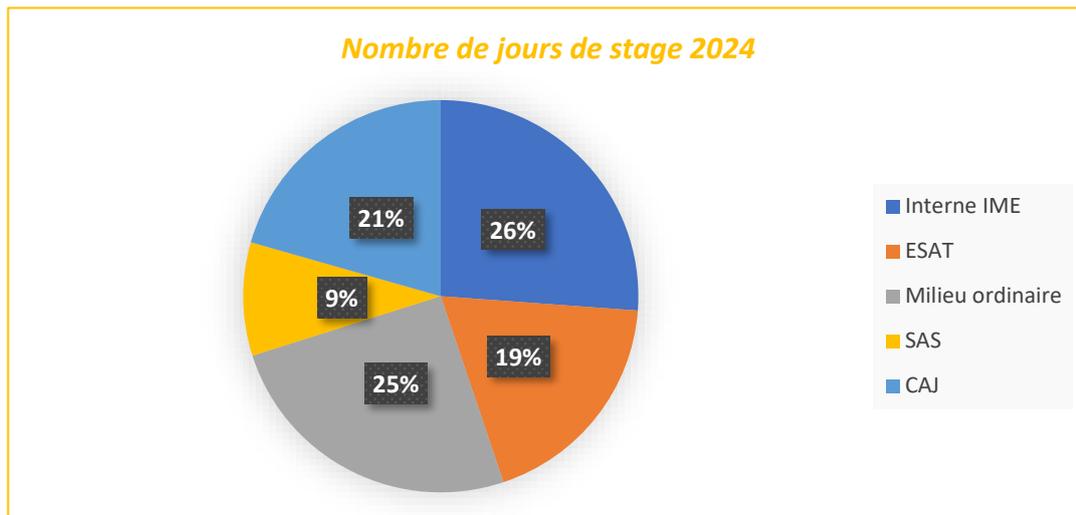
Une jeune femme ayant validé le souhait de travailler a pu intégrer à l'issue de plusieurs stages un ESAT.

Afin de parfaire son projet professionnel, un a intégré une SAS.

Les stages en interne réalisés avec l'équipe restauration et d'entretien des locaux de l'IME, ont permis dans un cadre sécurisant de valoriser les savoir-faire et savoir-être de certains jeunes et de dédramatiser le monde du travail. Ils ont été un moyen d'enclencher pour certains jeunes une réflexion sur le projet d'orientation.

Un jeune adulte a bénéficié d'un aménagement Creton, le temps de solidifier son orientation tant les possibilités d'accueil en CAJ se sont réduites.

	Jours d'entrée	Jour de sortie	Durée accompagnement en jours	Durée accompagnement en année	Lieu
F	02/03/2020	15/10/2024	1 688	4,68	ESAT
F	02/09/2020	07/06/2024	1 374	3,81	SAS
H	02/03/2020	21/06/2024	1 572	4,36	CAJ



Temps forts 2024

Honneur à la culture

L'IME a renouvelé ses ateliers avec des intervenants extérieurs et en partenariat avec des établissements culturels et artistiques.

Atelier Danse !

Grâce à l'expérience de quelques séances d'intervention de la danseuse Aimée Lagrange qui a mené les jeunes sur la scène en 2024, nous avons souhaité poursuivre de manière plus construite et régulière cette activité. Ce groupe est arrivé à construire une phrase chorégraphique présentée lors du Forum des Dynamiques Culturelles, dans la grande salle du CENTQUATRE. Toute l'institution, jeunes et professionnels étaient au rendez-vous ainsi que les parents des jeunes danseurs.

Une fois par mois, la danseuse et chorégraphe Aimée Lagrange, artiste associée au CENTQUATRE est intervenue dans l'atelier hebdomadaire de *DANSE !* composé de 10 adolescents de l'IME et encadré par deux éducateurs spécialisés. Cet atelier s'intègre à l'emploi du temps annuel de chaque jeune qui en a bénéficié afin de créer une régularité et installer une relation de confiance dans le groupe.

Diplômée du Conservatoire national supérieur de Paris, Aimée Lagrange a interprété des œuvres de différents chorégraphes comme Damien Jalet, Olivier Dubois, Stephen Shropshire, Angelin Preljocaj, Sylvain Groud etc. Aimée Lagrange est aussi professeure de danse et éducatrice Montessori auprès des 3/6 ans. Elle intervient régulièrement auprès de publics scolaires avec le CENTQUATRE.

Pour les jeunes de l'IME, souvent inhibés et entravés dans leur relation à l'autre, la danse peut les aider à prendre confiance en eux, à avoir une autre estime de soi et à communiquer différemment avec l'autre.

Aimée Lagrange initie les jeunes adolescents à la danse contemporaine tout en s'appuyant sur les appétences et les possibilités physiques et psychiques de chaque jeune. Au fur et mesure de ses interventions ritualisées, une relation de confiance entre l'artiste et les jeunes s'est créée permettant un lâcher-prise et un travail collectif. Nous attendons la restitution scénique de 2025 !



📁 Atelier théâtre

2024 a vu aboutir le projet initié en 2023. Une représentation au Théâtre de la Ville a eu lieu en juin et a mobilisé un grand nombre de familles, de professionnels du siège et du bureau de l'association, de partenaires financiers. Une réussite saluée par le public et marquée par un film documentaire diffusé sur le site du théâtre et dans TEMPO, newsletter de notre association.

Depuis septembre 2024, l'IME et l'hôpital de jour Raymond Cahn de l'association CEREP PHYMENTIN, en partenariat avec le Théâtre de la Ville, se sont associés autour d'un projet d'atelier Théâtre. Deux groupes de 10 patients à l'hôpital de jour et de l'IME encadrés par des binômes de soignants et éducateurs spécialisés ont participé à un atelier de théâtre. Les ateliers ont lieu au sein de chaque structure et ont été menés par Gaëlle Guillou, comédienne du Théâtre de la ville.

Le projet est soutenu par l'ARS et DRAC Ile-de-France dans le cadre du programme Culture et Santé pour tous. L'ouverture sur l'extérieur de nos deux institutions, apporte une dynamique nouvelle. De nouvelles relations professionnelles se tissent entre l'équipe de l'IME, l'équipe de l'hôpital de jour Raymond Cahn et l'équipe du Théâtre de la Ville. C'est la première fois que nos deux institutions partagent un projet commun autour d'une médiation artistique.



📁 Musées

Beaucoup de musées parisiens ont reçu la visite des adolescents de l'IME dans le cadre des ateliers culturels. Dans le cadre du programme Culture pour l'enfance par la fondation Culturespace, un groupe de l'IME a bénéficié d'ateliers et visites intitulés « Architecture extraordinaires » au Musée Jacquemart André.

Trois temps ont construit pour expérience :

1. Atelier pédagogique : une médiatrice culturelle du musée Jacquemart André est venue à l'IME pour un atelier.
2. Visite guidée du musée Jacquemart-André en présence de la médiatrice culturelle.
3. Atelier créatif : un temps de pratique artistique à l'IME.

📁 Pédagogie et culture

La Villette classe à PAC

Une demande de financement pour un projet de Classe APAC (classe à projet artistique et culturel proposé par l'Education nationale) a été déposée par l'enseignante de l'IME pour mener des ateliers à la ferme pédagogique de la Villette. Ainsi, sur l'année 2024-2025, 8 jeunes de niveaux cycle 1/cycle 2/cycle 3 se rendront une fois sur deux à la ferme pédagogique de la Villette pour soigner les animaux avec le fermier, et au jardin potager pour planter, récolter des plantes ou légumes de saison. Ce projet permettra de développer leur connaissance du monde du vivant, d'éveiller leur curiosité, de les pousser à se poser des questions, de chercher des réponses, de mettre en œuvre des démarches d'investigation, de pouvoir observer la nature. Cette nature si précieuse pour de jeunes citoyens, d'autant plus que nous ne bénéficions pas de réel espace extérieur à l'IME.

D'autre part, un parcours de spectateurs est prévu avec des sorties à 4 spectacles à la Villette étendu à 20 à 30 jeunes de l'IME.

Jardin de l'IME

Après plusieurs années de demande auprès de notre bailleur RIVP, nous avons pu obtenir par convention l'utilisation d'un espace jardin. Si La RIVP a refusé l'association avec les habitants de l'immeuble, nous ne manquerons pas de partager avec eux le fruit de nos récoltes. Soutenu par le financement de la taxe d'apprentissage, nous avons travaillé avec l'association MULTICOLORS pour nous aider à implanter nos bacs et premières plantations. Ainsi un chemin de broyat, des bacs de culture ont été co-installés et ont permis les premières plantations d'herbes aromatiques et plantes. Ce travail a permis la production d'herbes aromatiques pour l'atelier cuisine, l'embellissement de leur cadre vie et la protection de la biodiversité en ville. L'atelier *Curieux de nature* composé de 6 jeunes s'y est particulièrement investi.

Les différentes unités : zoom sur la créativité artistiques de l'équipe éducative

Le travail des professionnels éducatifs, pour favoriser l'autonomie, soulager la souffrance psychique et développer les compétences et savoir-faire de chaque jeune, intervient et anime des ateliers très structurés, toujours en groupe.

Un travail important est nécessaire aux éducateurs pour la mise en œuvre des projets et préparations d'ateliers. Des temps de reprises/préparations d'ateliers ont été mis en place à la suite d'une réflexion menée en supervision. Ces temps entre professionnels animant ensemble un atelier ont lieu pour chacun des 40 ateliers répartis sur la semaine. Les professionnels des ateliers coanimés par des psychologues avec l'infirmière ou éducateurs ou par des intervenants extérieurs (théâtre, musicothérapie, restauration, danse) se réunissent avec la médecin directrice. Ces moments d'élaboration, de construction et de reprise permettent, en plus de l'organisationnel, le déploiement d'une pensée clinique permettant d'ajuster les prises en charge individuelles dans le collectif du groupe.

Comme chaque année, de nouveaux ateliers voient le jour afin de répondre aux problématiques de chaque jeune pris dans un groupe.

Le club 19

Il a ainsi été pensé à partir de la psychothérapie institutionnelle. Selon Tosquelles l'établissement « est une entité organisationnelle » qui se différencie donc de « l'institution » qui est une dynamique relationnelle. Le Club 19, parce que du 19^e arrondissement de Paris, développe cette dynamique par une possibilité de construire collectivement les responsabilités que chaque jeune peut assumer vis-à-vis du collectif. La vie de ce groupe s'ancre dans le quotidien qui est la toile de fond du vivre ensemble. Il représente un dispositif démocratique essentiel.

Uni'sons

Le projet Uni'sons s'inscrit dans le cadre d'une prise en charge thérapeutique et éducative. En faisant appel à l'univers musical des jeunes il propose l'analyse et l'écriture collective au travers de diverses musiques. Il facilite l'expression créative, engagée, critique, personnelle et collective des jeunes en leur permettant de raconter et de réfléchir sur le monde qui les entoure, la société, le système dans lequel ils évoluent. Au niveau technique, il appréhende les questions d'écriture, de rythme, de champ lexical, mais aussi des concepts techniques vidéos : tournage, montage, étalonnage.

Boxe

L'adolescence est parfois marquée par l'émergence de pulsions agressives et sexuelles chez certains jeunes. La boxe en plus de travailler les émotions et la maîtrise de soi, est une médiation qui permet de travailler la motricité de la coordination à l'équilibre, la rapidité ou de l'anticipation. Elle offre une possibilité de rencontre psychique et physique, contenue dans le cadre posé par la médiation accompagnée par les éducateurs.

Son et images

Un film a été réalisé par l'atelier et projeté à l'ensemble des jeunes sur des questions autour du harcèlement. L'atelier a joué et filmé les répercussions sur les jeunes. La fiction a permis de décaler et d'aborder autrement des situations concrètes venues bousculer leurs relations. Dans la suite de ce film, des podcasts hebdomadaires réalisés en atelier sont venus alimenter des temps d'écoute collectifs. Ces moments de partage sur des sujets divers sont devenus un rendez-vous attendu de tous et deviennent le support d'une nouvelle capacité d'échanges.

Ateliers corporels

Le partenariat avec l'UCPA se poursuit. Les Jeux Olympiques parisiens de 2024 ont permis d'organiser des Olympiades en intra et d'assister à un match de badminton aux paralympiques. En septembre 2024 de nouveaux ateliers corporels sont nés afin de donner un cadre sécurisant et dynamique pour éviter les blessures liées à des débordements d'énergie. Ainsi Fitness, permet à un groupe des activités en intérieur et en extérieur. Le fitness favorise le bien-être physique et psychique, contribue à la valorisation de soi, et permet de partager des moments collectifs. La psychomotricienne anime plusieurs ateliers (équitation, modelage, autour du corps, relaxation).

Les voyages

Deux voyages ont été organisés cette année. Ces séjours ont permis de travailler avec les adolescents des aspects aussi importants que l'autonomie, la capacité à supporter la séparation, l'acceptation des règles de la vie en groupe, le développement des liens avec leurs pairs, la mise en jeu des capacités d'adaptation à de nouveaux lieux, à des règles nécessairement différentes de celles de la vie familiale, à des activités inédites. Ils ont aussi permis de travailler avec les familles autour d'expériences concrètes et encadrées de séparation d'avec leur enfant.

En juin, un voyage sur un voilier a été organisé pour 5 adolescents et 3 professionnels.

L'activité voile a procuré bien évidemment du plaisir mais a représenté aussi une aide thérapeutique. La vie sur le bateau a nécessité une bonne entente, une bonne coordination de l'équipage et une solidarité entre ses membres avec des rôles bien définis, une entraide et une reconnaissance des capacités de l'autre.

En juillet un deuxième voyage a été organisé à Nantes par 3 éducateurs pour 6 jeunes. Logés dans un hôtel et porteurs d'une dynamique culturelle, les jeunes ont profité de moments d'explorations et de partages différenciés de leur vie parisienne.

Usage des écrans/réseaux sociaux

Comme beaucoup d'autres adolescents, ceux de l'IME ont à gérer les remous et les effets entre eux de leur présence sur les réseaux sociaux. La régulation au sein de l'Ime a été très complexe et souvent au détriment du travail institutionnel. Ainsi, nous avons sollicité l'association 3-6-9-12+ pour intervenir auprès des parents lors d'un samedi d'ouverture et auprès des jeunes sur deux temps distincts avec deux groupes différenciés.

3-6-9-12+ est un regroupement de praticiens de terrain, de chercheurs et d'universitaires, qui souhaitent participer à une éducation du public aux écrans et aux outils numériques en s'appuyant sur les balises 3-6-9-12 imaginées par Serge Tisseron : « donner aux familles les informations de prévention actualisées pour accompagner les enfants face aux écrans. Afin de créer tous ensemble une société connectée, éclairée et responsable ».

Grâce à ces interventions, depuis juin 2024, une nouvelle règle concerne l'ensemble des jeunes : les téléphones portables sont déposés dès leur arrivée et récupérés à la sortie.

Les familles ont beaucoup profité de cette première intervention et un retour d'expérience a été fait sous forme d'un groupe parents par deux psychologues de l'institution.

Unité d'enseignement

Une enseignante accueille les jeunes de l'IME en classe, individuellement ou en groupe de 2 à 5 jeunes, une à trois fois par semaine.

L'enseignement consiste en l'apprentissage de la lecture ou son renforcement, la compréhension orale et écrite autour d'albums jeunesse, l'écriture. Les calculs mathématiques sont abordés par la manipulation de l'argent.

La mémoire est particulièrement exercée avec un exercice ritualisé qui consiste à retenir un mot, une date, une combinaison de chiffres durant la séance pour le restituer à l'écrit en fin de séance.

L'attention et la concentration sont travaillées autour de jeux suivant les capacités de chacun.

Un groupe de 3 jeunes prépare le CFG (Certificat de Formation Générale), premier diplôme délivré par l'Éducation nationale. Il s'agit pour ces jeunes de reconnaître leurs capacités et ainsi leur donner confiance pour réintégrer une formation diplômante. Les connaissances des jeunes sont validées tout au long de l'année par l'enseignante. Un dossier, portant sur un stage d'observation, est préparé en classe et présenté devant un jury dans un collège voisin lors d'un oral de 20 minutes. Cet oral aura lieu en juin 2025. En septembre, un nouveau jeune a intégré le groupe pour présenter l'oral en 2026.

L'atelier Sciences se poursuit cette année enrichi par une classe à PAC (Projet Artistique et Culturel) avec le site de La Villette.

Ce projet consiste en séances à la ferme de La Villette pour mieux connaître et prendre soin des animaux. Des séances ont également lieu dans les jardins partagés. Une parcelle réservée à l'IME a été défrichée en octobre pour être mise en culture à partir de mars 2025.

Nous avons pu également assister à deux spectacles de cirque de qualité et un spectacle de théâtre visuel est prévu en mars 2025.

Ce projet permet aux jeunes d'acquérir des connaissances en dehors de la classe, dans la nature et aux contacts des animaux. Il apporte une meilleure concentration, de l'attention et renforce leur mémoire. Le projet commencé en septembre jusqu'en novembre s'est avéré intéressant et adapté aux jeunes. Ils sont encadrés par des animatrices de La Villette avec qui ils se montrent attentifs, posent des questions et participent activement.

Nous envisageons de faire une exposition en juin 2025 afin de partager leur expérience avec l'ensemble des jeunes de l'IME et leur famille.

Le partenariat avec la crèche voisine « Sur un air de polka » se poursuit cette année avec un groupe de cinq jeunes, deux filles et trois garçons, pour partager des moments avec les enfants de 2 ans autour d'albums lus à tour de rôle par les adolescents, des jeux, de la cuisine et autres activités. En mars 2025, les jeunes accueilleront les enfants dans leur classe pour les activités habituelles et leur faire découvrir leur classe.

Depuis septembre, l'enseignante fait un suivi de scolarité pour un jeune ayant intégré un CAP petite enfance. Celui-ci vient à l'IME une matinée par semaine pour recevoir du soutien en mathématique, en français ou suivant ses besoins.

Seuls quatre jeunes ont pu bénéficier de RESS (Réunion d'Équipe de Suivi de Scolarité) cette année en raison d'impossibilités multiples. Seize jeunes ont des RESS prévues début 2025.

Unité de soins

Des groupes thérapeutiques à petit effectif et des thérapies individuelles accompagnent le suivi éducatif et favorisent l'intégration de certains jeunes au sein des ateliers éducatifs.

En effet, les groupes thérapeutiques et les thérapies sont des lieux de dépôt et d'expression des angoisses archaïques essentiels pour les jeunes les plus en difficulté.

Les groupes thérapeutiques s'adaptent au fil des années à l'évolution des patients.

Le groupe thérapeutique « *En forme d'histoire* » s'adresse aux jeunes les plus régressés afin de contenir leurs angoisses de liquéfaction, d'effondrement et de démantèlement en leur proposant des médiations qui soutiennent leurs capacités à se représenter.

Pour ces jeunes, notons l'importance des suivis individuels ou en petit groupe par notre psychomotricienne.

« **Écris-toi** » est un groupe qui s'adresse à des jeunes en difficulté d'introspection et permet un étayage à la symbolisation.

Les groupes thérapeutiques « **Racines** » et « **Mythologie** » sont pensés pour accompagner les patients dont l'évolutivité reconnue est entravée par des angoisses archaïques et/ou une montée pulsionnelle adolescente désorganisée.

Il est important de noter aussi l'impact soignant des groupes à médiation artistique **Musique, Théâtre et Danse** où des intervenants extérieurs - chanteuse, comédienne et danseuse, formées à l'art thérapie insufflent aux jeunes un élan corporel, sensoriel et émotionnel, vecteur d'évolution.

Le soin psychique est donc au cœur de notre travail et permet une rencontre subjective avec chacun des jeunes accueillis à l'IME. Rencontre singulière donc, qui au lieu de dénier la différence dans une inclusion dénuée de sens, lui donne la parole et une place.

Les psychologues, la psychiatre, la psychomotricienne, les artistes créent des espaces de dépôt, de projection, d'expression de ressentis de souffrance longtemps indicibles qui permettent à chaque patient de trouver sa place propre de manière plus apaisée.

Une infirmière à temps plein participe à la prise en charge somatique des jeunes et à de nombreux ateliers.

Les familles sont reçues en plus du projet personnalisé annuel en entretien avec le médecin psychiatre et la psychologue institutionnelle afin d'aider à la constitution de l'alliance thérapeutique, à l'élaboration des angoisses des patients et de leurs conséquences familiales. Ils sont reçus également avec la chargée d'orientation à l'occasion des entretiens des 18 ans.

En 2024, l'intervention du Dr Magny, une fois par mois permet un regard somatique sur les jeunes adolescents ainsi que le contrôle de leur carnet vaccinal et la coordination de multiples suivis en cas de pathologies organiques.

Conseil de la vie sociale

Trois temps forts ont marqué cette année :

- Les élections ont été organisées en septembre pour le renouvellement des collèges à la suite du départ de la présidente et du vice-président. Le collège des familles s'est renouvelé avec une nouvelle famille, suppléante.
- Deux CVS ont eu lieu avec les nouveaux élus afin de coordonner les attentes des jeunes et de leur famille et d'améliorer la vie en commun.

Formation et participation collectives des professionnels

Formation en intra

Les professionnels ont été formés sur *Les dispositifs thérapeutiques de groupe et la clinique des médiations thérapeutiques* par une animation du COPES en intra. Il a eu pour développement l'actualisation des connaissances sur les théories et la pratique du groupe à médiation et la mise en place d'une médiation thérapeutique : du dispositif à son médium en passant par l'évolution du groupe, la coanimation... Cette formation a eu pour effet la poursuite de la pensée du groupe à médiation dans un cadre institutionnel.

Formation en extra

Le 20 novembre 2024 des professionnels de l'IME ont participé à **la journée sur le soin institutionnel** « Au jeu du dedans et du dehors » proposé par **l'Institut Contemporain de l'Enfance** en témoignant de l'expérience théâtrale menée à l'IME en partenariat avec le Théâtre de la Ville.

Mouvement des professionnels

En décembre 2024 :

- Départ d'une éducatrice spécialisée (0.5 ETP) dont le poste reste vacant avec recours à l'intérim.
- Départ d'une chargée d'orientation et recrutement immédiat en CDI dès décembre.
- Remplacement d'une agent de service, partie à la retraite.

Stagiaires

Un stagiaire éducateur 2^e année a été accueilli en 2024.

Une stagiaire en psychologie (1^{re} année) a réalisé un stage de 35 heures.

Conventionnée par une mission locale, une stagiaire a réalisé une période de deux mois de mise en situation professionnelle en psychologie.

En partenariat avec une école de formation d'éducateurs spécialisés, l'IME a accueilli pour une rencontre un groupe de huit d'entre eux afin de leur présenter l'établissement et la place de l'éducatif dans le soin institutionnel.

Projets 2025

On continuera l'année prochaine à cultiver notre enthousiasme pour ce travail si particulier que de recueillir la souffrance pour la porter et aider ces adolescents à se faire un chemin bien à eux malgré les entraves diverses.

Finalement, notre énergie est renouvelable et totalement écologique car elle s'abreuve dans la pétillance des regards retrouvés !!!

Que de qualités qui permettent de rester au-dessus de toutes les accusations de culpabiliser les parents, de ne pas transmettre notre travail, de rester dans notre bulle de psychanalyste... si le monde pouvait un peu plus accepter la différence sans en faire un culte des identités car, à l'IME, ça marche pour que tout le monde se sente un peu mieux...



La crèche

12, RUE CARLOS FUENTES
75014 PARIS

01 84 79 56 26

CRECHE@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DIRECTRICE :
FRANÇOISE MONTEIL





*C'est un multi-accueil préventif et thérapeutique
d'inspiration piklérienne.*

2 unités : 10 bébés et 15 moyens-grands

Provenance des bébés et des moyens-grands :

Des enfants parisiens

*Des enfants présentant des risques de développer des
troubles neurodéveloppementaux*

Sans reconnaissance MDPH

Des parents en difficulté, en fragilité parentale

*Des parents inscrits dans un parcours de soin
en psychiatrie adulte*

*Des parents et enfants suivis par la PMI ou déjà
accueillis dans une structure de type
unité de jour parents-enfants*

Editorial

Cette année 2024 a été une année riche pour la crèche Cerep-Phymentin qui a connu de nombreux événements significatifs. Elle peut s'enorgueillir d'être enfin complètement ouverte selon l'agrément de 25 places du projet initial et d'accueillir des enfants du quartier et de nos partenaires.

Cette évolution ne peut se faire que grâce à la confiance renouvelée de la CAF et de la Mairie du 14^e arrondissement, de la Ville de Paris avec laquelle une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée le 9 décembre 2021 et renouvelée.

L'année 2024 marque la troisième année de fonctionnement. Elle se caractérise désormais par l'existence d'une unité de bébés moyens au rez-de-chaussée et d'une unité de moyens-grands au premier étage.

Pour tous les enfants accueillis, la crèche propose un dispositif de prévention et de soins grâce à l'approche thérapeutique piklérienne.

L'enjeu de cette année a été de pouvoir tout à la fois augmenter les effectifs des enfants accueillis, (de 8 enfants en août à 24 en décembre), poursuivre le recrutement de l'équipe, tout en adaptant une nouvelle organisation qui maintient la qualité de l'accueil. La crèche ne perd pas de vue les objectifs financiers et se fixe comme objectif d'optimiser sensiblement son remplissage. Les accueils à temps partiels pour de nombreux enfants rendent l'exercice plus complexe.



Bilan de l'activité 2024

Les enfants

L'année 2024 compte 220 jours d'ouverture dont un jour de grève en février à l'appel de « Pas de bébés à la consigne ».

L'amplitude d'ouverture journalière est de 8h00 à 18h30 soit 10,5 heures et un agrément pour 13 enfants jusqu'en avril 2024 puis à partir du 1^{er} mai pour 25 enfants. Les périodes de vacances scolaires marquent une baisse de fréquentation de la crèche. La crèche a fermé, comme chaque année 4 semaines au mois d'août ainsi qu'une semaine entre Noël et le jour de l'An.

Nombre d'heures réalisées en 2024

Nature des contrats	Nombre de contrats
Contrats réguliers	24
Contrats occasionnels	0
Nombre de contrats de 4 à 5 jours	20
Nombre de contrats de 2 à 3 jours	4
Nombre de contrats de moins de 2 jours	0

Typologie des familles accueillies		
Nombre d'enfants différents accueillis sur l'année	24	-
Taux horaire < à 1 €	5	20,83%
Taux horaire entre 1 € et 1,49 €	8	33,33%
Taux horaire entre 1,5 € et 1,99 €	0	0,00%
Taux horaire au-delà de 1,99 €	11	45,83%

Le travail pédagogique

Le cycle de deux ans d'approfondissement permet à la directrice d'initier un suivi pédagogique des équipes dans le quotidien. Il est complété par des formations collectives que sont les journées pédagogiques.

Une première journée pédagogique dédiée à l'aménagement de l'espace qui a donné lieu à de nouvelles installations.

Dans un souci de cohérence, cette journée a été animée par un formateur de l'association Pikler Lóczy, Olivier Gilly, qui avait travaillé sur les plans de la crèche avant l'ouverture. A la suite de cette réflexion, des barrières ont été installées afin de créer des espaces de repas qui permettent une tranquillité en petits groupes d'enfants avec leurs référentes. Ce sont des espaces qui à d'autres moments de la journée, sont proposés avec du matériel (puzzle, dessin etc...). Les enfants peuvent être actifs sans être interrompus. Ils ont le choix parmi du matériel manipulateur adapté à leur niveau de développement. L'équipe réfléchit désormais à la manière de soutenir une plus grande autonomie des enfants. Des jeux d'eau dans la salle de bain pour 2 enfants ont été mis en place.

Des aménagements similaires (espaces de repas protégés par des barrières) ont été installés en décembre dans l'espace du groupe des bébés.

Une deuxième journée pour se demander ensemble: Qu'est-ce qu'une bonne crèche? Cette journée a mis en lumière les aspects positifs déjà travaillés : la continuité des soins et la référence, la posture de l'adulte sans stimulation de l'enfant, le respect du rythme, la verbalisation pour lui permettre d'anticiper. Les points à travailler portent sur l'approfondissement de ces sujets pour permettre encore plus d'individualité.

L'équipe souhaite plus d'échanges communs autour du projet.

Une troisième journée pédagogique a été organisée pour comprendre les enjeux de l'activité autonome, le jeu libre et ce que l'on peut proposer aux enfants en EAJE.

Une quatrième journée avant la rentrée a permis à l'équipe de réfléchir à l'organisation des familiarisations puis d'aménager les espaces avant d'accueillir les enfants.

Une cinquième journée dédiée à la présentation de recherches par le Babylab a réuni l'équipe.

	Dates	Thèmes	Intervenants
Journée pédagogique 1	09/02/2024	Aménagement des espaces intérieurs	Olivier Gilly-Association Pikler Loczy
Journée pédagogique 2	22/04/2024	Qu'est-ce qu'une "bonne" crèche ?	Psychologue de la crèche
Journée pédagogique 3	26/08/2024	Activité autonome, que proposer aux jeunes enfants ?	Olivier Gilly-Association Pikler Loczy
Journée pédagogique 4	27/08/2024	Réunion d'organisation et aménagement des espaces en section	Pas d'intervenant
Journée pédagogique	13/11/2024	Dialogue entre les chercheurs et ceux qui ont les bébés dans les bras	Babylab

Les temps dans le jardin

Le jardin est un espace à part entière dans lequel enfants et adultes ont des moments très privilégiés. Avec les beaux jours, il est encore plus investi. Nous profitons d'un espace encore plus élargi grâce à la proposition de l'hôpital Saint-Joseph de partager leur jardin à des horaires définis. Ainsi, les enfants sont pendant de longs moments à l'extérieur. L'organisation mise en place permet qu'ils rentrent déjeuner à tour de rôle favorisant des temps très calmes car le groupe est divisé.

L'éveil musical

Durant l'année, une intervenante musicienne est venue auprès des groupes d'enfants faire **un temps d'éveil musical**.

Extraits de l'interview avec l'intervenante : « Les bienfaits de la musique sont multiples. C'est d'abord un merveilleux vecteur d'émotions, de liens, de transmission, d'expression. L'éveil musical permet à l'enfant de faire une expérience multisensorielle. C'est également un apport culturel : je transmets des morceaux de tous horizons (musiques du monde, chanson française, jazz...). Partager de la musique avec les tout-petits nous montre aussi d'autres facettes de leur personnalité. »

Témoignage d'un membre de l'équipe : « Les enfants sont très contents de la venue d'Elsa, certains observent beaucoup avant de se lancer. D'autres sortent de leur coquille, affichent un sourire, chantent, dansent alors que dans la journée ils sont plus discrets. D'autres préfèrent écouter de loin, sans participer, mais ensuite chantent les chansons entendues. »

Temps forts 2024

Plusieurs évènements ont marqué cette année 2024, certains seront précisés et développés dans les pages de ce rapport. De nombreuses réalisations ont eu lieu durant le dernier semestre.

Une nouvelle direction

- En juin, un collectif de travail a été créé afin d'assurer une transition et une continuité dans le travail administratif, réglementaire et organisationnel de la crèche. Ce travail s'est mis en place de manière progressive à la fois au sein de la crèche et en lien avec l'équipe du siège, en particulier avec la direction générale, avec le service financier et avec le service de la communication.
- A la fin du mois de juillet, Madame de Kerros, la directrice a pris sa retraite.
- En novembre, Madame Françoise Monteil, éducatrice de jeunes enfants depuis l'ouverture, a été nommée directrice.
- Laura CZERNY intervient une journée et demie par semaine en tant qu'infirmière de la crèche depuis septembre 2024.
- Un travail régulier de juin à décembre 2024 s'est mis en place au sein d'un collectif composé de la directrice, l'infirmière et deux chargées de mission selon un rythme de travail d'environ une journée par semaine: rédaction de protocoles, organisation administrative, coordination avec le siège, nouvelle organisation de travail et aménagements à la crèche.

L'installation de nouveaux outils de gestion

Comme évoqué, la crèche a enfin obtenu au mois de mars, l'agrément prévu dans le projet initial pour accueillir 25 enfants.

- En septembre, un nouvel outil de gestion a été installé (logiciel Hoptis) ainsi qu'une borne permettant aux familles de badger l'arrivée et le départ des enfants facilitant le travail de facturation mensuelle, l'organisation des plannings etc...
- Durant ce même mois, la facturation a été confiée en collaboration avec la directrice, à une chargée de mission extérieure à l'association qui assure depuis lors un suivi régulier des éléments chiffrés liés au remplissage et à l'optimisation des accueils.

La réalisation d'aménagements des espaces et de travaux

- En février, des travaux ont été réalisés afin d'insonoriser les espaces par une pose de panneaux au plafond. Cette intervention a permis d'apaiser le groupe d'enfants.
- Il a été créé au 2^{me} étage une salle polyvalente servant aux réunions d'équipe de la crèche et au travail de recherche du Babylab.
- L'installation de barrières a été réalisée dans le prolongement de la réflexion pédagogique (cf. travail pédagogique).

Une nouvelle visibilité de la crèche au sein de l'association

Dès l'automne, l'équipe s'est fortement mobilisée pour faire connaître son activité par les autres établissements du Cerep-Phymontin. Cela a pris différentes formes:

- La directrice a participé à deux comités techniques.
- Un travail collectif d'écriture de la lettre interne a été mené en étroite collaboration avec le service de communication. Les thématiques ont été variées allant de « la musique et l'éveil musical », « la crèche est une fête » aux enjeux du repas à la crèche.
- Un podcast a été réalisé après la venue d'une journaliste (cf. collaboration avec le Babylab).
- La directrice et la psychologue ont participé ensemble à la présentation du travail réalisé à la crèche lors de journées de formation réalisées par le COPES auprès de professionnels de la petite enfance.

Deux collaborations avec des prestataires extérieurs

- En octobre, il a été fait appel à une société de ménage extérieure afin d'alléger la charge de travail d'une heure et demie quotidienne de la maîtresse de maison et de permettre des accueils à partir de 9h au premier et au second étage.
- En novembre, il a été décidé de faire appel à un nouveau prestataire de repas en liaison froide, le groupe ANSAMBLE afin de garantir aux enfants des repas équilibrés et adaptés à leurs besoins au rythme de leur diversification alimentaire (mise en route au 13 janvier 2025).

Un travail qui se précise avec des partenaires

L'équipe de la crèche s'est mobilisée pour assurer la qualité d'un travail partenarial aussi bien à l'extérieur qu'au sein de la crèche :

- La directrice et l'infirmière se sont rendues aux rendez-vous de la PMI portant sur l'attestation d'honorabilité, le contrôle des EAJE, la vaccination contre le méningocoque.
- Le travail de collaboration entre la directrice, le pédopsychiatre et le CPBB, un Camps s'est intensifié au dernier trimestre.

Des relations qui se nouent avec le Babylab

La collaboration avec le Babylab a commencé à se mettre en place lors de différents événements. Ce fut d'abord une réunion de parents afin de présenter l'activité du Babylab et de sa spécificité (d'exister au sein d'une crèche) puis la participation de l'équipe à la première journée du Babylab intitulée « Dialogue entre les chercheurs et ceux qui ont les bébés dans les bras ».

Ces échanges fructueux ont permis que la crèche soit sollicitée au mois de novembre pour accueillir une journaliste de France Inter et contribuer à la réalisation d'un podcast avec la participation de la directrice du Babylab et Bernard Golse. Ainsi, les babillages du groupe des bébés de la crèche Cerep-Phymontin connaissent une certaine notoriété.

Des contrôles et les exercices de sécurité

Suivi des vérifications	Réglementaires	Dates	Maintenance
Vérification des extincteurs	Annuelle	06/12/2024	
Vérification du système d'alarme : changement de matériel et installation d'une sirène	Annuelle	06/12/2024	
Exercice incendie	Deux fois par an	27/02/2024 29/02/2024	
Visite vétérinaire	inopinée	01/10/2024	Des travaux d'aération dans la cuisine seront à prévoir au-dessus du four et de la machine à laver.
Contrôle de surface	Contrat avec la crèche	121/07/2024 Et 17/10/2024	

Fiche d'identité de la crèche

Nom	Les ombrelles
Capacité	25
Adresse	12 rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
Amplitude horaire	8h00-18h30
Date d'ouverture	Mai 2022
Nombre de groupes	2
Type d'alimentation	Liaison froide
Couches fournies	oui
Lait fourni	oui
Age mini/âge maxi	2,5 mois à 3 ans
Nombre de jours d'ouverture	220
Taux d'occupation sur la base d'actes payés	54 %

Les enfants

Le souhait de la direction a été d'organiser une arrivée progressive des enfants afin de permettre à l'équipe d'anticiper les changements et d'aménager les espaces de soins en conséquence. L'arrivée d'enfants adressés par le CPBB ou du CAMPS nécessite chaque fois d'envisager quelles sont les meilleures conditions d'accueil : quelle référente, à quel rythme chaque semaine etc...

L'équipe s'applique à conjuguer au mieux les besoins individuels de chaque enfant et sa famille sans perdre de vue les exigences financières et l'atteinte d'un effectif suffisant.

L'accueil d'enfants à temps partiel crée également une activité très inégale dans la semaine, en particulier durant la journée du mercredi. Il faut donc pouvoir trouver des emplois du temps d'enfants qui se complètent les uns les autres.

C'est la première année que la crèche est confrontée à ces enjeux. Les solutions se trouvent au fur et à mesure de l'activité.

En janvier le groupe des petits était de 6 enfants, celui des moyens-grands de 13 enfants.

A l'été, 8 enfants restaient à la crèche quand les autres sont partis à l'école ou dans un jardin d'enfant. En effet, le jardin d'enfants s'inscrit dans une continuité de notre projet et intéresse les familles.

Fin décembre le groupe des petits était de 11 enfants, celui des moyens-grands de 13 enfants.

Mois	Nombre d'enfants
Janvier	19
Février	19
Mars	19
Avril	19
Mai	19
Juin	19
Juillet	19
Août	8
Septembre	22
Octobre	22
Novembre	24
Décembre	24

PAI	
PAI alimentaire	0
PAI asthme	2
PAI épilepsie	0
PAI autre motif	0

L'équipe

L'équipe à temps complet et les formations

Des recrutements ont eu lieu concomitamment avec l'arrivée des nouveaux enfants. L'organisation a évolué en raison d'un arrêt maladie prolongé d'une auxiliaire de puériculture du groupe des bébés.

Le relais de direction est assuré par les AP diplômées.

L'équipe a accueilli deux stagiaires EJE l'une de janvier 2024 à juin 2024 et une autre de septembre 2024 jusqu'en juin 2025.

Par ailleurs, la crèche ne fermant pas pendant les vacances scolaires hors celles de l'été, le planning des congés des salariés oblige à faire régulièrement appel à une intérimaire. La directrice veille à ce que ce soit le plus souvent la même personne.

La directrice termine le cycle d'approfondissement à l'approche piklérienne (oct 23-juin 25), à raison de 2 journées par mois.

Une formation de 3 jours sur les fondamentaux à l'approche piklérienne a été suivie par une auxiliaire de puériculture. Il est prévu que toute l'équipe bénéficie de cette formation, proposée 2 fois par an.

L'équipe à temps partiel au mois de décembre 2024

- Une accompagnante santé RSAI (de formation infirmière, une journée et demi par semaine)
- Une psychologue (une journée par semaine)
- Un pédopsychiatre (une demi-journée tous les 15 jours)
- Un pédiatre (une demi-journée par semaine)

La psychologue et le pédopsychiatre participent le jeudi à des réunions de suivi d'enfants, aux synthèses et à la réflexion sur le projet d'accueil. Selon les besoins et les demandes, ils reçoivent les familles, observent les enfants, assurent la coordination avec les partenaires.

	Qualification	D pour Diplômé Q pour Qualifié	CDI/CDD	Temps de travail hebdomadaire
Pôle de direction	EJE	D	CDI	35
Infirmière/psychomotricien/pédiatre/psychologue (hors direction)	IDE	D	CDD	7
	Pédopsychiatre	D	CDI	1,45
	Pédiatre	D	CDI	2,15
	Psychologue	D	CDI	7
Auxiliaire	AP	D	CDI	35
	AP	D	CDI	35
	AP	D	CDI	35
	AP	D	CDI	35
CAP PE	CAP	Q	CDD	35
	VAE EJE	-	CDI	35
Cuisine	Auxiliaire de vie sociale	Q	CDI	35

Le travail avec les familles

Deux réunions ont eu lieu cette année, le 25 septembre avec les parents des Moyens-Grands et le 6 novembre les parents des Bébés-Moyens.

Ces réunions ont été l'occasion d'accueillir les nouvelles familles mais également d'expliquer certains changements aux parents déjà inscrits : fonctionnement de la borne, déroulé et lieu des transmissions et de repréciser les principes pédagogiques fondamentaux du projet (référence, motricité libre, activité autonome).

La convivialité est au cœur de notre projet que ce soit lors de la fête ou le café des parents

Lors de la fête au mois de juin, les enfants ont découvert des animaux de la ferme Tiligolo dans le jardin. Un spectacle a eu lieu auquel nous avons invité un groupe d'enfants de la crèche Saint-Joseph. Quelques enfants ont pu traire la chèvre.

Puis les parents se sont retrouvés autour d'un buffet après le visionnage d'un petit film projetant les photos de l'année écoulée. Ce moment de convivialité a beaucoup plu aux enfants et aux parents. Il a été renouvelé au mois de novembre lors d'un café des parents. Ce café a également permis des échanges informels sur les préoccupations parentales du moment.

Les entretiens

De manière plus individualisée, l'équipe a mis en place des entretiens entre la famille, la référente de l'enfant et l'éducatrice. Ce sont des temps qui permettent d'évoquer la vie de l'enfant à la crèche, son évolution dans un partage d'observations.

Projets 2025

Différents projets seront mis en place tout au long de l'année 2025 avec pour objectifs une amélioration du fonctionnement de la crèche, la recherche d'une qualité toujours plus grande dans l'accueil des enfants et leur familles ainsi que dans l'accompagnement des professionnels.

Cette dynamique se caractérisera notamment par:

Une formation et un accompagnement toujours soutenus des équipes

- L'organisation de séances d'analyse de pratiques.
- Des formations individuelles à l'approche pikléienne.
- Des sessions de formation aux gestes de premiers secours et aux normes HACCP.

Un suivi encore plus individualisé des enfants par la richesse du travail en réseau

Le suivi des enfants reste une priorité. En 2025, nous poursuivrons le travail avec le CPBB et le pédopsychiatre afin d'assurer un accompagnement adapté.

Un renforcement du lien avec les familles

L'année 2025 verra également un engagement accru envers les familles, notamment à travers une meilleure représentation des parents au sein de la crèche, avec la mise en place d'un conseil de crèche.

L'approfondissement du partenariat avec le Babylab

Un travail de fond sera mené pour renforcer notre collaboration avec le Babylab. Il prendra notamment la forme d'une seconde journée de travail entre les deux équipes. La singularité de la présence du Babylab dans les locaux de la crèche facilite des réunions qui seront désormais mensuelles entre les deux directrices et des membres de l'équipe de terrain de la crèche.

Une communication et une ouverture vers l'extérieur pour faire connaître davantage la crèche

Plusieurs actions seront mises en place en 2025 pour améliorer la visibilité et le dialogue avec les familles et les partenaires :

- Organisation d'une journée Portes ouvertes pour faire découvrir la crèche et son projet pédagogique.
- Échanges avec la crèche Saint-Joseph autour du Babylab afin de créer une collaboration avec les familles de l'hôpital.
- Rencontres avec 2 jardins d'enfants du quartier (porte de Châtillon et porte de Vanves).
- Mise à jour et enrichissement de la page de la crèche sur le nouveau site Internet.
- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction des familles.

Des travaux d'amélioration

En 2025, plusieurs travaux seront à prévoir pour améliorer le confort et la sécurité des espaces :

- Réaménagement du bureau de la directrice
- Installation d'une rampe incendie
- Amélioration de la cuisine du sous-sol, avec intervention sur l'aération et l'ergonomie, pour un espace fonctionnel et sécurisé

L'année 2024 a été marquée par des évolutions significatives pour la crèche, et l'année 2025 le sera tout autant, avec de nouveaux projets axés sur un accueil toujours plus qualitatif des enfants, le renforcement des liens avec les familles et l'accompagnement des équipes.

Grâce à ces initiatives, nous poursuivrons notre engagement à faire de la crèche un lieu de bien-être et d'accompagnement bienveillant.



12, RUE CARLOS FUENTES
75014 PARIS

01 84 79 56 26

BABYLAB@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DIRECTRICE :
ERIKA PARLATO





Le Babylab Paris, Centre d'études et de recherches du bébé est composé de chercheurs, d'étudiants au niveau master, doctorat et post-doctorat.

Il a comme objectif de développer des recherches sur les savoirs du bébé et ses effets dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Son objectif est de produire et de diffuser des connaissances scientifiques à travers des publications d'articles, d'une revue électronique et lors d'organisations d'événements scientifiques.

Editorial

Sous la direction d'Erika Parlato, le Babylab a poursuivi en 2024 sa mission centrale : explorer les dimensions affectives, cognitives, sensorielles et expressives du développement du jeune enfant. Porté par une orientation transdisciplinaire et clinique, il s'affirme comme un espace singulier de recherche, de formation et de dialogue entre sciences humaines, pratiques de soin, art et parentalité. Cette année a été marquée par de nombreuses avancées scientifiques, des échanges institutionnels féconds, ainsi qu'un rayonnement grandissant auprès du public, des familles et des professionnels de la petite enfance.

Ce rapport d'activités retrace les moments phares de l'année écoulée, en mettant en lumière les nouvelles collaborations, les recherches menées, les productions académiques et les actions de diffusion scientifique.

Erika Parlato-Oliveira

Directrice du Babylab Cerep-Phymentin



Bilan de l'activité 2024

Réunions de coordination scientifique et administrative

Tout au long de l'année 2024, des réunions mensuelles ont été organisées afin d'assurer un pilotage cohérent et dynamique des activités du Babylab. Ces rencontres se sont tenues à deux niveaux : d'une part, avec **Bernard Golse**, pour discuter des orientations scientifiques du laboratoire, du suivi des recherches en cours et de la structuration des projets émergents ; d'autre part, avec la **direction du Cerep-Phymontin**, afin de traiter des aspects administratifs, logistiques et institutionnels.

Le Babylab a également participé activement aux réunions liées au **renouvellement du site web du Cerep**, contribuant à valoriser ses actions et à renforcer sa visibilité. Ces échanges réguliers ont renforcé la cohésion de l'équipe, facilité la circulation des informations, et permis un ancrage plus solide du Babylab dans l'écosystème du Cerep.

Accueil de nouveaux doctorants

Le Babylab a connu un enrichissement significatif de son équipe doctorale en 2024. Trois nouveaux doctorants, issus de disciplines et de pays variés, ont rejoint le laboratoire, contribuant à renforcer son ouverture méthodologique et culturelle.

- Mariana Negri, doctorante brésilienne en deuxième année, développe une recherche interdisciplinaire sur la relation entre musique et bébé. Ce travail est encadré en cotutelle entre le Babylab et la Faculté de Musique de l'Université Fédérale de Minas Gerais, sous la direction de Betania Parizzi. Ce projet, financé par une bourse brésilienne, vise à comprendre comment les bébés réagissent à des environnements sonores et musicaux spécifiques.
- Xianjing Peng, doctorant chinois, mène une recherche en psychologie du développement sur les liens entre sommeil, rythme et régulation émotionnelle chez le bébé. Son travail introduit une approche comparative et clinique enrichissante, notamment sur les routines culturelles et les perceptions du sommeil dans les premières années de vie.
- Maia Gambis, doctorante franco-américaine, s'inscrit dans le champ de l'anthropologie et des arts. Sa thèse, menée en co-direction avec Maria Fernanda Troya (Université FLACSO – Équateur), porte sur les dimensions créatives de l'expérience du bébé et les enjeux de la représentation du tout-petit dans les pratiques artistiques et documentaires.

Ces arrivées ont permis de diversifier les projets en cours et d'initier de nouveaux ponts entre universités, disciplines et continents.

Accueil de post-doctorants

Le Babylab a accueilli deux chercheuses postdoctorales, chacune apportant une expertise précieuse au croisement de la clinique, des sciences cognitives et de la création :

- Glauca Galvão, médecin néonatalogiste et photographe, a réalisé un stage postdoctoral de janvier à février 2024. Son projet, « Photographie et bébé », explorait les usages éthiques et poétiques de l'image dans la documentation du développement précoce. Elle a travaillé sous la co-supervision d'Erika Parlato et Maya Gratier. Un article est en cours de finalisation.
- Carolina Carmo Freitas, docteure en sciences cognitives, a mené une recherche de septembre 2023 à juillet 2024 sur les manifestations précoces de la colère chez le bébé, leurs formes expressives et leur réception par l'environnement adulte. L'article issu de ses travaux a été publié cette année.

Collaboration avec le Dr Petroff

De septembre à décembre 2024, le Babylab a accueilli en tant que chercheuse invitée le Dr Petroff, médecin accoucheuse retraitée. Elle a entrepris un travail de fond sur les archives de Marie-Claire Busnel, pionnière de la recherche sur la perception auditive in utero et néonatale. Ce projet de valorisation des archives scientifiques ouvre une nouvelle voie dans la transmission intergénérationnelle des savoirs et la constitution d'un patrimoine de la recherche sur le bébé.

Visites et collaborations institutionnelles

- Le Babylab a également renforcé ses réseaux par des visites et collaborations avec plusieurs figures et institutions clés :
- Denise Feliciano, de la Société de Pédiatrie de São Paulo, a offert au laboratoire un exemplaire de l'ouvrage collectif *Pédiatrie et psychanalyse au XXI^e siècle*, contenant des contributions d'Erika Parlato et Bernard Golse.
- Anna Cagnet, directrice adjointe de la SFU-Paris, a engagé un partenariat visant à accueillir des stagiaires au Babylab. Élisabeth Bizeray a été la première stagiaire accueillie dans ce cadre (mai-juillet 2024).
- Galton Vasconcellos, ophtalmologiste et professeur à la Faculté de Médecine de l'UFMG, a jeté les bases d'un partenariat scientifique sur la vision précoce.

- Miryan Ebene, pédopsychiatre au Bénin, a donné une conférence en ligne. Une collaboration clinique et de formation est en cours de développement.
- Rencontre avec Thierry Lafont, chorégraphe et spécialiste de la petite enfance, pour initier un projet de recherche transdisciplinaire mêlant danse, expressivité corporelle et développement précoce (prévu pour 2025).
- Visites de Romuald Jean-Dit-Pannel (Université de Besançon) et Édith Thoueille (spécialiste de la méthode Brazelton), dans une perspective de recherche multicentrique et de montage de projets financés.

Relation avec la crèche partenaire

La collaboration entre le Babylab et sa crèche partenaire s'est intensifiée cette année, notamment à travers :

- Deux réunions parents-crèche animées par Erika Parlato et Mariana Negri pour présenter les objectifs, les bénéfices et les modalités des recherches.
- Une ouverture chaleureuse des familles à la participation aux études.
- Un lien de plus en plus étroit avec la nouvelle direction de la crèche, dans une dynamique de co-construction, d'échange et de valorisation mutuelle.

Visibilité médiatique

- Entretien pour la revue ASSMAT, conduit par Catherine Piraud, mettant en lumière les découvertes du Babylab et les enjeux actuels de l'accueil du jeune enfant.
- Participation au podcast *Les incroyables bébés*, animé par Zoé Varier (France Inter). L'émission, avec Erika Parlato et Bernard Golse, sera diffusée en février 2025. Elle traite notamment de l'intentionnalité chez le bébé et du regard clinique sur la petite enfance.

Première Journée Babylab

Le 1^{er} événement inter-Babylab a été organisé à Paris, en partenariat avec les Babylabs de Nanterre et de Toulouse.

Ce moment fort a permis :

- Des présentations de chercheurs et doctorants autour de thématiques transdisciplinaires.
- Des échanges méthodologiques entre cliniciens, chercheurs et artistes.
- De renforcer les collaborations inter-laboratoires et de faire émerger de nouvelles idées de recherche.

Recherche de financement

Le Babylab a déposé une demande de financement auprès de Lactare, entreprise multinationale investie dans les questions de parentalité et de nutrition infantile. Bien que la réponse ait été négative, cette démarche a permis de poser les bases d'une stratégie de levée de fonds plus structurée.

Désormais, le Babylab pourra s'appuyer sur l'expérience du Cerep-Phymentin et du ICE pour renforcer sa capacité à répondre à des appels à projets publics et privés.

Publications au nom du Cerep-Phymentin

En 2024, les activités du Babylab ont donné lieu à une production scientifique remarquable :

- 4 rubriques
 - 1 article scientifique
 - 4 chapitres de livre
 - 2 livres publiés en portugais
1. Parlato-Oliveira, E. (2025). La musicalité du bébé : il fait de la musique pour mes oreilles. *Spirale*, 110(1), 116-119.
 2. Parlato-Oliveira, E. (2024). Le bébé et l'art de créer. *Spirale*, 109(1), 45-54.
 3. Parlato-Oliveira, E. (2024). Une hirondelle seule ne fait pas le printemps, ou l'intermodalité sensorielle. *Spirale*, 109(1), 155-158.
 4. Parlato-Oliveira, E. (2024). Au-delà des troubles du neurodéveloppement : le cas des bébés malvoyants. In *Troubles du neurodéveloppement ?* (pp. 125-135). *Érès*.
 5. Parlato-Oliveira, E. (2024). Les interfaces entre la science et la clinique : faire de la clinique à partir de la science et de la science à partir de la clinique. Dans B. Golse et A. Barral *De la clinique à la recherche Autismes et psychanalyses V* (p. 69-80). *Érès*.
 6. Parlato-Oliveira, E. (2024). O sofrimento psíquico do bebê e sua expressão na linguagem. In: *Pediatria e saúde mental: implicações frente às mudanças do século XXI*. *Atheneu*. São Paulo.
 7. Parlato-Oliveira, E. (2024). *Fundamentos para uma clínica psicanalítica do bebê*. Editora Instituto *Langage*. São Paulo. ISBN : 9786586160383
 8. Parlato-Oliveira, E. et Szejer, M. (2024). *O bebê na guerra*. Editora Instituto *Langage*. São Paulo. ISBN: 9786586160352
 9. Parlato-Oliveira, E. (2024). Mamar ou não mamar? Eis o desejo do bebê In: *Amamentação: bases científicas*. Editora *Guanabara Koogan*.

Ces publications témoignent de l'ancrage du Babylab dans les dynamiques de recherche transnationale et de sa capacité à diffuser ses résultats dans plusieurs langues.

Présentations et événements

Les membres du Babylab ont assuré une présence active dans divers séminaires, conférences et formations, en France comme à l'étranger :

- Séminaire du tout-petit - Association Freudienne Belge (avec Marie Couvert)
- Séminaire La Cause des bébés (avec 9 pays participants, de janvier à décembre)
- Immersion sur le bébé (Venise, février)
- Congrès APAE - Belo Horizonte (avril)

- Journée WAIMH - Besançon (juin)
- Hôpital Clairs Vallons - Bruxelles (juin)
- Centre Pompidou - Montpellier (formation, juin)
- Instituto Langage - Belo Horizonte (juillet)
- Congrès Transdisciplinaire - UFMG (juillet)
- Conférence - Goiania (juillet)
- Centre Mille formes - Clermont-Ferrand (septembre)
- Journée Spirale - Toulouse (septembre)
- WAIMH - Lyon (octobre)
- Journée Babylab - Paris (novembre)
- Conférence - Bénin (novembre)
- Conférence - ALI Paris (novembre)
- Cours à l'Université de Tonjié - Shanghai (novembre)

Équipements et installations

Le Babylab s'est équipé de nouveaux dispositifs pour soutenir le développement de ses recherches. L'installation de ces équipements a été possible grâce au soutien technique du Cerep et à l'engagement actif des doctorants. En annexe les descriptifs.

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par une effervescence intellectuelle, des liens humains féconds, et une volonté constante de penser le bébé dans sa complexité. Le Babylab s'est affirmé comme un lieu d'excellence scientifique et humaine, capable d'articuler recherche, clinique, art et transmission dans une perspective transdisciplinaire et internationale.





Le Copes

26, BOULEVARD BRUNE
75014 PARIS

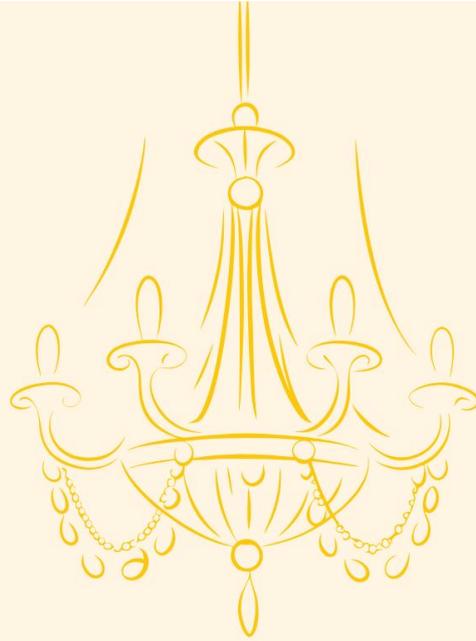
01 40 44 12 27

FORMATION@COPES.FR

DIRECTRICE :
EMMANUELLE SUCHAUD

DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT :
SOPHIE-ANNE RÉQUILLART





Créé en 1971,
le Centre d'Ouverture Psychologique
et Social est un organisme de formation continue qui
s'adresse aux professionnels concernés par les aspects
psycho-sociaux de la psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent
et de la famille.

Editorial

Il nous faut de bonnes cervicales au Copes, tant nous les sollicitons pour une danse singulière.

N, face, l'année en cours, avec son lot de demandes de formation intra étudiées en nombre tous les lundis et auxquelles il va falloir répondre.

N+1, à droite, l'année à venir, et ce sont aux formations inter de l'année suivante qu'il faut s'attacher dès janvier, pour construire l'offre de formation qui sera dévoilée dans la brochure à paraître en juin.

Puis à nouveau rotation à 180°, N-1, le rapport d'activité (et le bilan pédagogique et financier) qui nous amène à nous retourner vers l'année écoulée.

Quelques semaines après s'être embrassés sous le gui voilà que l'année passée semble lointaine et c'est non sans un certain effort que nous allons remonter un par un les temps forts qui ont jalonné N-1 et que nous allons puiser les chiffres et éléments significatifs.

A-t-on mauvaise mémoire ? Ne serait-ce pas plutôt nos cerveaux qui feraient sans cesse place nette pour traiter le flux de données quotidien ? Il faut nous laisser le temps de descendre aux archives. On peut l'écrire en s'amusant, il n'en reste pas moins une réalité derrière.

Avec plus de 300 demandes de formation intra par an, 70 formations inter à mettre en place, des obligations qualité chronophages, des mouvements d'équipe heureux ou malheureux, le Copes est trop souvent en tension. Après avoir tenté de ménager ses cervicales, comme tout organisme vivant, il préserve ses organes vitaux. En 2024, le Copes aura réalisé quelques 185 formations intra et fait paraître sa brochure en juin. Il aura lancé des projets indispensables à sa bonne évolution : département partenariat, conventionnement Brazelton, partenariat Carnet Psy. Mais quid des autres organes ? Pour non vitaux qu'ils soient, l'existence est quelque peu perturbée par leur non-fonctionnement. Le Copes souffre de ne pas pouvoir consacrer plus de temps à sa pensée, à se documenter, à rencontrer et échanger. Le Copes s'essouffle, il peine alors à se retourner et préfère garder son oxygène pour avancer.



Bilan de l'activité 2024

L'inter

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Stagiaires	Produits de l'activité inter
Formations 2021					
	57/74	77 %	277	500	382 775
Partenariats	7/13	53,84 %	39	79	41 179
Conférences	1/1	100 %	1	117	6 680
Total 2021	87	65,5 %	316	579	423 954
Formations 2022					
	44/63	70 %	250	495	433 826
Partenariats	13/17	76 %	49	166	45 913
Total 2022	80	73 %	299	661	479 739
Formations inter 2023					
	51/64	79,6 %	238	611	499 013
Partenariats	9/13	69,2 %	41	97	32 505
Les séminaires des concepts fondamentaux	8/8	-	8	1 010	20 080
Total 2023	77	77,9 %	279	708	551 598
Formations inter 2024					
	44/58	75,8 %	220	540	449 893
Partenariats	10/11	90,9 %	35	123	56 970
Les séminaires des concepts fondamentaux	8/8	-	-	1 108	21 860
Total 2024	69	78,2 %	255	663	528 723

L'activité inter en 2024 semble maintenir un résultat satisfaisant même si les résultats ne sont pas ceux de l'année précédente, 2023.

Les permanents au Copes dans leurs échanges avec les institutions et avec les formateurs ne cessent de repérer que les conditions de travail au sein des institutions sont toujours et encore préoccupantes, pour autant il semble que les formations inter gardent un intérêt certain.

En 2024, **69 formations ont été proposées** dans le cadre de l'inter (au sein du Copes), contre 77 en 2023, 80 en 2022 et 87 en 2021. Choix complexe chaque année : réduire la demande ou maintenir la diversité des thématiques à l'image des cliniques rencontrées par les professionnels ? Pour rappel le Copes accompagne les professionnels du soin de la périnatalité à l'adolescence, des questions de parentalité ou de familles... ce qui couvre un très large spectre de thématiques, aspect « généraliste » et en même temps précis et de qualité que ne proposent probablement pas d'autres organismes de formation. Chaque année, une réflexion particulière est donc apportée à la richesse des propositions de formation proposée dans la brochure, sans tentative de réduire ou de réunir le traitement de problématiques en quelques jours.

Parmi ces 69 formations, **11** ont été proposées dans le cadre d'un **partenariat** avec une autre association.

En ce qui concerne les formations du Copes, **75,8 % des formations sont réalisées** pour un **nombre moyen de stagiaires par action de 12** (maintien du taux de remplissage 2023). **Ce chiffre est très satisfaisant et renforce le travail effectué depuis 2022 pour communiquer sur l'inter : envoi ciblé de la brochure, récapitulatif des formations inter, publications sur les réseaux, publicité via les conférences...(cf temps forts de l'année).**

Le taux d'annulation de 25 % (20% en 2023) reste important mais incontournable. Il est dû en partie à un nombre insuffisant de participants (en dessous de 6 = formation annulée) mais aussi à des contraintes de dernières minutes comme la désinscription pour maladie de stagiaires). Chaque année, les formations qui débutent (février-mars) semblent souffrir d'un problème de remplissage ; les inscriptions n'étant pas tellement anticipées par les institutions.

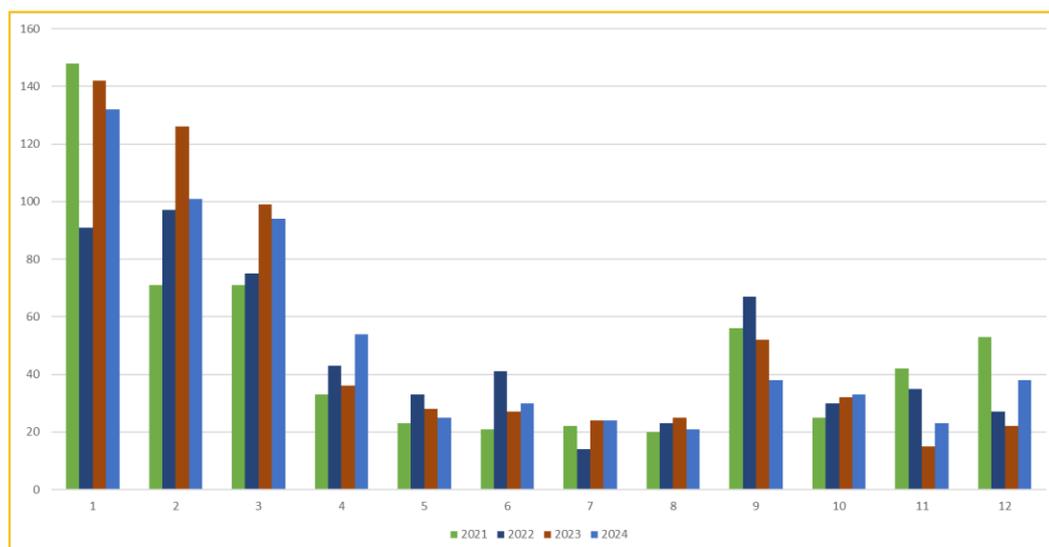
Le chiffre d'affaires, pour les formations réalisées **par le Copes seul est de 449 893 € (baisse de 49 000 euros sur le chiffre d'affaires de 2023 mais reste très satisfaisant) : +3,7 %** du chiffre d'affaires 2022.

Le chiffre d'affaires moyen est de 10 224 € par action, pour 9 980 € par action en 2023 et 9 859 € par action en 2022. Ceci confirme l'augmentation de l'investissement de l'inter par les institutions et les professionnels.

Le nombre de formations en partenariat inter était de 11. Le suivi des inscriptions et des facturations à ces formations en partenariat a été géré par le Copes pour 9 d'entre elles (Cippa, ABSM, Babel). Concernant les 2 autres (Ifab et Irema), c'est le partenaire qui a effectué les suivis administratifs.

Le chiffre d'affaire du partenariat inter est de 56 970€ et correspond à la part du chiffre d'affaire revenant au Copes dans le cadre contractuel entre les deux partenaires (après la répartition entre les deux partenaires). Cette hausse de plus de 75 % signe deux éléments importants : peu d'annulations (1 formation) et un taux de remplissage intéressant venant signer le repérage des propositions, au sein du Copes, de formations en partenariat. Ces formations portant sur un point de vue spécifique (transculturalité, autisme) sont de plus en plus repérées au Copes.

📁 Statistiques concernant les inscriptions



Ce graphique prend en compte les inscriptions inter (N et N+1). L'attention se porte sur le premier semestre de l'année, période où les inscriptions dans le cadre de la formation continue (plans de développement des compétences) se concrétisent auprès de l'organisme de formation. A l'automne, un phénomène de « queue de budget » permet la relance d'inscriptions pour la fin d'année ou l'année suivante.

📁 Les partenariats

Les partenariats entre des structures de recherche, de formation et de soins et le Copes continuent de se poursuivre, tant leur raison d'être sont évidentes : espaces de pensée partagée, rencontres... préservant le Copes et ses partenaires d'un enfermement stérile et improductif.

Les partenariats existent aussi bien en inter qu'en intra.

Chaque situation de partenariat est unique : programme coconstruit ou apporté par une partie, gestion administrative partagée ou prise en charge par l'un des deux partenaires, communication ciblée ou étendue... chaque partenariat est pensé, conçu et organisé selon les attentes de chaque partie. Le Copes a pour seule véritable exigence que les contenus cliniques, scientifiques et pédagogiques soient ouverts, récents et non dogmatiques. Il s'agit de proposer des actions en commun qui s'inscrivent prioritairement dans la recherche et le soin et dans le refus du dogmatisme.

Cinq « partenaires » en 2024 ont travaillé avec le Copes, dans la continuité de 2023 :

Les deux associations issues des travaux d'André Bullinger, l'**Ifab** et l'**ABSM**.

Le partenariat en « trinôme » avec l'**Ifab** et la **Cippa** croisant des regards scientifiques des apports de Bullinger et de l'autisme montre tout son intérêt. Cette formation est source de beaucoup de satisfactions dans la rencontre scientifique et le retour des professionnels (demandes nombreuses en intra).

La Cippa, pour des formations sur l'accompagnement d'enfants et d'adolescents « TSA » en partenariat avec le Copes

L'Irema, dans le cadre d'une formation alliant les questions d'addiction de parentalité et de périnatalité.

Et enfin **Babel formation**, sur toutes les questions liées aux problématiques de migration et de transculturalité.

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Produits de l'activité Intra
2016	133/217	61,29 %	372	520 413
2021	137/277	49,4 %	447	539 454
<u>Dont Partenariat Babel</u>	33/47	70 %	-	(47 116)
2022	171/301	56,8 %	488	554 333
<u>Dont Partenariat Babel</u>	17/36	47,2 %	40	(42 275)
2023	200/345	57,8 %	533	707 335
<u>Dont Partenariat Babel</u>	52/75	69,3 %	103	(108 630)
2024	184/303	60,7 %	431	592 420
<u>Dont partenariat Babel</u>	39/74	52,7 %	80	87 365

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2017 : **235**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2018 : **256**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2019 : **297**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2020 : **249**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2021 : **277**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2022 : **301**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2023 : 345

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2024 : 303

L'activité intra :

Le nombre de dossiers ouverts en intra retrouve le niveau de 2022. Au ressenti, l'équipe du Copes a l'impression d'avoir ouvert autant de projets ou plus qu'en 2023.

Ceci s'explique par deux biais :

- Les institutions ont en même temps des demandes « urgentes » qui mettent une certaine pression sur les membres du Copes et à la fois présentent une certaine inertie dans la suite de leur demande.
- Les exigences Qualiopi continuent de provoquer un déploiement des étapes de plus en plus nombreuses qui rendent l'accompagnement d'un projet de formation de plus en plus long

Ces deux constatations demandent au Copes de déployer beaucoup plus de travail : démultiplication des suivis liés à Qualiopi, et sollicitations multipliées des institutions, souvent inefficaces. L'« impression » que le nombre de dossiers augmentent est donc majeure.

Le taux de réalisation continue de s'améliorer : **60,7 %** (en moyenne plus de 16 formations débutant chaque mois/11 mois). Ceci est très conséquent en termes de suivi pédagogique (liens avec les institutions, envois des propositions et devis, travail avec les formateurs en amont et en aval), en termes de logistique et en terme administratif (conventions, facturations).

Nous rappelons encore ici l'exigence pédagogique et administrative de l'intra en une organisation des tâches « en cascade » : , réception et analyse de la demande, réflexion pédagogique en lien avec les formateurs (impliqués dès l'envoi d'une proposition pédagogique et commerciale), préparation des déplacements (logistique) et du dossier formateur voire des documents contractuels (appels d'offre), programmes détaillés, suivi de la formation, bilans et facturation ...

Le chiffre d'affaires total, partenariat y compris, est de 592 420 € soit une baisse de 16,2 % par rapport à 2023 .

Ce chiffre d'affaires comprend le chiffre d'affaires des **formations intra du département transculturel** qui est de **87 365 euros** (cela correspond à la moitié de ce qui est facturé aux institutions puisque le chiffre d'affaires est partagé à part égale entre Babel formation et le Copes).

Cette baisse du chiffre d'affaires est conséquente en regard des résultats 2023, mais il reste meilleur qu'en 2022. L'année 2023 semble avoir été exceptionnelle au niveau national et en particulier au Copes, peut-être due à quelques projets dont les devis étaient exceptionnellement élevés (plusieurs groupes formés dans une institution pour un devis supérieur à 30 000 euros).

Pour autant, le Copes a à cœur de continuer à développer les propositions intra ; dans la mesure de ses moyens ; dans une réalité complexe décrite ci-dessous :

Le nombre de jours par formation en intra est équivalent à l'année précédente ; les formations sont de plus en plus courtes (constat chaque année) : **il est de 2,7 par formation** (2,6 jours en 2023, 2,8 jours en 2022, 3,22 jours en 2021). Il y a donc plus de formations (ce qui multiplie le travail) mais plus qui sont plus courtes (parfois 1 journée !).

Depuis des années, le monde de la formation professionnelle continue est traversée par une représentation, comme dans beaucoup d'autres domaines, amenant à penser qu'on peut faire « plus vite » dans un souci d'efficacité. Cette tendance s'appuie sur les réalités budgétaires et sur les réalités institutionnelles (manque de personnel, surcharge de l'activité) que le Copes doit accueillir. Toutefois, nous avons toujours déploré cette tendance, considérée maintenant comme acquise. Des projets jadis proposés sur 4 ou 6 jours voudraient exister en 2 jours, parfois une seule journée !

Ces conclusions sur l'activité intra soutient plus que jamais le Copes dans son cœur de métier : tenir bon sur ce secteur afin de proposer aux professionnels de l'enfance et de la famille du champ psycho-médicosocial des **contenus théorico-cliniques et des espaces de pensées de qualité adaptés à leurs besoins**, même si la vigilance est de mise pour préserver les échanges et définir les besoins.

✍ Evolution du chiffre d'affaires global

	2021	2022	2023	2024	Progression
Conférences	6 680	0	20 080	21 860	+8,9 %
Formations	382 775	433 826	499 013	449 893	-9,8 %
Partenariats	41 179	45 913	32 505	56 970	+75,2 %
Total Inter	430 634	479 739	551 598	528 723	-4,1 %
Formations intra	492 338	512 058	598 705	505 055	-15,6 %
Partenariats	47 116	42 275	108 630	87 365	-19,6 %
Total Intra	539 454	554 333	707 335	592 420	-16,2 %
Total	970 088	1 034 072	1 258 933	1 121 143	-10,9 %

La baisse conséquente du chiffre d'affaires est surtout remarquable en intra (-16,2 %), l'année exceptionnelle de 2023 étant un objectif particulièrement difficile à atteindre.

Le chiffre d'affaires en inter se maintient (-4,1 %), ce qui constitue un objectif aussi pour l'année suivante (2025).

Le chiffre d'affaires global (1 121 143 euros) a subi une perte de 10,9 % mais reste dans la fourchette haute des résultats du Copes.

Temps forts 2024

Les hommes (et les femmes) qui font le Copes

L'équipe

D'avril à octobre, Ines Benchaïeb est venue remplacer Olga Perelman pendant son congé maternité. Elle nous a impressionnés par son intelligence, une culture remarquable et sa rapidité d'adaptation. En septembre, Charlène Gueguen a rejoint le Copes en tant que chargée de mission à la suite du départ de Lauriane Allard. Charlène est formatrice au Copes depuis 2018, fruit d'une progression pour Charlène qui nous apporte son enthousiasme et sa vitalité adossées à une solide trajectoire. Lauriane Allard a été une collègue précieuse, tant pour son travail que pour ses qualités humaines, nous la retrouverons en tant que formatrice puisqu'elle continuera d'intervenir en inter et d'être sollicité en intra.

L'assistante de formation qui avait été recrutée fin 2023 a soudainement donné sa démission fin octobre. Rose-Marie Bisson s'est donc retrouvée seule au secrétariat, confrontée à un surcroît de travail conséquent, qui plus est dans la période de grande activité de fin d'année. Un renfort pour l'aider a été mis en place et un recrutement mené conjointement par le siège et le Copes est en cours. A noter aussi que l'arrêt maladie de la précédente assistante est toujours en cours depuis octobre 2023.

Les formateurs

Le Copes est parfois confronté à un manque de formateurs sur certaines thématiques, parce qu'il est difficile de les faire reposer sur un seul « expert » lorsqu'elles sont souvent demandées, parce que ceux qui intervenaient dans un domaine ont cessé leur clinique depuis un certain temps ou ne font plus de formation. De la même façon de nouvelles problématiques peuvent entraîner une recherche de nouveaux formateurs. Le Copes doit donc maintenir un repérage et un recrutement actif, en s'appuyant sur les conseils des formateurs en place et quelque fois par le biais des candidatures spontanées. Cela participe à un Copes vivant, qui accompagne les institutions et les professionnels dans ce qu'elles traversent aujourd'hui.

Si le Copes entretient de bonnes relations avec ses formateurs, riches et sereines, il ne fait pas l'économie de gestions humaines compliquées. Elles sont rares mais peuvent advenir. Le Copes est attentif à comprendre ce qui se joue dans la posture d'intervenant, ou lors d'une formation « difficile » qui a pu fragiliser le formateur... les raisons peuvent être diverses et il convient de les identifier. Au-delà de tout cela, c'est de l'accueil dont il s'agit et qui est une valeur cardinale du Copes. Accompagner, soutenir. Par une logistique prise en charge par le Copes, par une disponibilité de l'équipe.

Le pot annuel du Copes, les temps de formation des formateurs et d'analyse des pratiques participent aussi à cet accueil, ce sont des moments repérés et investis par les formateurs, qui apprécient ces espaces de recul et d'échanges.

Les liens qui enrichissent le Copes

Le département partenariat

En 2024 le Copes soutenu par son siège a entamé une réflexion sur la création d'un département partenariat. L'organisation initiale des partenariats ne répond plus en effet aujourd'hui à la surcharge de travail occasionnée, au respect des exigences de qualité, à une nouvelle façon de fonctionner qui ne peuvent être pilotés que par le Copes et à une réalité économique jusque-là sous-estimée. Ce constat fonde le souhait de la création d'un département prenant en compte toutes ces réalités, avec le recrutement d'une personne dédiée, interlocuteur indispensable entre le Copes et ses partenaires.

Chaque partenaire a été invité - Babel et la Cippa en l'occurrence - à communiquer un certain nombre de données afin de construire le modèle économique de cette structuration. A fin 2024, ce projet a été présenté à la Cippa et à Babel et devrait voir le jour en 2025.

Brazelton

En 2024, le Copes finalise une contractualisation avec le Centre Brazelton de Boston qui permettra dès 2026 de proposer des formations à la NBO, méthode d'observation dérivée de l'échelle de Brazelton (NBAS) déjà proposée par le Copes, plus courte et accessible qui devrait trouver facilement son public.

Un partenariat avec Carnet psy

Le cycle de séminaires initié en 2023 a été reconduit en 2024, s'enrichissant cette année d'un partenariat avec Carnet psy pour quatre des huit rendez-vous. Aux concepts fondamentaux portés seuls par le Copes s'est donc rajouté une (re)lecture de quatre textes fondamentaux (Winnicott, Green, Lacan et Dolto) proposés en partenariat avec Carnet Psy. Le Copes est particulièrement heureux de ce partenariat avec un mensuel dont il partage la pensée et qui est source d'un dialogue fécond. Cette année 1 010 personnes ont assisté en présentiel ou distanciel à ces séminaires.

Les outils qui étayent le Copes

Le choix d'outils « sur-mesure » développés en interne permet une réponse réactive au plus proche des besoins du Copes. Elle s'avère de plus en plus précieuse dans la gestion d'un nombre de formations croissant et face aux exigences qualités ou légales.

L'extranet du Copes

Opérationnel depuis avril 2023 l'extranet est rentré dans les mœurs des utilisateurs du Copes. Stagiaires et institutions s'en sont emparés pour leurs inscriptions, créant sans soucis pour la plupart leurs comptes personnalisés et étant en capacité d'utiliser ses ressources : répondre aux différents questionnaires en ligne, récupérations de documents pédagogiques...

Du côté des formateurs le pli semble également pris pour la grande majorité, dépôt de différents documents, consultation des questionnaires, bilan formateur...

Les assistantes de formation sont à la disposition de tous ceux qui ont besoin d'un accompagnement plus personnalisé.

Deux évolutions majeures ont eu lieu en 2024 avec l'intégration des objectifs spécifiques et l'automatisation des relances des questionnaires qui étaient jusque-là générées manuellement.

Armilia

De nombreuses évolutions ont été mises en place en 2024 pour simplifier le travail des assistantes voire de l'équipe ou de la comptabilité (envoi automatique de conventions, confirmations, convocations/création du bouton référent pour les chargées de mission/qualité : création d'un bouton à voir en réunion/zone de commentaires veille/comptabilité : amélioration de l'attribution de comptes clients etc...).

La brochure

Si le Copes ne néglige pas les technologies, il n'en reste pas moins attaché à des supports plus classiques. La brochure, véritable ambassadrice du Copes continue d'être envoyée chaque année, elle est repérée par les institutions et les professionnels qui continuent de la consulter en nombre pour choisir leurs formations (50 % des stagiaires disent avoir trouvé leur formation par la brochure).

En 2024 a été décidé de ne plus envoyer la brochure qu'aux institutions et aux formateurs et d'envoyer un dépliant reprenant formations et séminaires aux stagiaires. La brochure 2025 du Copes, élaborée et diffusée en 2024 a été diffusée à 4 250 exemplaires et le dépliant à 3 548 personnes. Ceci dans un souci tant financier qu'écologique.

Les obligations qui surchargent le Copes

Qualiopi

L'audit de renouvellement Qualiopi a eu lieu en février 2024. Il a supposé comme pour chaque audit un temps de préparation important venant s'ajouter à toutes les obligations que l'observation de ce référentiel impliquent et qui grèvent au quotidien la bonne marche du Copes. A noter que le respect des critères Qualiopi pèse tant sur les équipes du Copes que sur les formateurs qui doivent eux aussi y satisfaire et veiller à son application du côté de leurs stagiaires.

Au terme de cet audit, le Copes s'est vu notifier une inconformité majeure, à savoir l'absence d'évaluation spécifique pour chaque objectif de chaque formation. En effet, jusqu'à présent la question de l'atteinte des objectifs était traitée par des questions générales convenant à toutes les formations et avait été validée par deux fois lors de l'audit initial (2021) et l'audit de surveillance (2023).

Il a donc fallu se conformer à cette exigence ce qui a supposé un travail important pour le Copes. Travail de fond avec la réécriture de chaque objectif pour chaque formation en se conformant au sens pris par ce terme pour Qualiopi, à savoir l'acquisition de compétence précises. Travail technique puisqu'il a fallu intégrer les objectifs spécifiques aux questionnaires en ligne sur l'extranet afin que leurs atteintes soient évaluées par les stagiaires et les formateurs, ce qui n'avait pas été initialement prévu.

Cette inconformité survenue après que par deux fois une réponse à un critère a été validée ne fait qu'accroître les inquiétudes du Copes. Les évolutions du référentiel (Qualiopi en est à sa V9 depuis sa création en 2019), les interprétations d'un auditeur, pouvant venir invalider le traitement d'une obligation, le Copes n'est pas à l'abri de ce genre de mise à jour non seulement chronophage mais venant aussi parfois heurter ses valeurs.

Révision des documents légaux

A la suite d'un contrôle Opco en 2023 ayant pointé des inconformités légales, le Copes a fait appel à une juriste, Sandrine Baslé de Qualiview conseil afin de revoir un certain nombre de ses documents : conventions institutions, formateurs, stagiaires etc...

La communication qui accompagne le Copes

La communication continue un déploiement entamé en 2023.

Elle s'appuie sur sa pensée plutôt que sur un affichage littéral de son activité, en mettant en avant ses valeurs et sa réflexion.

Grâce au partenariat avec Carnet psy pour les quatre séminaires (re)lectures de textes fondamentaux, le Copes touche de nouveaux professionnels lecteurs du mensuel puisque les séminaires sont annoncés dans Carnet Psy, que des flyers ont été distribués aux Colloque BBAdo et que tous les posts LinkedIn sont relayés sur le LinkedIn de Carnet Psy. Ces professionnels attirés par les séminaires sont autant de futurs stagiaires qui découvrent le Copes et qui pourront à terme faire de la formation.

De façon plus générale, le Copes a accru sa présence sur LinkedIn en postant régulièrement des informations sur ses formations, ses séminaires et son fonctionnement.

Des newsletters continuent d'être envoyées régulièrement annonçant les séminaires avec un rappel des formations ou au rythme des événements annuels : rentrée, nouvel année, parution de la brochure.

Il est malheureusement à noter que malgré son désir de renforcer sa communication, malgré une équipe engagée dans ce sens, une réelle créativité, le Copes n'arrive pas à trouver le temps de mener à bien tous ses projets. Une seule newsletter à destination des formateurs a pu être envoyée cette année.

Projets 2025

✍ 2025, de nouveaux horaires

Confrontée depuis quelques années déjà aux problèmes de transports qui impactent tant l'équipe que les stagiaires et les formateurs, le Copes fait le choix de déplacer le début de ses formations à 9h30 dans l'espoir que cette demi-heure plus tardive apporte un peu de confort à chacun. Les nouveaux horaires sont donc 9h30 - 13h / 14 h00 - 17 h 30. Les deux demi-journées auront donc la même durée, 3 h 30, alors qu'avant les interventions se déroulaient soit sur 4 h (matin), soient sur 3 h (après-midi).

✍ 2025, les partenariats se déploient

- **Le département partenariat** en réflexion depuis 2024 devrait voir le jour en 2025
- **Le partenariat avec CarnetPsy** prend de l'ampleur puisque ce sont désormais tous les séminaires 2025 qui seront portés ensemble.
- **Une première session de formation à la NBO** devrait être programmée au dernier trimestre 2025 qui viendra concrétiser la contractualisation avec le centre Brazelton de Boston actée fin 2024.

✍ 2025, refonte du site internet du Copes

Le Copes se lance en 2025 dans la refonte de son site devenu au fil des ans daté et inadapté. Conscient de l'enjeu d'une telle tâche, il s'agit de sa vitrine et de son support de vente, le Copes s'adjoint les services d'une agence de communication digitale qui l'aidera par son expertise dans sa réflexion - définition des cibles, de leurs attentes, de l'image - dans la conception d'une arborescence qui permettra la meilleure navigation. La création graphique et le développement technique seront réalisés en interne.

✍ 2025, création d'un contenu rédactionnel solide et dynamique

Cela fait quelques années que le Copes souhaite mettre en avant la richesse de sa pensée, ses valeurs et son action militante. Après avoir créé l'Agora lors du confinement, espace de libre expression reposant sur l'initiative de ceux qui souhaitent s'en emparer, force est de constater que les productions se sont faites extrêmement rares au fil du temps et qu'une tentative de commandes ponctuelles a échoué.

Persuadé de la force, de la pertinence et de la légitimité d'un tel espace qui viendrait asseoir le positionnement d'un Copes qui ne se cantonne pas à la vente de formations aussi prestigieuses soient elles, le Copes souhaite structurer et professionnaliser l'Agora. Structurer en créant des rubriques nourries régulièrement, articles de fond, focus sur des institutions ou des professionnels, éditoriaux engagés... Professionnaliser car l'objectif ne pourra pas être atteint sans la constitution d'un comité rédactionnel rémunéré, aux rendez-vous réguliers.

Tout en affirmant sa dimension de « producteur de pensée » et sa vitalité, le Copes appuiera sa communication sur la publication des articles, en les annonçant sur LinkedIn et sur des newsletters accompagnées de liens qui dirigeront sur le site du Copes.

✍ 2025, se former pour enrichir le Copes

Jean-luc théron suivra une formation Angular dans le but d'aborder la version 2 d'Armilia fin 2025.

Sophie-Anne Réquillart suivra une formation LinkedIn pour renforcer la communication du Copes.

2025, des outils toujours en évolution

En 2025 le Copes continuera de faire évoluer Armilia et l'extranet afin qu'ils facilitent toujours plus le travail de l'équipe, les liens avec les utilisateurs et continuent de répondre aux exigences qualité.

Une version 2 d'Armilia est en projet, fin 2025 ou début 2026.

2025, année de l'audit de contrôle Qualiopi

Comme chaque année le Copes sera confronté à un contrôle de sa mise en place du référentiel Qualiopi. Le cycle de labélisation durant trois années entrecoupées par un audit de contrôle il n'y a donc aucun répit, et aux efforts du quotidien se rajoute un bon mois de préparation au moment de l'audit embolisant tant la directrice adjointe que l'équipe.

A l'invitation de l'Irema, le Copes rejoint en 2025 un groupe de réflexion autour de la qualité. Il a pour vocation d'écrire une lettre au ministère de l'Emploi-Délégation générale à l'emploi et à la Formation professionnelle, et au-delà d'échanger sur nos façons d'aborder cette contrainte chronophage.

2025, le temps retrouvé ?

Voici un point qui ne peut s'aborder que par une question. Trouverons-nous du temps en 2025 pour prendre du recul sur notre activité, notre organisation, nos directions ? Continuerons-nous de déplacer les réunions prévues à cet effet comme nous l'avons fait les dernières années ? En tous les cas nous le souhaitons ardemment, pour la vitalité d'une équipe enthousiaste et impliquée, pour le Copes et toutes les institutions et les professionnels qui lui font confiance.



LES MEMBRES DU CSE CEREP-PHYMENTIN

✉ [LES CONTACTER : CSE.CEREP@GMAIL.COM](mailto:CSE.CEREP@GMAIL.COM)



“
Slimane BOUKERMA
Elu titulaire
Trésorier
Educateur spécialisé
Hôpital de jour USIS

”
Céline DOS SANTOS
Elue titulaire
Trésorière adjointe
Secrétaire
CMPP Saint-Michel



“
Nadine MAGRIN
Elue titulaire au CSE
Secrétaire
CMPP de Courbevoie

”
Sophie MARINOV
Elue suppléante
Secrétaire
Orthophoniste
CMPP de Courbevoie



“
Lucas PASCOLINI
Elu titulaire
Secrétaire adjoint
Psychologue
Hôpital de jour USIS

”
Samira ZAHROU
Elue titulaire
Psychologue
IME



”
Grégory Magneron
Président du CSE
Directeur général

”
Emeline HERMAN
Elue titulaire
Déléguée syndicale
CFDT
Référente QVT
Secrétaire
Hôpital de jour EPI



Diffusion - Septembre 2024

Le présent rapport est établi en application de l'article L2315-69 alinéa 1 du code du travail : « *Le comité social et économique établit, selon des modalités prévues par son règlement intérieur, un rapport présentant des informations qualitatives sur ses activités et sur sa gestion financière, de nature à éclairer l'analyse des comptes par les membres élus du comité et les salariés de l'entreprise* ».

Fonctionnement : organisation interne du CSE

Délégation du personnel

Pour rappel :

Les dernières Élections du CSE ont eu lieu les 17 Avril 2023 et 15 Mai 2023.

Concernant les élections du CSE, le nombre de sièges disponibles était de :

7 Titulaires et 7 Suppléants

Soit 14 candidats possibles qui étaient répartis comme suit :

- Collège Cadres : **3 titulaires et 3 suppléants**
- Collège Non-Cadres : **4 titulaires et 4 suppléants**

Un CSE d'installation avait eu lieu le 23 Mai 2023.

10 sièges du CSE ont été pourvus effectivement (sur 14 proposés).

Parmi les membres du CSE, les postes ont été pourvus et élus à l'unanimité.

- Secrétaire : Mme Sophie MARINOV
- Secrétaire adjoint : Mr Lucas PASCOLINI
- Trésorier : Mr Slimane BOUKERMA
- Trésorière adjointe : Mme Céline DOS SANTOS

Les autres membres élus du CSE étaient : Émeline HERMAN, DS CFDT d'Entreprise, Nadine MAGRIN, RP, Patrick ALAMEDA, RP, Claudia SOARES-DIAS, RP, Camille CHAMPAIN et Samira ZAHROU.

Pour rappel, en 2023, 2 membres du CSE étaient partis du CEREP : Patrick ALAMEDA, RP à HJ Bouilloche, et Claudia SOARES-DIAS, RP au CMPP STM.

Réunions du CSE

Le CSE se réunit une fois par mois sauf au mois d'août soit 11 réunions plénières, dont 3 réunions consacrées en grande partie à la SSCT, avec la présence du Dr Carmen PENSADO, Médecin du Travail, service Efficience Santé.

Les membres élus du CSE se réunissent en amont, réunions préparatoires au CSE en général dans la quinzaine qui précède la réunion plénière. Ils se déplacent dans des établissements du CEREP afin aussi de rencontrer les salariés.

Représentants de proximité (RP)

En application de l'article 10 de l'Accord d'entreprise du 22 mai 2018, relatif aux instances de terrain : représentants de proximité RP, l'Association CEREP a souhaité ouvrir deux sièges de représentants de proximité au maximum par structure.

En juin 2023, désignation par le CSE de 4 RP :

- HJ RC : Georges MELIZ, Delphine GENTIZON - BARILLÉ
- CMPP DW : Sigrid MALYS, Adeline JOLY

En avril 2024, le CSE a désigné 4 autres représentants de proximité (RP) :

- COFI CMP : Maud KERISEL
- HJ Bouilloche : Natacha LESAGE et Camille MALLET
- CMPP STM : Célia SIRIEIX

En octobre 2024, le CSE a désigné 1 autre RP à la crèche : Diana RODRIGUES VALLE MILMAN.

Il est à noter que 2 établissements, n'ont pas de délégation : pas de représentants au CSE ni de RP dans leur établissement : le Siège et le COPES.

L'HJ EPI n'a pas de RP mais un représentant au CSE, ainsi que l'HJ USIS, 1 seul RP qui est aussi représentant au CSE. A l'IME, pas de RP sur place mais 1 représentant au CSE.

Le CSE se réserve le droit d'une désignation ultérieure au niveau des RP, sur appel à candidature.

Les événements marquants de l'année 2024

Janvier 2024

- Désignation au CSE de 2 référents Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes : Mme Samira ZAHROU (psychologue à l'IME) et Mr Lucas PASCOLINI (psychologue à l'USIS).

Février 2024

- Après avis du CSE en Janvier 2024, signature de l'accord sur la QVCT : Qualité de la Vie et Conditions de Travail.
- Le CSE a choisi de changer de prestataire pour sa comptabilité : Happy Compta CSE avec un logiciel plus adapté pour nos trésoriers.
- Augmentation de la cotisation de l'association CEREP attribuée aux œuvres Sociales (A.S.C Activités Sociales et Culturelles) du CSE, de + 0,40 % soit environ 20.000 €.
- Attribution d'un local syndical pour le CSE au CMPP CBV, avec stockage des archives.

Mars 2024

- Participation des représentants élus du CSE lors de la journée associative le 22 mars 2024, une intervention à la tribune avec présentation des membres et de leurs missions, un flyer a été remis à cette occasion, rencontre avec les salariés et réponses à leurs questions. Ceci a été très positif, a permis des échanges fructueux et la possibilité d'avoir des RP siégeant dans les établissements du CEREP qui en étaient dépourvus.

Mai 2024

- Avis sur le rapport d'activité du CSE pour l'année 2023
 - Rapport Annuel d'Activité du CSE en 2023
 - Lors de la réunion plénière du CSE du 14 Mai 2024, le rapport d'Activité 2023 du CSE a été approuvé à l'unanimité.
- Le Rapport Annuel SSCT pour l'année 2023, a été approuvé à l'unanimité, le 14 mai 2024.
- Rapport annuel de gestion du CSE en 2023, exécution des budgets du CSE.
 - Budget de fonctionnement du CSE : 0,20 % de la MSB (Masse Salariale Brute).
 - Budget des Œuvres Sociales : 1,30 % de la MSB
 - Le rapport de Gestion du CSE 2023 a été approuvé à l'unanimité en séance plénière le 11 Juin 2024.
 - Rencontre le 14 mai 2024, direction générale, les membres du CSE élus représentant la délégation syndicale, avec les salariés ASI, agents d'entretien et maîtresses de maison. Cette réunion a été très appréciée par tous, le président du CEREP Mr Bernard GOLSE a pu être présent un moment. Cette réunion sera à renouveler 1 fois par an avec le même dispositif.

Septembre 2024

- Camille CHAMPAIN a changé de fonction au sein du CEREP, devenue directrice administrative adjointe au CMPP DW en septembre 2024. A ce titre, elle a dû quitter ses fonctions au sein du CSE.

- **Le CSE perd donc 1 élu, il comporte à compter du 1^{er} septembre 2024 : 7 élus au lieu de 8, sur 14 postes possibles.**

Novembre 2024

A la demande du président du CSE, le CSE désigne 2 personnes pour faire partie du Conseil de surveillance du groupe EPSENS, Samira ZAHROU et Céline DOS SANTOS.

A la demande du président du CSE, une enquête a été diligentée avec 2 membres élus du CSE Lucas PASCOLINI et Sophie MARINOV, et le directeur général le 13 novembre 2024.

Rencontres de la Délégation Syndicale CFDT avec la direction générale et les accords NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) signés.

Le 23 janvier 2024, signature de l'Accord d'Entreprise Q.V.C.T (Qualité de Vie et Conditions de Travail) entre Mr MAGNERON, directeur général, représentant de l'employeur et Émeline HERMAN, déléguée Syndicale d'entreprise.

Le 24 septembre 2024, signature de l'accord collectif relatif à la mise en place d'une prime dite « jeune diplômé », entre Mr MAGNERON, directeur général, représentant de l'employeur et Émeline HERMAN, déléguée Syndicale d'entreprise.

Un accord a été signé le 22/10/2024 entre Mr MAGNERON, la délégation syndicale représentée par Émeline HERMAN, Nadine MAGRIN et Sophie MARINOV, concernant le dispositif PEE Plan Épargne Entreprise et du PERECO Plan Épargne Retraite Collective, contrat avec le Groupe EPSENS.

Droit d'information du CSE

- Réécriture des projets d'établissement, modalités et échéancier, ainsi que nécessité d'associer les équipes dans ce travail.
- Complément d'information sur l'Accord de l'Aménagement du Temps de Travail, discussion sur les transformations dans l'organisation au sein des établissements et ses répercussions sur la qualité du travail des salariés et information et précisions, distribution des fiches auto-déclaratives des salariés à remettre aux directions locales.
- Information sur le cadre des réunions d'expression des salariés, délai de retour et transmissions des comptes rendus aux membres du CSE.
- Information concernant le mouvement du personnel et analyse des départs.
- Information sur le nombre des accidents de travail avec ou sans arrêt de travail, et des arrêts longue maladie.
- Information sur la situation de l'USIS : travaux débutés à l'automne 2024 pour 17 semaines, avec accueil des salariés et des jeunes sur d'autres locaux.
- Information sur le remplacement des salariés pendant leur formation.
- Information sur la formation des stagiaires. Ceux-ci peuvent bénéficier d'une formation de leur choix au COPES sur l'année civile.
- Informations et précisions sur les modalités de prise et de paiement des heures de délégation.
- Résolutions des Œuvres sociales pour l'année 2024.
- Présentation au CSE du dispositif PEE Plan Épargne Entreprise et du PERECO Plan Épargne Retraite Collective en Septembre 2024.
- Règlement Intérieur des établissements du CEREP présenté au CSE le 17/12/2024, avis consultatif favorable du CSE, avec insertion d'une procédure d'alerte.
- Information régulière sur les DUERP et les PAPRIACT des établissements du CEREP, ainsi que les Fiches Entreprises en lien avec la Médecine du Travail

Droit de consultation du CSE

- Séjours thérapeutiques (ST) 2024

Le CSE a été consulté à chaque projet de ST dans les établissements.

Formation professionnelle

- Plan global annuel des formations 2024

Le CSE a effectué un suivi de l'exécution du plan de formation de l'année 2024.

Avis du CSE sur le Plan de Développement des Compétences- PDC

Après consultation le CSE a donné un avis favorable sur l'ensemble des formations de l'année 2024.

- Campagne budgétaire 2024 - 2025

Les documents concernant la campagne budgétaire de 2024 et ceux de la campagne prévisionnelle 2025 ont été communiqués au CSE en Décembre 2024.

- Calendrier prévisionnel de fermeture/ouverture des établissements en lien avec les congés payés et congés trimestriels pour l'année 2025.

Après consultation le 26/11/2024, le CSE a émis un avis favorable.

La masse salariale est de 5 652 053 € en 2024.

Le montant de la subvention a été augmenté de 0,4% environ 20 000€ soit un total 134 894 €.

Le mode de versement des cotisations du siège aux œuvres sociales et le fonctionnement ont été modifiés en 2024, ce qui explique l'importance des montants des reliquats.

Budget Fonctionnement		
Produits en euros		
Solde bancaire au 31 décembre 2023		31 054,07
Solde bancaire au 31 décembre 2024		40 494,30
Cotisation employeur 2024		16 516,60
Charges en euros		
Tâches administratives	Poste, fournitures, téléphone...	639,62
Expertises et missions économiques	Open Conseil, Orseu	4 166,49
Frais de communication	Imprimerie	414,00
Frais divers	Transport, repas, fournitures...	2 075,63
Total des dépenses liées au fonctionnement		7 295,74

Un acompte, au titre de la cotisation employeur, a été effectué sur le compte fonctionnement par le siège en juillet 2024 d'un montant de 5 479 € et le solde fin janvier 2025 d'un montant de 5 825 €.

Budget Activités sociales et culturelles en euros	
Solde bancaire au 31 décembre 2023	14 955,50
Solde bancaire au 31 décembre 2024	51 481,46

Un acompte, au titre de la cotisation employeur, a été effectué sur le compte Œuvres sociales par le siège en juillet 2024 d'un montant de **46 630 €** et le solde fin janvier 2025 d'un montant de **49 455 €**.

Les activités sociales et culturelles sont calculées en fonction des catégories qui restent inchangées en 2024 :

Catégories	Salaires
Catégorie 1	Salaire inférieur à 2 500 € brut
Catégorie 2	De 2 501 à 3 600 € brut
Catégorie 3	De 3 601 à 5 000 € brut
Catégorie 4	De 5 001 à 10 000 € brut
Catégorie 5	Moins de 46 h par mois
Catégorie 6	Moins de 10 mois d'ancienneté

Barème en vigueur en 2024 en euros						
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6
Participation du CSE						
Cafétéria	60 euros par salarié et stagiaire par an					
Vacances	160	130	90	40	50	40
Enfance	50	40	30	10	10	10
Sport & culture	150	120	80	30	40	30
Noël	150	120	80	30	40	30
Enfance	50	40	30	10	10	10

Les chèques vacances

Le montant de la commande Chèques-Vacances est de **26 883,20 €**.

Les chèques cadeaux

- Le CSE a effectué 2 commandes de chèques cadeaux au cours de l'année pour différents événements :
- mariages/Pacs, naissances/adoption, retraites : **1 948,80 €**.
- chèques cadeaux de Noël : **30 034,40 €**.
- Le montant total est de **31 983,20€**

Cafétéria

Le CSE a augmenté le budget cafétéria à **60 euros** : nombre de salariés et stagiaires multiplié par **60 €**. Le budget total est de : **13 320 €**.

Sport/culture/loisir

Le montant attribué à la participation sport/culture/loisir est de **12 190,26 €**.

Caisse de secours

Une demande de caisse de secours cette année de **600 €**.

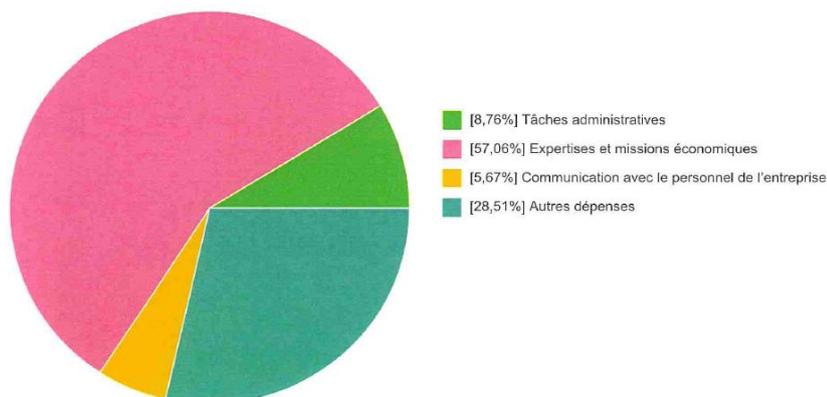
Frais bancaires

Les frais bancaires 2024 s'élèvent à un montant de **804,74 €** (frais de tenue de compte, cotisations cartes bleues, commissions...).

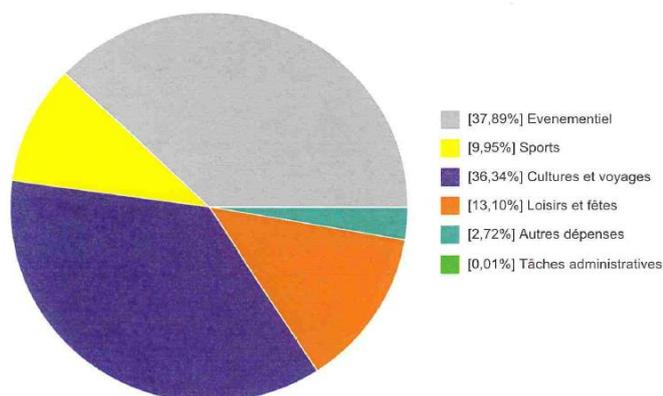
Rapport édité à partir du logiciel Happy-Compta - Pour plus d'informations: <https://app.happy-compta.fr/>

Les dépenses de fonctionnement servent à couvrir le fonctionnement du C.S.E (déplacements, fournitures de bureau, matériel informatique, frais d'abonnement, frais postaux, etc.) et les missions économiques du C.S.E.

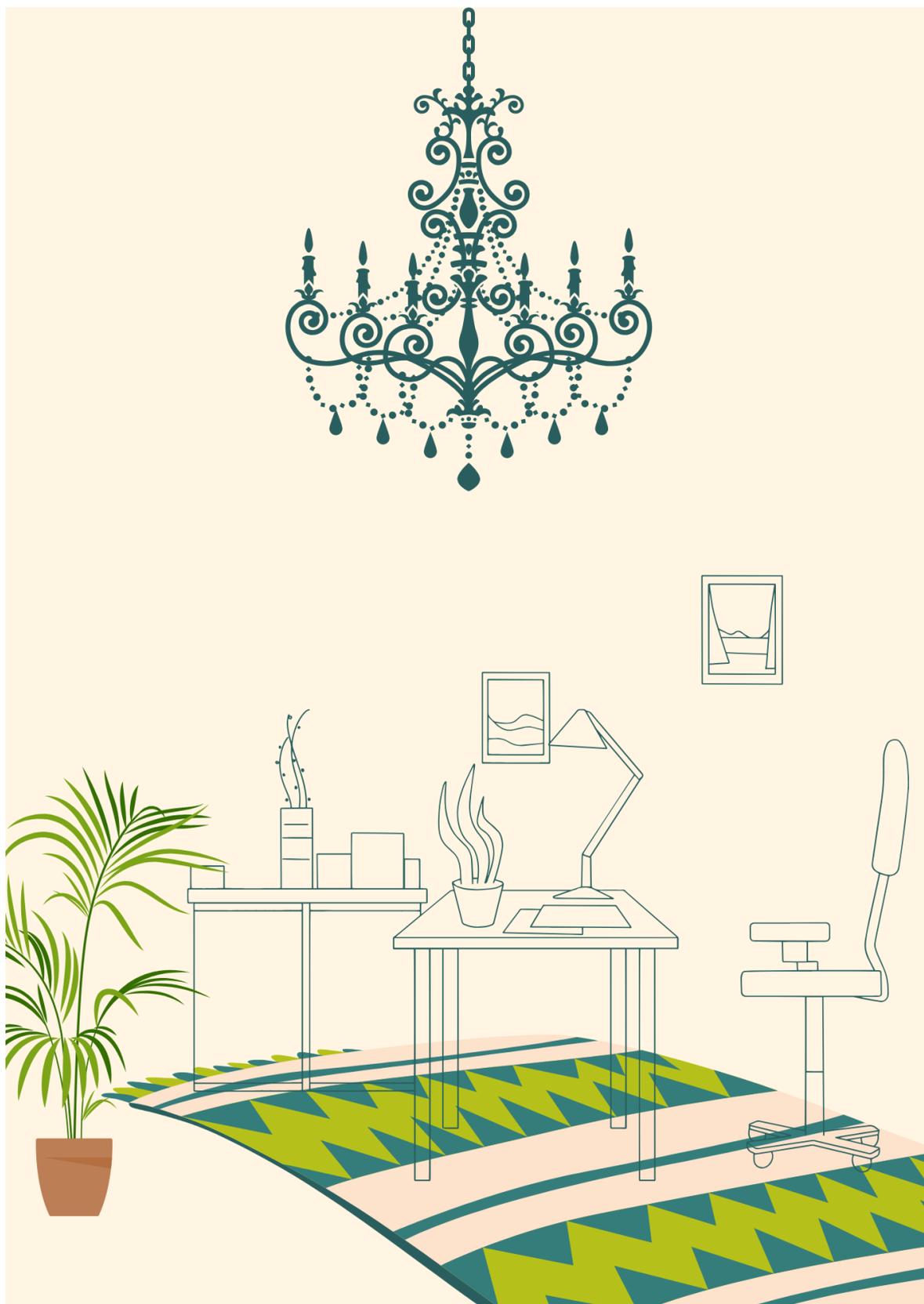
La loi a expressément prévu que certaines dépenses sont à la charge du comité. Il s'agit de la formation économique des élus, des frais occasionnés par le recours à certains experts pour l'assister.



Les activités sociales et culturelles du CSE sont destinées prioritairement aux salariés de l'entreprise et peuvent inclure des événements tels que des sorties culturelles, des voyages, des soirées à thème, des activités sportives et de loisirs, des cours de musique, de danse ou de langues, des ateliers de cuisine ou de bricolage, des activités pour les enfants, etc...







CSE dédié aux questions de SSCT

Bilan de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2024

Le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail fait partie des compétences du Comité Social et Economique (CSE).

Les attributions du CSE dans ce champ sont :

- Procède à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés.
- Contribue notamment à l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle, et au maintien de l'égalité femme-homme.
- Peut susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Le CSE procède, à intervalles réguliers, à des inspections en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail. Il réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
- Le CSE se saisit de toute question relative à l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail et d'une manière générale la santé au travail des salariés. Il est force de proposition.
- Le CSE formule et examine à la demande de l'employeur, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés, leurs conditions de vie dans l'entreprise ainsi que les conditions dans lesquelles ils bénéficient de garanties collectives complémentaires.

Principaux indicateurs

Ces données sont fournies pour l'année concernée (2024) et les trois années précédentes.

Accidents du travail	2021	2022	2023	2024
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	1	1	3	0
Nombre d'accidents de trajet	3	3	5	3
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année	0	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt suite aux accidents du travail	45	15	28	0
Nombre d'accidents mortels (total), dont :	0	0	0	0
- nombre d'accidents de trajet	0	0	0	0
- nombre d'accidents du travail	0	0	0	0
- nombre d'accidents de déplacement	0	0	0	0

Maladies professionnelles ou à caractère professionnel	2021	2022	2023	2024
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année	0	0	0	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel	0	0	0	0

Taux de la cotisation « accidents du travail - maladies professionnelles » versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent	2021	2022	2023	2024
CMPP Denise Weill	1,08	1,07	1,07	0,66
CMPP Saint-Michel	1,08	1,07	1,07	0,66
Hôpital de jour Raymond Cahn	1,21	1,08	1,08	0,66
Hôpital de jour Bouloche	1,31	1,20	1,20	0,71
IME	2,28	3,28	3,28	2,44
Siège	1,14	1,07	1,07	0,66
Hôpitaux de jour EPI et USIS	1,29	1,46	1,46	0,91
COFI-CMP	1,08	1,07	1,07	0,66
COPEs	1,30	1,26	1,26	1,18
Crèche	-	1,54	1,60	1,58
CMPP de Courbevoie	-	3,76	3,78	3,78

Effectif travaillant en tout ou partie la nuit : 0

Effectif dont la rémunération est liée au rendement : 0

Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) : 0

Faits saillants

Les événements significatifs survenus dans le domaine de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés durant l'année écoulée :

Les accords d'entreprise

Accord sur la qualité de vie et des conditions de travail, après quelques années de travail avec les membres du CSE qui se sont succédés sur plusieurs mandats, l'accord sur la qualité de vie et des conditions de travail a été signé le 23 janvier 2024.

Accord Relatif à la mise en place d'une prime dite « jeune diplômé » a été signé le 24 septembre 2024 pour favoriser le recrutement et l'attractivité sur des postes en tension et récompenser l'effort de formation des jeunes diplômés.

Accord sur l'accompagnement de la carrière des personnels d'entretien, est toujours en discussion.

Néanmoins, dès 2024, il a été décidé d'anticiper la mise en place de certaines mesures dont la diminution du temps de travail de 10 % tout en maintenant la rémunération à partir du 50^e anniversaire du salarié. Ces mesures sont applicables dès à présent.

Les autres mesures de l'accord concerneront tous les personnels d'entretien et technique quel que soit l'âge, et porteront sur les conditions de travail dont notamment le déroulement de carrière, l'accompagnement individuel et la formation professionnelle.

Une réunion a eu lieu en mai 2024 avec l'ensemble des professionnels concernés par cet accord, l'occasion de se retrouver et de revenir sur plusieurs points en lien avec leur condition de travail. A l'issue de cette réunion, il a été proposé que cette rencontre se ferait chaque année.

L'ensemble des mesures seront applicables à la date d'effet de l'accord d'entreprise. La réflexion se poursuit donc en NAO.

Accord d'entreprise sur l'épargne salariale, a été signé le 22 octobre 2024.

L'association CEREP, sur proposition des membres du CSE en 2018, a signé un accord d'entreprise pour donner la possibilité aux salariés d'ouvrir un plan d'épargne. Cet accord a été signé avec EPSEN (filiale de MALAKOFF-HUMANIS). Nous avons opté pour deux plans d'épargne, le PEE (Plan d'Épargne Entreprise) et le PERECO (Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise COLlectif). Un avenant sera signé chaque année pour décider du taux et du plafond d'abondement de l'employeur, en fonction du résultat du bilan financier de l'année N-1.

La proposition avait été faite par les membres du CSE afin de favoriser le pouvoir d'achat dans un contexte où les salaires n'évoluent pas aussi rapidement que les prix.

Dès le début d'année 2025, une présentation sera faite à tous les salariés dans les établissements.

Désignation au CSE d'un Référent Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

Conformément à la Loi, selon l'article L. 2314-1 du Code du travail, *"un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le comité social et économique parmi ses membres, sous la forme d'une résolution adoptée selon les modalités définies à l'article L. 2315-32, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité"*.

2 candidats se sont proposés à cette fonction et ont été désignés, par un vote à l'unanimité des membres présents et élus du CSE. Nous avons donc deux référents Harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Désignation de nouveaux RP

Afin de pouvoir faire le lien avec les membres du CSE et être au plus près des problématiques soulevées dans les établissements, d'autres représentants de proximité ont été désignés : à HDJ Bouilloche, au CMPP St Michel, au COFI et à la crèche. Ainsi pratiquement tous les établissements ont un représentant de proximité ou un membre du CSE.

Sur le plan sanitaire

Même si le COVID n'est plus une question récurrente lors des réunions SSCT, néanmoins, le Médecin du travail alerte sur les pics saisonniers d'I.R.A. Infections Respiratoires Aigües, comme la grippe, cette année encore il y a eu un pic important.

Des rappels ont été faits en 2024 sur une forte recommandation de vaccination des salariés dans notre secteur avec la recrudescence de certaines maladies. Notamment, le vaccin de la grippe et de la COVID en particulier pour les salariés de plus de 60 ans.

Groupe de travail mis en place à l'hôpital de jour USIS

Le groupe de travail a continué à se réunir en 2024 pour discuter des grands axes du projet d'établissement et l'accompagnement des travaux.

Le groupe a gardé la même configuration : la direction générale, des administrateurs et des membres de l'équipe. Il a permis de redéfinir le cadre et les conditions de travail en s'appuyant sur l'accord relatif à l'aménagement du temps de travail.

Les travaux dans les établissements

Au vu de la poursuite de réaménagement des différents établissements en 2024, de nombreux travaux ont eu lieu ou sont en réflexion. Ce point a été évoqué à chaque réunion de CSE.

Au CMPP Denise Weill, la cuisine, la salle du personnel, et l'aménagement des placards ont pu être réalisés durant les congés scolaires pour ne pas perturber les prises en charge.

A l'hôpital de jour USIS, le projet de réaménagement de grande ampleur n'a pu démarrer qu'en novembre 2024 car les autorisations des différents services de la ville et de la préfecture ont mis du temps à être établies. Comme évoqué déjà en 2023, les travaux ont nécessité que l'activité de l'hôpital de jour USIS se fasse ailleurs pendant quelques mois. L'activité a été diminuée pour tenir compte des contraintes de déplacement. 3 lieux ont été investis pendant cette période :

- Les groupes du soir ont été accueillis au GST Sainte -Anne, les lundi, mardi et jeudi.
- Le groupe de l'après-midi a été accueilli au centre Paris Anim, accueil d'un groupe au lieu de deux.
- Les temps d'élaboration du projet institutionnel, temps de réunion ont eu lieu au COPES pour l'équipe.

Le CMPP de Courbevoie, un grand projet de réaménagement est en réflexion avec l'architecte, il se fera en plusieurs phases et sur 3 ans. Les travaux démarreront en 2025 par l'accueil au 1^{er} étage : le secrétariat et la salle d'attente. Les autorisations de travaux ont été demandés aux services concernés de la ville de Courbevoie.

A l'hôpital de jour EPI, les bureaux de l'assistant de service social et des psychologues ont été refaits.

L'hôpital de jour Bouloche est en attente du renouvellement du bail qui prendra fin en 2025. Dès la fin de l'année 2024 des discussions ont eu lieu sur les conditions du renouvellement du bail et les travaux importants à prévoir. Un groupe de travail s'est formé autour de la direction d'établissement, la direction générale, avec l'architecte, un cabinet d'avocat spécialisé et une administratrice, pour étudier toutes les possibilités.

D'autres travaux sont déjà en réflexion et à prévoir en 2025 pour les hôpitaux de jour EPI, Montsouris, et l'IME. Les travaux sont effectués en grande partie durant les congés scolaires pour ne pas gêner les salariés et les prises en charge.

D'autres sujets ont été évoqués

La mise à jour du règlement intérieur avec l'insertion de la procédure d'alerte. La mise à jour sera effective en 2025 mais dès 2024, nous avons discuté lors de plusieurs CSE des ajouts au règlement intérieur, qui datait de 2009, et notamment de la procédure d'alerte qui émane de la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (modifiée par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte).

1. Moyens et actions

a) Les réunions du CSE dédiées, tout ou partie

Le CSE est unique aux douze établissements du CEREP-PHYMENTIN.

Composition

- Grégory MAGNERON, Directeur général de l'association/siège Président CSE
- Docteur PENSADO Médecin du travail
- Catherine HERVE Infirmière Santé au travail
- Inspection du travail Responsable unité en fonction du secteur
- Farida MESSIF Responsable administrative/siège Invitée permanente

Pour la délégation du personnel au CSE

Sophie MARINOV	Orthophoniste - CMPP CBV	Secrétaire CSE
Lucas PASCOLINI	Psychologue - HDJ USIS	Secrétaire adjoint CSE/référent harcèlement
Slimane BOUKERMA	Educateur spécialisé - HDJ USIS	Trésorier CSE
Céline DOS SANTOS	Secrétaire médicale - CMPP Saint-Michel	Trésorière adjointe CSE
Émeline HERMAN	Secrétaire médicale - HDJ L'EPI	Membre CSE et déléguée syndicale
Nadine MAGRIN	Secrétaire médico-sociale de direction - CMPP CBV	Membre CSE
Samira Zahrou	Psychologue IME	Membre CSE/référente harcèlement
Camille CHAMPAIN	Psychomotricienne - Saint-Michel	Membre CSE (départ en septembre 2024)

Nombre de réunions

- Nombre de réunions ordinaires : 3 réunions consacrées entièrement aux questions relatives à la Santé sécurité et Condition de Travail (SSCT) et 8 réunions qui ont été en partie sur ces questions SSCT.
- Nombre de réunions préparatoires : 11
- Nombre de réunions extraordinaires : 0
- Nombre d'enquêtes menées par les membres CSE : 0
- Nombre de consultations du CSE avant une décision d'aménagement important : 0
- Nombre de visites dans le cadre de la révision des documents uniques : 0
- Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure en cas de danger grave et imminent : 0
- Nombre de membres CSE formés au cours de l'année : 0

b) Les moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail

Les groupes d'expression

Un accord d'entreprise relatif aux droits d'expression directe et collective des salariés a été signé en septembre 2015. Les réunions se déroulent dans tous les établissements sur deux périodes : entre le 15 septembre et le 15 octobre, et entre le 15 mars et le 15 avril. Les réunions donnent lieu à un PV (transmis à la direction générale, direction locale, au CSE et aux RP), avec la possibilité de convier la direction générale pour répondre et échanger oralement sur certains sujets. Un avenant à cet accord d'entreprise a été rédigé et proposé, fin 2020, afin d'améliorer les réponses apportées, en lien entre la direction générale et les directions locales. Cet avenant a été effectif début 2021.

Les réunions se sont tenues en 2024 dans les établissements et donné lieu soit à un compte rendu, soit à un procès-verbal de carence. 11 réunions ont eu lieu dont 1 réunion a donné lieu à un PV de carence.

Le suivi DUERP et le suivi des actions d'amélioration inscrites au PAPRIACT

En 2024, 4 DUERP ont été mis à jour. Ils ont été présentés en CSE et validés le 12 mars 2024. Nous n'avons pas pu effectuer de visites pour ces mises à jour. Il n'y a pas eu de grands changements, ni de travaux dans les établissements concernés. Une attention particulière est portée sur la charge émotionnelle du fait de notre secteur d'activité. Une approche institutionnelle permet aux équipes de pouvoir parler de la violence des enfants et des jeunes accompagnés, qui parfois donne lieu à des accidents de travail.

Le PAPRIACT a été revu, 6 établissements ont fait une mise à jour de leur PAPRIACT validée en séance CSE d'octobre 2024.

c) Le suivi des accidents de travail ou de trajet tout au long de l'année

Il a été prévu d'instaurer à chaque réunion de CSE un suivi et une analyse des accidents de travail pour en faire un bilan global au niveau associatif, nous l'avons poursuivi en 2024. Les causes principales, outre les accidents de trajets, sont liés à la violence des enfants dans le cadre de la prise en charge.

Le médecin du travail a encore insisté sur la sensibilisation des équipes, comment traiter les pathologies difficiles, et la nécessité d'avoir des groupes de parole. La violence fait partie de des pathologies de certains enfants et jeunes pris en charge, l'importance pour les équipes de se sentir soutenus par leurs établissements.

Tout au long de l'année, des réunions ont lieu chaque semaine avec un médecin pédopsychiatre, ainsi qu'une politique de formation importante est mise en place pour les professionnels, en individuel ou en équipe, notamment au COPES, notre centre de formation.

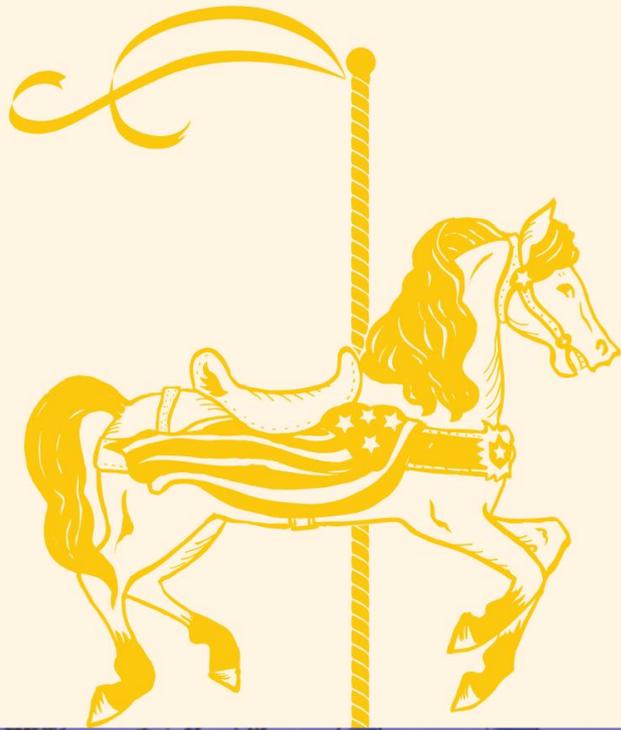
2. Communication du bilan annuel

Les bilans annuels de la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT) sont soumis pour avis au CSE.

Ces documents sont laissés dans chaque établissement et au siège, à la disposition de l'inspecteur du travail ; du médecin de l'inspection du travail ; du médecin du travail ; et de l'agent des services de prévention de la caisse primaire d'Assurance maladie.

Bilan annuel 2024 approuvé par les membres du CSE en date du 29 avril 2025.





Cerep-Phymentin
Association
reconnue d'utilité publique
depuis 1975



Siège social
31 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris
01 45 23 01 32
secretariat.siege@cerep-phymentin.org
www.cerep-phymentin.org

Diffusion : juin 2025

